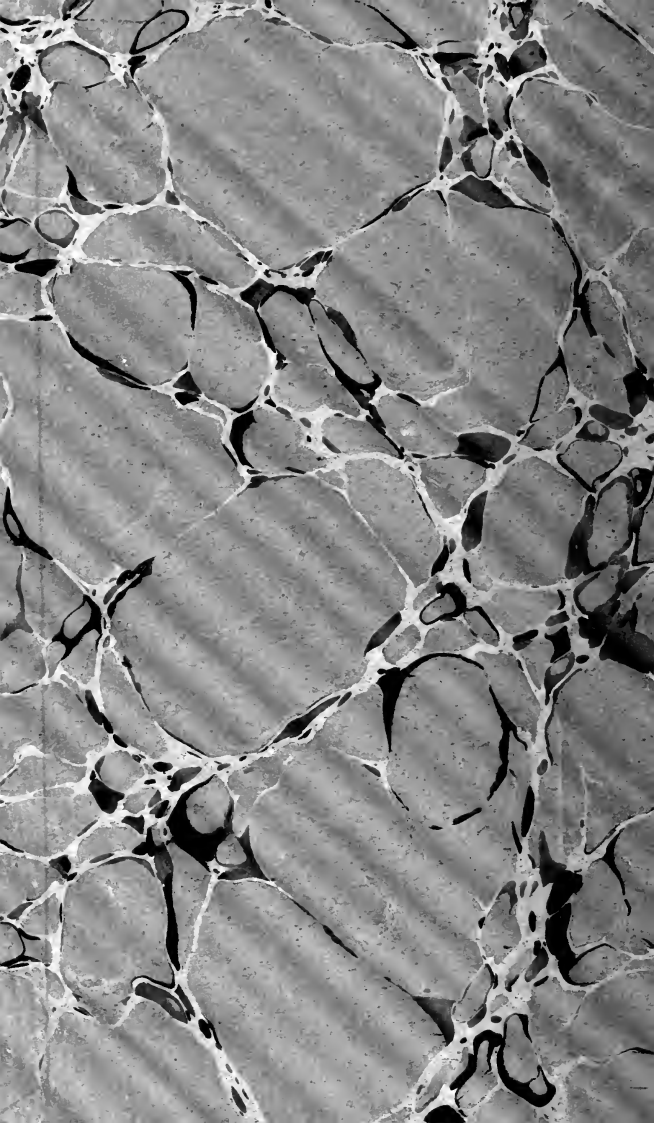
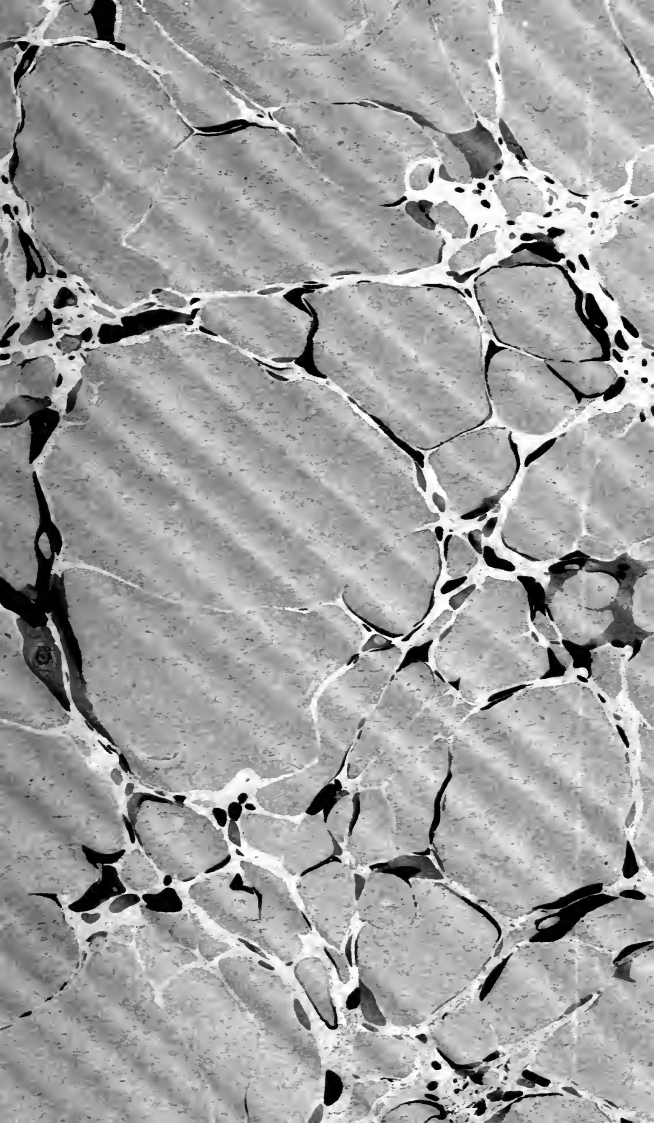


UNIV. OF  
TORONTO  
LIBRARY











*LE LIVRE*  
DES CENT BALLADES.

22

NOMBRE DU TIRAGE.

500	exemplaires	papier	vergé ;
5	—	papier	Whatmann ;
5	—	papier	de Chine ;
4	—	parchemin ;	
2	—	peau	de vélin.

*Tous les exemplaires sont numérotés.*

N° 108



LE LIVRE  
des  
CENT BALLADES

CONTENANT  
des conseils à un Chevalier pour aimer loialement  
& les responfes aux ballades

PUBLIÉ  
d'après trois manuscrits de la Bibliothèque Imperiale de Paris  
& de la Bibliothèque de Bourgogne de Bruxelles  
*avec une Introduction, des Notes historiques & un Glossaire*

par le marquis

DE LAUNAY DE SAINT-BLAISE



PARIS

rue Tronchet, 15

M D CCC LXVIII

84 486 -  
118/93

PQ

1489

L53

1268

A M. DE LAMARTINE

**V**oici le poëme que vous m'avez autorisé à vous présenter. Je ne pouvais placer un ouvrage plus délicat sous une protection plus illustre que la votre. Votre nom, universellement respecté, sera pour le public un gage de la pureté de ce petit livre d'amour & de chevalerie ; il est, pour moi, une preuve nouvelle de la bienveillance dont vous m'honorez, & dont je suis plus heureux encore que je n'en suis fier.

M<sup>re</sup> DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE.



## INTRODUCTION

---

**D**ANS la préface de l'édition qu'il a donnée des *Poésies du duc Charles d'Orléans*, M. Marie Guichard, un érudit dont le savoir & le goût ne peuvent être mis en question, admirait la souplesse de la langue & l'élégance des vers de son poète, & s'étonnait de rencontrer une telle perfection à l'époque reculée où vivait le duc d'Orléans : il cherchait, parmi ses devanciers & ses contemporains, quels étaient ceux qui pouvaient lui être comparés, & trouvait qu'il n'y avait que deux

poètes au XV<sup>e</sup> siècle, le duc d'Orléans & Eustache Deschamps. Encore aurait-il pu ajouter que si Deschamps avait le mérite d'une fécondité & d'une variété rares, on ne pouvait le comparer pour la noblesse des sentiments, ni même pour la perfection de la forme avec son illustre contemporain. La publication du poème que nous mettons aujourd'hui, pour la première fois, sous les yeux du public peut répondre à l'étonnement de M. Guichard, car, dans ce gracieux ouvrage, on retrouve à la fois une grande élévation de sentiments, une rare pureté de langue & de style, un charme très-grand de poésie & de versification, & cela dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Mais cet intérêt de curiosité historique & littéraire n'aurait peut-être pas suffi à justifier les soins que nous avons pris de mettre en lumière ce petit poème. Il a, selon nous, un mérite plus grand, un mérite moral, bien supérieur encore à son mérite littéraire. Il n'est peut-être pas inutile de faire connaître à notre

société actuelle, à notre génération, plus flattée encore qu'elle n'est attaquée, comment on comprenait l'honneur & l'amour au XIV<sup>e</sup> siècle.

Nous ne voudrions pas médire de notre temps ; médire de son temps, c'est toujours un peu médire de soi-même, &, il faut le reconnaître & s'en féliciter, nous sommes, grâce à Dieu, de toutes façons, très-loin du XIV<sup>e</sup> siècle. Cependant, on ne peut s'empêcher de regretter que nous n'ayons pas conservé de cette époque quelques traditions, qui devraient obliger comme Noblesse oblige, & que nous nous soyons laissés aller à envisager aujourd'hui d'une façon toute différente de celle que l'on avait autrefois ces deux principes de l'ancienne chevalerie française, l'honneur & l'amour ; l'amour bien entendu, l'amour noble & pur, celui qui inspire les grandes & belles actions, celui qui nous élève, celui qui faisait autrefois les héros & les preux.

« Etre fidèle à son Dieu, à son épée & à

sa dame, » dit M. Kervyn de Lettenhove dans son étude sur Froissart, « flétrir également celui qui trahit l'honneur, comme celui qui trahit la beauté, braver l'orgueil & la force, protéger le malheur & la faiblesse; joindre, au courage indomptable des camps, la générosité & le dévouement d'une fraternité chrétienne, telles étaient les bases sur lesquelles reposait la chevalerie. »

Or, c'est là précisément ce que nous enseigne le *Livre des Cent Ballades*.

Le cadre du poème est fort simple; la fable en est presque naïve.

Un jeune homme, chevauchant entre Pont-de-Cé & Angers, rencontre un vieux chevalier : celui-ci, à l'air préoccupé du bachelier, à sa jeunesse, à sa mine rêveuse, à sa solitude, devine aisément qu'il est amoureux. Il l'aborde, lui demande quel genre de vie il compte mener dans le monde, &, s'il veut être loyal en amour & preux en guerre, afin de conquérir



le renom de vaillant & bon chevalier. Le bachelier lui répond que c'est là certes son intention & son désir, mais qu'il est bien jeune & qu'il ne fait encore quelles voies tenir. Le vieux chevalier lui explique alors, dans les cinquante premières ballades qui forment la moitié du poëme, les règles de loyauté & d'amour qui ont été, qui seront l'éternel honneur de la chevalerie française au moyen-âge, car elles lui ont donné ce prestige qui dure encore. — Le jeune homme persuadé promet de n'y jamais faillir, & de garder toute sa vie ces ordonnances qui sont en quelque sorte résumées dans le dernier vers de la ballade de Monseigneur de la Trémouille, c'est-à-dire d'avoir seulement

En ciel un Dieu, en terre une Déesse.

Le vieux chevalier s'éloigne & le jeune homme, poursuivant sa route, arrive au milieu d'une compagnie de belles dames & de chevaliers jouant & s'ébattant dans une

prairie qu'arrose la Loire. Il s'écarte modestement d'une si brillante assemblée, s'arrête près du rivage, &, regardant couler l'eau & nager les petits poissons, il repasse dans son esprit les conseils du vieux chevalier, tandis que, dans son cœur, il revoit la dame de ses pensées. Une des plus jeunes & joyeuses dames de la compagnie, l'apercevant ainsi à l'écart, devine qu'il est amoureux, tout comme avait fait le vieux chevalier, & s'approche de lui pour lui faire sa confession; elle le presse, jusqu'à ce qu'il lui ait avoué son amour, puis lui donne des conseils qu'il ne demande pas, conseils d'amour léger, d'amour volage, bien différents des austères & vigoureuses leçons que vient de lui donner le vieux chevalier. Le jeune homme, tout surpris de ce qu'il entend, refuse de croire à ces mauvais conseils & répond qu'il veut suivre celui d'être loyal. — « Et qui donc vous a donné le conseil d'être loyal en amour, de n'aimer qu'une seule dame & pour toute la vie? — Un

vieux chevalier que j'ai rencontré & qui m'a quitté près d'ici. — Je le connais, répond la dame, il ne parle ainsi que parce qu'il est vieux & qu'il n'a plus aujourd'hui auprès des dames le succès qu'il avait autrefois; en tous cas, soumettons la question qui nous divise à des chevaliers renommés en amour & en guerre, demandons leur avis, qu'ils nous disent

Qui plus grant  
Joie donne & plus entière,  
Loiauté, ou faux semblant  
En amant.

— Je le veux bien, dit le jeune homme, mais rédigez vous-même la question de savoir ce qui vaut mieux en amour, de Loyauté ou de Fauffeté. — Vous m'avez mal compris, dit la dame, demandez leur seulement s'ils croient

Qu'estre secret & plaifant,  
Pourchaçant  
En mains lieux joie plénière,  
Ne foit fait de vray amant.

Le défi est accepté ; la question, rédigée en des termes qui complètent l'esprit du débat, (& qui sont bien notables, car l'un & l'autre des conseillers si différents ont toujours considéré ce qui en amour donnait plus pouvoir de devenir preux) est posée d'abord à trois personnages principaux : ce sont le comte d'Eu, le maréchal Bouciquaut, & le sire de Crésecque, qui se joignent au bachelier & sont comme ses parrains pour commencer l'enquête. Ils l'adressent ensuite à tous les amoureux, en leur demandant de donner leur avis en une ballade.

A la question ainsi posée par l'auteur du poème, treize princes ou seigneurs ont répondu. Nous avons leurs noms & leurs ballades, la plupart charmantes ; &, disons-le tout de suite pour la moralité du poème, pour la gloire du vieux chevalier comme pour l'honneur du jeune, sur treize réponses, trois seulement donnent raison à la dame ; les neuf autres, avec des nuances diverses, sont de l'avis du vieux chevalier & main-

tiennent cette loi de l'invariable fidélité en amour, & de la loyauté irréprochable en honneur. Nous difons les neuf autres, car, malheureusement, nous ne poffédons que douze réponses au lieu de treize. Il nous manque une ballade, dont une note du favant M. Paulin Pâris, infcrite fur la garde d'un des manuscrits de la Bibliothèque impériale, nous a fait à la fois connaître l'existence & regretter la perte.

Ceux qui ont répondu à l'appel du poète & qui ont donné leur avis en une ballade fur le fujet qui leur était propofé, font :

Regnault de Trie,  
 Chambrillac,  
 Monfeigneur de Touraine,  
 Meffire Lyonnet de Coifmes,  
 Jaquet d'Orléans,  
 Tignonville,  
 Monfeigneur de Berry,  
 Jehan de Mailly,  
 Le sire d'Yvry,  
 Franchois d'Auberchicourt,

Monseigneur de la Trémouille,  
Bucy.

Il y en avait un treizième, le bâtard de Coucy, dont nous n'avons pu retrouver la ballade, le manuscrit sur lequel se trouve inscrite la mention de M. Paulin Pâris étant incomplet du dernier feuillet.

On peut voir déjà, par cette rapide analyse que, dans l'intéressant & curieux poème qui nous occupe, deux esprits différents sont en présence sur la question toujours vieille & toujours nouvelle, parce qu'elle est éternelle, de la fidélité en amour : c'est l'esprit germanique & l'esprit gaulois. L'esprit germanique, sage, profond, réfléchi, avec sa poésie innée & toujours élevée, faisait de la femme un être à part, au-dessus de l'humanité, une sorte d'ange, un intermédiaire entre le ciel & la terre, & pour lequel on devait avoir le respect le plus profond, le culte le plus religieux. La femme était comme un être sacré ; il fallait l'aimer ou plutôt l'adorer à genoux. Rien de ce qui

vient de la terre ne pouvait ternir sa pureté ; un regard d'elle faisait des heureux, un geste pouvait faire naître des héros, une parole eût fait des martyrs. Heureux les pays & les peuples qui ont ce respect de la femme, & qui la considèrent à côté d'eux comme un soutien, comme une espérance, comme l'intermédiaire le plus pur, le plus sacré, le plus charmant entre les misères de notre terre & les rêves du paradis !

L'esprit gaulois, au contraire, est moins poétique & plus positif. Il ne demanderait pas mieux sans doute que d'avoir ce culte & cette vénération pour la femme ; mais, hélas ! il ne l'a pas & ne saurait l'avoir. La femme elle-même semble prendre à tâche de lui faire quitter les régions de l'idéal, & de le ramener aux choses vulgaires & profanes de la vie. Il faut croire que c'est chose bien ennuyeuse que d'être reine, tant les reines mettent d'empressement à descendre de leur trône & à déposer leur couronne. L'esprit gaulois a beau faire ; pour lui, la

femme est un être charmant toujours, sans contredit, mais égal, sinon inférieur à l'homme, dont il partage, pour ne rien lui dire de désagréable, toutes les faiblesses; c'est un être capricieux, fantasque, inconstant, & des trahisons duquel il faut se hâter de rire pour n'en pas pleurer. Pendant que le chevalier part pour la Terre Sainte, combat à la croisade contre les infidèles, portant les couleurs de sa dame qui a juré de l'attendre fidèlement, celle-ci se console avec quelque beau page ou quelque hobereau de province, trop jeune ou pas assez vaillant pour suivre son seigneur à la guerre, mais qu'un caprice élève à la hauteur de sa dame. Voilà ce que l'esprit gaulois a fait de la femme que l'esprit germanique considérait comme l'être le plus délicat, le plus pur de la création. Un peu plus tard, moins d'un siècle après celui qui a vu naître les Cent Ballades, ce fera bien pis encore; les fabliaux, continués par Rabelais & Brantôme pour arriver jusqu'à La Fontaine, dépasseront souvent



la mesure permise à la critique la plus large. Nos aïeux ont eu trop tôt trop d'esprit; mais il y a ceci de curieux pour nous, que c'est précisément vers l'époque où furent composées les Cent Ballades, c'est-à-dire à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, au moment où la chevalerie venait à peine de dépasser son apogée, que se place cette transition si marquée dans notre poème par le plaidoyer fait contre les femmes, par une femme, &, en leur faveur, par un homme : il est vrai que cet homme est un chevalier français.

A la manière dont ce volume est imprimé, à l'absence de notes & de variantes, on reconnaîtra tout de suite que nous n'avons pas eu la prétention d'adresser notre édition des Cent Ballades uniquement aux érudits, aux hommes de science qui s'occupent avec tant de soin & de fatigue, avec un dévouement dont on ne saurait leur être assez reconnaissant, à mettre en lumière aujourd'hui les monuments les plus curieux de notre langue ancienne & de notre vieille

littérature. Ce petit poëme nous a semblé par son style si pur, par sa versification si élégante, comme par les conseils si délicats & si élevés qu'il donne sur les questions éternellement nouvelles & toujours pleines d'actualité, d'honneur & d'amour, pouvoir intéresser surtout ceux des hommes du monde, plus nombreux assurément qu'on ne le dit, sinon qu'on ne le croit, qui conservent encore intacte cette fleur de chevalerie transmise avec des traditions de famille auxquelles il est rare qu'on ose forfaire.

C'est donc aux gens du monde que nous désirons adresser cette édition, à toutes les personnes, qui, par la culture de leur esprit & par la distinction de leurs sentiments, s'intéressent aux questions historiques & aux questions morales; c'est pour eux que cette édition est faite, & c'est pour cela que nous nous sommes attaché principalement à en rendre, autant qu'il nous était possible, la lecture facile & agréable. Pour cela,

nous avons adopté une méthode qui n'est peut-être pas fort régulière; nous en demandons d'avance pardon aux paléographes, dont nous respectons infiniment la science & pour les travaux desquels nous avons autant de sympathie que de respect.

Tout en suivant celui des manuscrits de Paris que nous croyons le plus ancien, nous avons, à l'aide de quatre autres copies que nous avons pu consulter à Paris, à Bruxelles & à La Haye, essayé d'établir un texte unique qui fût à la fois le plus élégant, le plus clair & le plus aisément compris. Nous n'avons pas modifié une seule fois notre texte, & nous ne nous sommes jamais permis de mettre un seul mot, je dirai plus, une seule lettre qui ne se trouvât dans un des manuscrits que nous avions sous les yeux; mais, dans ces manuscrits, nous avons toujours cherché la leçon qui nous semblait la meilleure & la plus claire, & nous l'avons adoptée. On aurait tort, du reste, d'attacher trop d'importance à l'ortho-

graphie des mots, lorsqu'on est forcé de s'écarter du manuscrit qui sert de guide; car, le même mot est écrit d'une manière différente par tous les copistes, souvent dans la même strophe, & toutes les orthographes se retrouvent dans le même manuscrit. Quant à la ponctuation, nous nous sommes appliqué à bien distinguer les périodes, & à relier entre elles celles qui se rattachaient par le sens dans le développement de la même pensée. Nous avons usé, dans ce but, de la liberté que nous laisse l'anarchie à peu près complète en pareille matière, où les grammairiens n'ont pu encore s'entendre sur les règles à établir, & nous avons moins craint de pécher par excès de ponctuation que de tomber dans le défaut contraire.

Toutes les fois que nous nous sommes trouvé en présence de vers (& ils sont nombreux) dont la mesure ou le rythme n'étaient pas bien déterminés pour les lecteurs modernes, soit parce que les règles de la mesure & de la versification ont été

modifiées, soit parce que des lettres juxtaposées & qui avaient un son distinct au XIII<sup>e</sup> & au XIV<sup>e</sup> siècle sont devenues plus tard des diphthongues, sans prétendre en aucune façon trancher des questions difficiles de prononciation ancienne, nous nous sommes décidé, afin de donner plus de clarté au texte, à marquer d'un accent ou d'un tréma les lettres qu'il était indispensable, pour le rythme & la mesure, de faire sonner toutes deux : ainsi, par exemple, nous avons écrit, lorsque la mesure l'exigeait, *éureux* pour *eureux*, *bénéisse* pour *béneisse* (*béniisse*), *préiste* pour *preiste* (*prites*), *véoir* pour *veoir* (*voir*), *oy* pour *oy* (*oui*), *traytresse* pour *traytresse*, &c. En cela, nous nous sommes toujours reporté aux règles de l'étymologie, les plus sûres en cette matière.

Ceci nous amène à dire quelques mots des manuscrits que nous avons eus sous les yeux, & qui nous ont servi à établir notre texte du *Livre des Cent Ballades*.

La Bibliothèque impériale de Paris, si

riche en manuscrits de toute espèce, possède trois copies de ce curieux poème : deux écrites sur vélin & inscrites au Catalogue sous les numéros 2360, in-8°, & 2201, in-8°, fonds français (ancien 7999). La première de ces copies appartient aux dernières années du XIV<sup>e</sup> siècle, la seconde aux premières du XV<sup>e</sup>. La troisième, de date plus récente & de condition médiocre, sur papier, incomplète de plusieurs feuillets dans le courant du poème & à la fin, fait partie du fonds français n° 826, in-4° (ancien 7211-5). C'est le manuscrit dont M. Paulin Paris a donné la description dans le sixième volume de ses notices & extraits des manuscrits. — Un autre manuscrit, très-beau d'écriture & de conservation, se trouve à la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles; il date du premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle & porte le n° 11218. Il offre une très-grande ressemblance avec le n° 2360, de Paris; c'est sur ces deux manuscrits que nous avons principalement établi notre texte.

Le manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne a été copié à Bruxelles, le 15 avril 1772, par Gérard, qui, vers la fin du siècle dernier, fut longtemps secrétaire de l'Académie de Bruxelles. Gérard a fait beaucoup de copies de manuscrits, qui, à sa mort, furent achetées par le gouvernement néerlandais; celle-ci appartient, en effet, aujourd'hui à la Bibliotheca Regia de La Haye, & nous devons à l'extrême obligeance du conservateur, le savant M. Holtrop, d'avoir pu l'examiner tout à loisir, pendant le séjour que nous fîmes cette année à La Haye. C'est un petit in-4° sur papier, de 221 pages, qui porte le n° 776. Ce volume renferme quelques notes manuscrites de la main de Gérard; en voici une qu'il est peut-être intéressant de reproduire ici :

« Le manuscrit dont celui-ci est la copie, est-il écrit sur un des feuillets de garde, a été enlevé l'année 1794, de la bibliothèque publique, dite de Bourgogne, par les agents de la République françoise. »

Cela prouve l'importance qu'on y attachait; nous devons ajouter qu'il fut rendu en 1815.

À l'aide de la copie de Gérard, nous avons pu établir définitivement notre texte. Nous lui devons également notre sous-titre. Le titre que nous avons adopté est celui-même par lequel notre poëme est désigné dans un curieux passage du *Livre des faits du maréchal de Bouciquaut*, qu'on lira plus loin; aucun des manuscrits anciens ne portait de titre, & celui que nous avons choisi nous a semblé meilleur que celui de : *Livre d'Amours*, qu'une main moderne a écrit en tête du manuscrit de Bruxelles, & sous lequel pourtant Sanderus l'a indiqué dans sa *Bibliotheca Belgica manuscripta*, tome II, p. 10, n° 454.

De ces quatre manuscrits, sans compter la copie de Gérard, qui n'est qu'une reproduction exacte du manuscrit de Bruxelles, même dans ses erreurs, deux méritent toute notre attention : c'est le manuscrit de la Bibliothèque de Paris, n° 2360, & celui de



la bibliothèque de Bruxelles. Ces deux manuscrits offrent entre eux de grandes ressemblances & sont à peu près du même temps, la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou le commencement du XV<sup>e</sup>. En tous cas, ils datent de l'époque même de la composition du poëme. Cependant, pour des raisons que nous allons exposer tout à l'heure, nous croyons le manuscrit de Paris, n<sup>o</sup> 2360, plus ancien, car il a été écrit avant même que toutes les réponses fussent terminées. Ces deux manuscrits sont très-beaux, d'une exécution fort soignée, & leurs textes nous ont fourni les meilleures leçons.

Le manuscrit de Bruxelles porte au commencement du poëme une miniature très-fine; en tête de chaque ballade, une lettre ornée & une lettrine en couleur commencent chaque strophe. Les manuscrits de Paris, n<sup>os</sup> 2360 & 2201, renferment six miniatures différentes dans les deux copies, mais qui se trouvent devant les mêmes ballades; dans ces miniatures, le poëte est toujours repré-

fenté en homme de qualité, avec cette différence que dans le n° 2360, les personnages ont les costumes du temps, tandis que dans le numéro 2201, ils sont vêtus de robes blanches, ce qui montre que l'enlumineur avait été frappé surtout par la portion du poëme où l'idéal fait opposition au réalisme. De plus, le manuscrit de Paris n° 2360 offre plusieurs particularités curieuses qui méritent de nous arrêter un moment.

La première & la plus remarquable nous prouve que ce manuscrit a été exécuté finon avant que le *Livre des Cent Ballades* fût achevé, au moins avant que tous les personnages à qui la question était soumise eussent répondu; cela ressort, pour ainsi dire, matériellement de l'examen du manuscrit. Les noms des neuf premiers répondeurs aux ballades sont inscrits en lettres d'or, en tête de leurs ballades (à l'exception, toutefois, de celui de Jaquet d'Orléans, dont le nom est simplement peint en bleu). Les lettres initia-

les de la ballade & de chaque strophe sont enluminées avec soin, & le manuscrit se termine à la ballade du sire d'Yvry. Sur le verso resté blanc de cette ballade, & sur une autre feuille de parchemin ajoutée, une main différente a écrit les deux ballades d'Auberchicourt & de Monseigneur de la Trémouille, dont les noms se trouvent en très-petites lettres tout au haut de la page. Ces deux ballades n'ont pas de lettres ornées. Tout cela prouve qu'elles furent écrites après coup, lorsque le manuscrit était achevé; cela nous prouve aussi que ces deux réponses furent les dernières qui parvinrent alors sur la question posée dans les Cent Ballades. Cependant, deux autres réponses furent composées plus tard encore. Le manuscrit de Paris n° 2201, qui est d'une époque plus récente au moins d'un quart de siècle, renferme une réponse de plus; c'est la ballade de Bucy, qui est incomplète des trois derniers vers, car le dernier feuillet manque à ce manuscrit. M. Paulin Paris, dans une

note écrite au bas de la dernière page, indique qu'il y avait une dernière ballade, celle du bâtard de Coucy, qui ne se rencontre que dans un seul manuscrit, appartenant à M. Hachon. Il nous a été impossible de retrouver ce manuscrit, sur lequel personne, ni M. Paulin Pâris, ni M<sup>me</sup> Amable Tastu qui le lui avait communiqué autrefois, n'a pu nous donner la moindre indication.

Ainsi, après les neuf réponses de Regnault de Trie, de Chambrillac (nommé Chambrillart dans le manuscrit de Paris, n° 2360), de Monseigneur de Touraine, de Lyonnet de Coïsmes, de Monseigneur de Berry, de Jaquet d'Orléans, de Tignonville, de Jehan de Mailly & d'Yvry, deux autres ballades ont été composées ; celles de François d'Auberchicourt & de Monseigneur de la Trémouille ; puis deux autres encore plus tard, celle de Bucy, & celle du bâtard de Coucy, que nous n'avons pu retrouver, ce qui porte à treize le nombre des réponders.

Il nous faut signaler encore, dans le manuscrit de Paris, n<sup>o</sup> 2360, & dans celui de Bruxelles, une variante très-importante, qui fixe approximativement la date de la composition du *Livre des Cent Ballades*.

Nous avons vu que ces deux copies, exécutées avec un soin particulier & un luxe probablement en rapport avec leur destination, étaient les plus anciennes de celles que nous connaissons. La ballade que les autres manuscrits donnent comme la réponse de *Monseigneur le duc d'Orléans*, se trouve dans ceux-ci inscrite sous le nom de *Monseigneur le duc de Touraine*. Or, comme Louis, frère du roi Charles VI & père du poète Charles d'Orléans, né le 13 mars 1371, quitta en 1386 le titre de comte de Valois pour prendre le titre de duc de Touraine, qu'il abandonna en 1392 pour celui de duc d'Orléans, il s'en suit que cette réponse a été faite après 1386 & avant 1392; par conséquent, la composition des Cent Ballades est certainement antérieure

à cette dernière date, & très-probablement postérieure à l'année 1386. Du reste, d'autres considérations nous confirment dans cette opinion. M. Paulin Pâris fait observer qu'un des personnages nommés dans la ballade de Tignonville, Philippe d'Artois, fils de Jean d'Artois, comte d'Eu, succéda à son père, mort le 6 avril 1386, & mourut lui-même en 1397. Regnault de Trie, auteur de la première réponse, & de la vieilleffe de qui parle Tignonville, vivait encore en 1386, mais était mort certainement en 1406. Le duc de Berry, frère de Charles V, mourut en 1415, âgé de plus de soixante-dix-sept ans. Toutes ces raisons nous décident à placer la composition du *Livre des Cent Ballades* entre les années 1386 & 1392.

Cherchons maintenant quel est l'auteur de ce poëme. A notre connaissance, il n'existe que cinq mentions du *Livre des Cent Ballades*, & chacune lui attribue un auteur différent.

Par ordre de date, ce sont :

1° Une ligne, ainsi conçue, écrite par une main du XV<sup>e</sup> siècle, à la fin du manuscrit de Bruxelles :

— Le Bastart d'Auxi a fait la plus grant part de ches Balades.

2° L'auteur anonyme de la *Chronique de Bouciquaut*, probablement Christine de Pisan, qui attribue la composition de ce livre à Bouciquaut lui-même & au sénéchal d'Eu, dans ce passage curieux :

« Le gracieux jouvencel Bouciquaut, si comme nous avons touché, jà commençoit à sentir naturellement & par gentillesse de cuer, de qui Amour vient & fourt, la pointure amoureuse que doulx regard, le soubtil archer, procure & envoie à gentils courages. Or, si print à devenir joyeux, joly, chantant & gracieux plus oncques mais : si print à faire balades, rondeaux, virelais, lais & complaints d'amoureux sentiment. De quelles choses faire gayement & doucement Amour le feist en peu d'heu-

res si bon maistre, que nul ne l'en passoit; si comment il appert par le *Livre des Cent Balades*, duquel faire luy & le sénéchal d'Eu furent compaignons au voyage d'oultre-mer. »

3° M. Paulin Pâris, dans le sixième volume de sa description des manuscrits français de la Bibliothèque du Roi (pages 366 à 471) donne la description du manuscrit de Paris, n° 826, le plus défectueux de tous, & attribue sa composition à Jehan de Werchin, sénéchal de Hainaut, vanté à plusieurs reprises par Christine de Pisan pour sa bravoure, sa galanterie & sa loyauté chevaleresque.

4° M. Kervyn de Lettenhove, dans sa remarquable étude sur Froissart & le XIV<sup>e</sup> siècle, discutant la mention qui se trouve à la fin du manuscrit de Bruxelles, & qui attribue au bâtard d'Auxy la plupart de ces ballades, pense que ce poëme est l'œuvre collective de quatre compaignons, & que le principal rédacteur en est Jean de Bordes, fils de



Guillaume de Bordes, sénéchal d'Eu. Froissart nous apprend que Jean de Bordes accompagna Bouciquaut en Terre Sainte, assista à la bataille de Nicopolis, & dit M. Kervyn de Lettenhove, « il est assez probable qu'il avait recueilli l'office héréditaire de sénéchal d'Eu, quand son père devint, en 1383, porte-oriflamme de France. » Il ne vivait plus en 1419.

5° Enfin, MM. de Circourt & de Puy-maygre, dans une note de leur traduction du *Victorial de Gutierrez Diaz de Gamez*, concernant l'amiral Regnault de Trie, citent sa ballade & quelques fragments des autres, & font remarquer les premiers, que la ballade de Regnault de Trie met hors de question que l'auteur des Cent Ballades portait le prénom ou le surnom de Hutin.

En discutant brièvement chacune de ces opinions, il nous semble impossible que le maréchal Bouciquaut soit l'auteur de ce poème, lequel semble composé tout entier à sa louange, & où il est, du reste,

désigné plusieurs fois, non comme l'auteur, mais simplement comme un des trois chevaliers compagnons à qui les réponses s'adressent.

L'opinion de M. Paulin Pâris, qui attribue le poëme à Jehan de Werchin, repose sur ce fait que Jehan de Werchin, sénéchal de Hainaut, est souvent nommé simplement le sénéchal dans les écrits poétiques de ce temps, & que, dans notre poëme, ce nom se retrouve trois fois.

M. Kervyn de Lettenhove, en donnant d'excellentes raisons morales de ne point attribuer la composition des Cent Ballades au bâtard d'Auxy, fils de Pierre d'Auxy, & qui paraît avoir été également attaché au comte d'Eu, s'appuie surtout, pour en donner la paternité à Jehan de Bordes, sur ce fait qu'il est — assez probable — que Jehan de Bordes fut nommé sénéchal d'Eu, lorsque son père devint porte-oriflamme de France, en 1383.

Jusqu'à présent, il nous semble que l'on

n'a pas attaché assez d'importance au  
fixième vers de la ballade de Regnault de  
Trie, qui commence ainsi :

Je vous mercie doucement,  
Entre vous quatre compaignons,  
Quant il vous plaist aucunement  
Oïr de mes oppinions  
Sur les débaz que beaux & bons  
Mist en termes le bon Huftin  
Qui tant ama.....

A ce nom de Huftin, M. Paulin Pâris  
met en note :

« Huftin de Vermeilles, déjà signalé  
dans les poésies de Christine de Pisan. »

De plus, dans le manuscrit de Paris  
n° 2201, en marge de la ballade 96<sup>e</sup>, en  
regard de ce vers :

Et le chevalier lui nommaffe  
Qui fi bien conseiller me fot,

M. Paulin Pâris a écrit le nom de Hutin,  
lequel se trouvait probablement dans le  
manuscrit de M. Hachon, que nous n'avons  
pu nous procurer. Pourquoi donc ce Huftin,

désigné dans la ballade de Regnault de Trie, comme « ayant mis ce débat en termes beaux & bons, » ne serait-il pas l'auteur même de ce charmant poème, plutôt que Jean de Werchin ou Jean de Bordes, qui n'y sont pas nommés? Mais quel est ce Hutin? Est-ce Hutin de Vermeilles? Nous n'en savons rien; car ce prénom ou ce surnom était très-répendu au moyen-âge, & dans les chartes du temps, plusieurs personnages sont désignés ainsi. Nous ne sommes donc guère plus avancé, en le connaissant, pour décider quel est l'auteur du *Livre des Cent Ballades*, & nous sommes toujours réduit aux conjectures. L'auteur du poème ne s'est pas nommé; il nous est inconnu. Toutes nos recherches n'ont abouti qu'à poser exactement les termes d'un problème dont nous n'avons pu trouver la solution, & que voici :

L'auteur des Cent Ballades était sénéchal de quelque province que l'on ne nomme pas. Cela est indiqué :

1° Par la ballade de Jehan de Mailly ;

Douls fénéchal, m'alez-vous demandant  
Lequel vault mieulx.....

2° Par la ballade 99<sup>e</sup>, qui montre l'auteur s'adjoignant pour l'enquête, le comte d'Eu, Bouciquaut & Crésecque ;

3° Par la ballade de Regnault de Trie qui répond à la requête des *quatre* compagnons ;

4° Par celle de Tignonville, qui nomme ces quatre compagnons, Philippe d'Artois, Sénéchal, Bouciquaut & Crésecque, pouvant avoir altéré l'ordre, soit par révérence envers le comte d'Eu, soit pour les besoins du vers.

Il portait le prénom ou simplement le surnom de *Hutin*, puisque c'est Hustin qui « mit en beaux & bons termes ce débat, » ce qui répond bien & à l'auteur du poème qui a mis en vers les débats entre Loyauté & Fauffeté, & à ce même auteur qui (ballade 98<sup>e</sup>) a rédigé la formule de l'enquête.

Il était probablement angevin, ou bien, il avait quelque motif particulier pour mettre, près d'Angers, le lieu de la scène, d'après l'indication de la ballade première :

Entre Pont-de-Cé & Angiers,

& la rivière de Layre (la Loire) pourrait fournir une indication plus précise.

Le problème donc peut se poser ainsi : Trouver, dans la dernière moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, un chevalier qui soit angevin, ou en relation avec l'Anjou, sénéchal, & qui porte le prénom ou le surnom de Hutin. Nous n'avons pas trouvé la solution, & nous espérons que quelque autre fera plus heureux que nous.

Le poëme, cependant, ne perd rien à ce que son auteur soit inconnu ; il sera lu, nous l'espérons du moins, par tous les hommes de goût, amis des beaux sentiments, des vers gracieux, & curieux des anciens monuments de notre vieille littérature française.

Nous voici arrivé maintenant à la partie la plus agréable de notre tâche. Avant de terminer cette introduction, trop longue pour le peu que nous avons dit, trop courte pour tout ce qu'il y aurait à dire, nous voulons adresser nos sincères remerciements aux savants de France & de l'étranger qui ont bien voulu nous aider dans nos recherches. C'est avec un profond sentiment de reconnaissance que nous inscrivons ici les noms de M. Jonckbloet, le savant néerlandais qui a rendu à la littérature française de nombreux & signalés services; de M. J. W. Holtrop, l'érudit & consciencieux conservateur de la Bibliothèque royale de La Haye, qui a bien voulu mettre à notre disposition le manuscrit de Gérard avec une obligeance dont nous sommes heureux de le remercier; de M. Kervyn de Lettenhove, qui, justement célèbre parmi les savants de Belgique, vient d'acquérir de nouveaux droits à notre reconnaissance par sa récente édition des *Chroniques de Froissart*;

enfin de M. Bond, le conservateur du *British Museum*, qui a bien voulu nous aider à nous assurer que les deux ouvrages français mentionnés dans le catalogue de cette riche bibliothèque, sous le nom de *A hundred ballads*, n'avaient de commun que le titre avec le poëme qui nous occupe.

Il nous reste à faire maintenant un dernier aveu, qui ne coûte nullement à notre modestie.

Si, comme nous l'espérons pour l'ouvrage que nous présentons aujourd'hui au public, ainsi que pour le jeune éditeur qui a mis tous ses soins à ce que l'exécution matérielle de ce volume fût digne du sujet & de la composition du poëme, si, disons-nous, le *Livre des Cent Ballades* trouve de nombreux lecteurs, il est de notre conscience de les prévenir loyalement que leurs remerciements doivent s'adresser non pas à nous, mais à M. le comte Albert de Circourt, que sa modestie n'a pu empêcher d'acquérir une juste réputation. C'est lui



qui nous a engagé à publier ce charmant poëme, c'est lui qui a bien voulu en revoir avec nous les épreuves; c'est donc à lui que les lecteurs seront redevables du plaisir qu'il leur procurera, & nous sommes heureux de lui en reporter tout le mérite.

On ne lit plus guère de préfaces, de notre temps, & nous sommes de ceux qui croient que l'on n'a pas tout à fait tort. L'ouvrage même, surtout lorsque cet ouvrage est un des anciens monuments de la littérature française, vaut généralement mieux que ce que l'on dit à son sujet; cependant nous regretterions beaucoup qu'on ne lût pas notre Introduction, au moins pour ces dernières lignes.

Saint-Point. Octobre 1867.





LE LIVRE  
DES CENT BALLADES

---

I

**V**NE fois pièça chevauchoie  
Entre pont de Cé & Angiers ;  
Ainsi qu'en chevauchant pensoie,  
Vint près de moy uns chevaliers.

— A quoy pensez-vous, amis chiers ?

Je lui dis que je ne savoie.

Lors me parla trop volentiers,

Pour ce qu'il vit que jeune estoie.

*Amis, vostre cuer est en voie  
Amoureuse, & vos desiriers :  
S'avez droit, car je ne saroie  
Deviser un plus doux mestiers.*

*Aussi Amours en ses dangiers  
 Me mist, quant vostre aage avoie,  
 Et me fut doulx ès fais premiers,  
 Pour ce qu'il vit que jeune estoie.*

*Lors entra en mon cuer la joie  
 Qui y fu puis dix ans entiers ;  
 Car Amours que si chier tenoie  
 Me fist de ses biens parsonniers,  
 Et me fu vraiz & droitturiers,  
 Car il sceut que loiaux seroie ;  
 Si m'en fist ses dons plus pleniens,  
 Pour ce qu'il vit que jeune estoie.*




**E***T* des biens qu'Amours me donna  
 Le premier fu douce pensée,  
 Qui depuis tenu joieux m'a  
 Plus que nul autre, mainte année ;  
 Car dedens moy fu si fermée  
 Qu'à peine s'en péust partir,  
 Et avec luy me fu donnée  
 Plaisance & amoureux desir.

*Et plus, car il m'abandonna*  
*Espérance qui tant m'agrée,*  
*Qui ou droit chemin m'adressa*  
*De servir m'amour désirée,*  
*Ma Dame, ma chierté loée,*  
*Mon cuer, quanque je volz cherir :*  
*Par quoy me crut nuit & journée*  
*Plaisance & amoureux desir.*

*Alors mon cuer du tout laissa  
Le desirer d'autre riens née ;  
Plus ne volt, plus ne convoita,  
Fors la joieuse destinée  
D'estre amé de la plus prisée  
Qu'on péust ou monde choisir,  
Pour qui en mon cuer fist entrée  
Plaisance & amoureux desir.*




 AINSI la pensée nouvelle  
 De quoy Amours me fist présent  
 M'aprist à sentir l'estincelle  
 Amoureuse, qui liement  
 Me fist vivre & joieusement,  
 Et par qui me vint la léeſſe  
 Où je vesqui puis longuement,  
 Du gré de ma belle maiſtreſſe.

Et ſachiez que de douceur tele  
 M'eſt le ſouvenir bel & gent,  
 Car certes meilleur ne plus belle  
 Ne peuſſe ſervir nullement.  
 Ce fu mon joieux penſement,  
 Mon bien, m'amoureuſe richeſſe,  
 Qu'Amours m'envoia proprement,  
 Du gré de ma belle maiſtreſſe.

*Brief, tant de joie me vint d'elle  
Et je l'amay si tendrement,  
Qu'onques dame ne damoiselle  
Ne servy nul plus loialement ;  
Et pour le guerredonnement  
La fist de moy dame & princesse  
Amours, à qui fu ligement,  
Du gré de ma belle maistresse.*





## IV

**T**EL fu l'amoureux guerredon  
 Que j'euz pour loialement servir  
 La belle qui me fist le don  
 De mes pensées seigneurir,  
 Et de moy tout sien retenir;  
 Celle fu dame & tresmontaine  
 Des biens qu'Amours pevent merir,  
 Et de beauté la souveraine.

Et de tous avoit ce renom,  
 Pour ce qu'on ne pouvoit choisir  
 En ce monde, ce disoit-on,  
 Nulle plus plaisant à veïr;  
 Et croy que Dieu la fist venir  
 Pour estre la droite fontaine  
 De loiauté qu'on doit cherir,  
 Et de beauté la souveraine.

*Sa grant beauté fu achoison  
De maint cuer d'onneur enrichir ;  
Son gent corps, sa plaisant façon,  
Faisoit les très bons amieudrir  
Et maint hault penser acueillir ;  
Pour les biens dons elle estoit plaine  
Se fit fleur des dames tenir,  
Et de beauté la souveraine.*



## V

**A** DONC crut en moy la pensée  
 D'estre plaisant & gracieux,  
 Et de faire que renommée  
 Fust bonne de moy en tous lieux ;

Car bien souvent l'amoureux dieux  
 Me disoit que trop bien devoie  
 Estre bon, puisque je servoie  
 Celle qui toutes autres passe  
 De tous les biens dont dame a grâce,  
 Et que faire me convenoit  
 Que vaillant fuisse en toute place,  
 Et que ma Dame le vouloit.

Après me dist sans demourée :  
 Mes commandemens te faiz tieulx  
 Que les jours de chascune année  
 Et les nuiz, te tiengnes joieux :  
 De nul ne soies envyeux ;

Maintien tousjours ton cuer en joie;  
 Jamais bien d'autrui ne convoie;  
 Aime Dieu, & s'amour pourchace;  
 Renommée des bons n'efface;  
 Ne soustiens jà rien contre droit.  
 Ainsi dist Amours que j'ouvraffè,  
 Et que ma Dame le vouloit.

Ta Dame soit de toy amée;  
 Loe ses faiz, ses riz, ses jeux;  
 Fay ce qui lui plaist & agrée,  
 De ce soies très curieulx;  
 Sers-la tousdiz de mieulx en mieulx;  
 En son gré faire t'esbanoye,  
 Beau filz, car c'est la droite voie  
 D'onneur qui villenie enchace;  
 Garde bien qu'en toy ne s'enlassè  
 Desir d'amer autre qui soit.  
 Là dist Amours que me fermaffè,  
 Et que ma Dame le vouloit.



## VI

**L**IE, gent, joieux, doulz  
 & plaisant,  
 Prisant les faiz de bonne  
 gent

Soies, & les femmes amans,  
 Et toute rien communalment,  
 De l'amour dont généralement  
 Doit estre amé chascune chose,  
 De cuer qui en honneur repose ;  
 Ces poins maintien toute ta vie,  
 Et ta Dame, ton cuer, t'amie,  
 Orra par ce mainte nouvelle  
 De toy, dont tous jours sera lie,  
 Tant lui sera plaisant & belle.

*Parlans foison, ne trop taisans  
 Ne veul que soies nullement,  
 Mais parole en lieu & en temps*

Et de tout gracieusement ;  
 Vetz-toi & chauffe nettement ;  
 Les faiz d'autrui à mal ne glose ;  
 Pense en t'amour qui est la rose  
 De bien, d'onneur, de courtoisie,  
 La plus belle, la plus jolie  
 Qui soit : & la pensée tele  
 Vert à ton cuer joie affouvie,  
 Tant lui sera plaisant & belle.

Eslonge roy de mesdisans,  
 N'escoute point leur parlement,  
 Car a tous mes faiz sont nuisans,  
 Et je les hé trop mortellement ;  
 Et saches que l'acointement  
 De tel gent vient, à la parclose,  
 A plus grant mal que dire n'ose ;  
 Mais fay qu'ilz ne te héent mie,  
 Et sers celle qui seignorie  
 A sur toy, & je te jur qu'elle  
 Ta loiauté n'oubliera mie,  
 Tant lui sera plaisant & belle.



## VII

**D**E te dire que larges soies  
 N'est mestier, car bien apperçoy  
 Et congnoiz que, se tu avoies  
 Les biens du monde tous à toy,  
 Tout donroies; & par ma foy,  
 C'est l'une des condicions  
 Qui plus me plaist, car tous les bons,  
 Les beaux, les preux plains de vaillance,  
 Qui amèrent dès leur enfance,  
 Furent de ce faire joieux :  
 Et du maintenir, sans doubtaunce,  
 Ta Dame t'en aimera mieux.

En bonnes gens tes dons emploies ;  
 D'onorer dames ne recroy ;  
 D'estre secret maintien les voies ;  
 Porte tousdiz joliz arroy ;  
 Soies en l'amoureuse loy


Debonnaires, sages, preudoms,  
 Plaisant entre les compagnons ;  
 Vuide de toy oultrecuidance ;  
 Souvent jurer, mentir, ventance,  
 Garde ; ne soies orgueilleux :  
 Et de tenir ceste ordonnance,  
 Ta Dame t'en aimera mieux.

Chante, dance, joustes, tournoyes,  
 De bien faire ne soies coy ;  
 Et s'en bataille te trouvoies  
 Lez le preux, tien te près de soy ;  
 Se celui passe, je t'otroy  
 De vaillance li haulx renoms,  
 Mais qu'ainsi toutes les saisons  
 Maintiengnes ceste acoustumance ;  
 S'en assault viens, devant te lance,  
 En mine, en eschielle, en tous lieux  
 Oû proesce les bons avance :  
 Ta Dame t'en aimera mieux.





## VIII


 E guerre fault en ton país,  
 Gardes que brief ailles dehors;  
 Mais premier aies congié pris  
 De celle qui est tes trésors,  
 Tes biens, tes plaisirs, tes confors;  
 Et t'assème joliquement,  
 Vetz toy & monte richement  
 A ton pouvoir; & ton harnoiz  
 Porte avec toy chascune fois  
 En tous chemins où tu yras,  
 Et soit riches, beaux & adroiz:  
 Des bons plus prisez en seras.

Avant que tu soies partiz,  
 Je t'enseigne que tes effors  
 Et tes desirers soient miz  
 A avoir gens qui cuer & corps  
 Aient mis en honneur, dès lors

Qu'ilz s'armèrent premièrement;  
 Ainçois en prens moins, car tel gent  
 Un en vault mieux que d'autres troiz;  
 Plus d'onneur font en tous endroiz  
 A leur maistre, & bien le saras  
 A l'esprouver : & se ce croiz,  
 Des bons plus prizez en seras.

De chevance soies garniz,  
 Et en ce point l'aler t'accors;  
 Fay de tous tes genz tes amiz,  
 A leur faire plaisir t'amors;  
 Ne seuffre tensonz ne discors  
 Entr'eulx, ne nul ravablement,  
 Se faire le pues autrement ;  
 Au mieux parant va, car c'est droiz.  
 En guerre juste; & soies froiz  
 D'en partir tant que en saras  
 La fin : s'entrestevir la vois,  
 Des bons plus prizez en seras.



## IX

**E**T se tu es tant éureux  
 Que grans guerres puisses trouver,  
 Là en verras de beaux, de preux,  
 Qui voudront en honneur monter.

Met paine de ceulx-là passer,  
 Fay que tu soies le meilleur  
 Tenu : lors te croistra valeur  
 Partout & bonne renommée,  
 Et ce resjoira le cuer  
 A la belle qui tant t'agrée.

Telz fais sont assez plus greveux  
 A faire que à deviser,  
 Mais fortune se tient de ceulx  
 Qui emprennent à conquister.  
 Conquiers honneur; ne dois doubter  
 Paine, peril, n'autre labeur;

*Aime & prie Nostre Seigneur;  
 Maintien-toy en haute pensée ·  
 Car ton bien fait sera douceur  
 A la belle qui tant t'agrée.*

*S'on tient les champs, soies sogneux  
 De ceulx de l'avangarde aler,  
 Car c'est le plus aventureux :  
 On y puet honneur conquister  
 Plus qu'ailleurs. Mais se séjourner  
 Vouloit l'ost, fay, pour ton honneur,  
 Qu'avec le premier entrepreneur  
 Ailles sans faire demourée :  
 Ce ne desplairoit à nul fuer  
 A la belle qui tant t'agrée.*



## X

**E**NCOR te recommans-je bien,  
 S'on vient à ordener frontières,  
 Qu'en la plus prochaine te tien  
 Des ennemis, & voies quières

Que vaillans gens lez toy acquières :  
 Là est le chemin & l'entrée  
 De trouver mainte grant journée,  
 Et d'armes faire en mainte guise.  
 Telle vie est moult honorée,  
 Et chascun bon la loe & prise.

Chevauche souvent, & retien  
 Les chemins, les pas des rivières;  
 Avec les vaillans va & vien;  
 Se courre vont, entr'eux te frères.  
 Là verras qu'en maintes manières  
 Puet estre vaillance esprouvée,

*Par joster, par férir d'espée :  
 Et le cuer qui proesce atise  
 Monstre là sa haute pensée,  
 Et chascun bon la loe & prise.*

*Comme chevalier te convien  
 Au retour chevauche derrières ;  
 Se besoing est, le faiz soustien ;  
 Tourne souvent, la joste quierres ;  
 Entier te tien, ne laisse arrières  
 Sans toy nul de ton assemblée ;  
 Se tu vois gent qui conquestée  
 Puiſt estre par hardie emprise,  
 Fier ens, car c'est valeur loée,  
 Et chascun bon la loe & prise.*



## XI

**E**N tous faiz d'armes te travaille  
 A ton pover, & main & soir;  
 S'en escarmouche vois qu'on aille,  
 Va y : là pourra on véoir

Ton corps, se tu le faiz valoir.  
 Se tu es à siège tenir,  
 Souvent va au guet, car venir  
 Y puet mainte bonne aventure,  
 Où tu pourras bien acquérir  
 L'onneur qui tous jours aux bons dure.

Aussi d'ordenance te baille  
 Que du siège ne dois mouvoir  
 Jusqu'en fin; mais se pour vitaille  
 Dont l'ost soit fort à pourvéoir  
 Vois un capitaine esmouvoir,  
 Qui voist l'estandart asseyr

*Pour vivres à l'ost accueillir,  
 Va avec lui, & met ta cure  
 D'y bien faire, pour ensievir  
 L'onneur qui tousjours aux bons dure.*

*Et se la chose à ce se taille  
 Que tes ennemiz affëoir  
 Viennent ville ou chastel, sans faille  
 Va dedens; fay apparcevoir  
 Qu'à droit quières honneur pour voir;  
 Et se tes gens veulent saillir,  
 Sail premier, & au recueillir  
 Derrier soies, le faiz endure:  
 Ce hardement là fait florir  
 L'onneur qui tousjours aux bons dure.*





## XII

**D**U rendre ne tien parlement ;  
 Et quant hors de ce lieu seras,  
 Tantost, sans nul délaïement,  
 En la première guerre vas,  
 S'elle est bonne, que tu saras ;  
 Et s'il y a nul compaignon  
 Gracieux & de bon renom  
 Qui te veuille d'armes requerre,  
 Ottroie lui, car c'est raison :  
 Ainsi pourras honneur conquerre.

Et te delivre prestement  
 D'accomplir ce que promettras,  
 Et le fay bien, & liement,  
 Trestout le mieux que tu pourras ;  
 Et en ce faisant acquerras  
 Loenge & pris à grant foison ;

Entretien chascune saison  
 De hanter le mestier de guerre;  
 Soies sages, preux & preudom :  
 Ainsî pourras honneur conquerre.

Gouverne toy si doucement  
 Envers tous ceulx où tu vendras,  
 Que chascun veuille bonnement  
 Loer les faiz que tu feras,  
 Ou te servir, se mestier as.  
 Se prisonnier vient de prison,  
 Donne lui, & saches que don  
 Les cuers de mains à un asserre;  
 Pense hault, tien t'opinion :  
 Ainsî pourras honneur conquerre.



## XIII

**E**T se la guerre est faillie,  
 Départie  
 Fay tost de çellui pais;  
 N'arreste, quoy que nul die.

Car l'envie  
 D'honneur que tu as empris  
 Veult que ton cuer ententis  
 Soit & mis  
 A querir chevalerie  
 En tous lieux : & se tousdiz  
 Le fourniz,  
 A honneur ne faudras mie.

Après t'en va en Surie,  
 Par navie,  
 Au sépulcre où Dieu fu miz :  
 Et maine devote vie,  
 Humble & lie ;

*Rens lui graces & merciz,*  
*Aime le, crains & cheriz,*  
*Obéiz,*  
*Humblement merci lui prie :*  
*S'ainsi te maintiens, beau filz,*  
*Soies fiz,*  
*A honneur ne faudras mie.*

*Puis soit ta voie accueillie,*  
*Sans detrie,*  
*Par les desers Arabiz,*  
*Droit où fu ensevelie*  
*Et servie*  
*Des anges de paradiz*  
*Celle a qui Dieu fu amis*  
*Et mariz,*  
*Katherine l'enseigne :*  
*S'en lui est ton cuer espris*  
*Et assis,*  
*A honneur ne faudras mie.*



## XIV

**D**E toy soit bien avisée  
 La contrée,  
 Ce que faire s'en pourra :  
 Tu ne scez se destinée

*Affermée*

*Est qu'on voise par delà  
 A ton temps. Et se deçà  
 Te vient jà  
 Nouvelle d'aucune armée  
 Qui s'apreste, va droit là :  
 Ce sera  
 Proesce bien renommée.*

*Là puet estre la journée  
 Ordenée  
 Qui en hault pris te mettra;  
 Car s'en Turquie est menée,  
 A l'entrée*

Tantost la bataille ara,  
 Ou ailleurs ; maiz en ceulx-là  
     Gent y a  
 De guerre plus adurée :  
 Qui contre ceulx preux sera,  
     Doublera  
 Proesce bien renommée.

Et s'au retraire en galée,  
     Empressée  
 Vois la gent qui t'amena,  
 Par Sarrazins qui l'entrée  
     Destournée  
 Leur aient, or y parra  
 Qui leur effort soustendra,  
     Et sera  
 Le plus preux de l'assemblée :  
 Pour voir, cil qui ce fera  
     Acquerra  
 Proesce bien renommée.



## XV

**E**t se ton bon eur t'envoie  
 Et otroie  
 Que tu te puisses trouver  
 Où fortune ceulx avoie

A qui joie  
 Veult de vaillance donner,  
 C'est de combatre sur mer,  
 Ton penser  
 Et ta volenté emploie  
 D'y tous autres surmonter  
 Et passer :  
 C'est d'onneur la droite voie.

Garde ton cuer ne recroie,  
 Ne s'ennioie  
 De proesce desirer;  
 Mais dedens lui monteploie,  
 Noe & loie

*Vouloir de haut pris monter,  
 Et de nom de preux porter.  
 Et amer  
 Celle qui ton cuer maistroie,  
 Servir, craindre & honorer,  
 Et doubter,  
 C'est d'onneur la droite voie,*

*Souvent tes nouvelles oie,  
 Sache & croie  
 Que tu l'aimes sans fausser;  
 Et des fiennes te renvoie,  
 Ce lui proie,  
 Et te veuille commander  
 Son vouloir, & ordener.  
 Trespasser  
 Ne dois la volenté soie.  
 Sers la bien, c'est la nomper,  
 Qui n'a per,  
 C'est d'onneur la droite voie.*





## XVI

**E**T s'en ta présence adresse  
 Qu'aucun blesse  
 L'onneur que conquise aras,  
 Qui par parole t'apresse  
 Mentereffe,  
 Par ton corps t'en deffendras,  
 Et la chose à tant menras  
 Et feras,  
 Que chascun par ta proesce  
 Dira que le droit en as :  
 En ce cas  
 Doublera ta hardieffe.

Et quant l'euure trichereffe,  
 Traÿtreffe,  
 D'aucun homme congnoistras  
 Contre ton prince, ne laisse,  
 Ne ne cesse,

Tant que le vray en faras;  
 Adonc, s'autre preuve n'as,  
     Prouveras  
 Par toy l'euure péchereffe;  
 Dieu & droit vers toy mettras :  
     Tel pourchaz  
 Doublera ta hardieffe.

L'Eglise & le peuple esdresse;  
     N'entrelaisse  
 Bien à faire où tu pourras;  
 Se dame scez en tristesse,  
     Qu'on abaisse  
 De s'onneur par faulx debas,  
 Son droit pour lui maintendras.  
     Lors seras  
 Empty d'onneur à largesce :  
 Et pour le bien que feras,  
     Ce verras,  
 Doublera ta hardieffe.



## XVII

**M**ES commandemens t'ay monstrez,  
 Tels qu'à mes vrais filz montrer sueil.  
 Se tu les tiens en grans chertez,  
 Ils te mettront en droit escueil


D'avoir pris de chevalerie;  
 Et au parfait ne faultra mie,  
 Mais qu'adez en toy se maintieigne,  
 Plaisance que j'ay tant chérie,  
 Et que ta Dame ami te tieigne.

De ce fera elle mes grez;  
 Et pour le grant bien que te vueil,  
 Me plaist que te soit présentez  
 Le grant plaisir de bel acueil,  
 Et qu'en la noble compagnie  
 De ta belle Dame & amie  
 Soies souvent, & quoy qu'avieigne,  
 Maine d'amours la plaisant vie,  
 Et que ta Dame ami te tieigne.

*De tous biens qui de cuer pensez  
Pevent estre, ne veuz dueil,  
Soies de par moy estrénez,  
Pour ce qu'en trop grant gré recueil  
Ta manière joieuse & lie,  
Qui est de loiauté garnie :  
A droit, pour ce vueil que te vieigne  
Le hault bien de ma seigneurie,  
Et que ta Dame ami te tieigne.*



## XVIII


 INSI me commanda Amours,  
 Et ordena son doux plaisir;  
 Et je mis puis tous mes labours  
 A mon pouvoir de l'acomplir;  
 Car j'ay si loialement amé  
 Celle à qui il m'avoit donné,  
 Qu'il vit que mon cuer ne pensa  
 A nulle riens qu'à loiauté :  
 Pour ce tant de biens me donna.

Et m'envoia tant de douçours  
 Et de si plaisans à sentir,  
 Qu'en moy n'avoit nulles doulours;  
 Car seulement le souvenir  
 De la très parfaicte beauté  
 De celle où mon cuer fu fermé  
 En tous mes faiz me conforta  
 Et il sceut mon loial pensé ,  
 Pour ce tant de biens me donna.

*Lors congneu le joieux secours  
Que vray amoureux doit chérir;  
Car la joie de mes bons jours  
Faisoit en mon penser florir  
La très joieuse volenté  
D'amer celle qu'en tel chierté  
Tenoie; riens tant que cela  
Ne fu de mon cuer désiré :  
Pour ce tant de biens me donna.*



## XIX



E furent biens, à dire voir,  
 Sur tous autres bien éureux ;  
 Ce fu bien quanque doit voloir  
 Cuer de haute dame amoureux ;  
 Car celle en qui service estoie,  
 Ma Dame que si chier tenoie,  
 Plus belle qu'Yseult ne Hêlaine,  
 Par son doulx gré souvent véoie.  
 Et que fault plus à cuer qui aime ?

Ce fu la plus belle à véoir  
 Du monde ; pour ce désireux  
 Estoie tousdiz, main & soir,  
 De véoir ses riz & ses jeux,  
 Qu'en tant de lieux loer ooie.  
 C'estoit m'amour, je la servoie,  
 Ce fu ma chierté souveraine ;  
 J'estoie sien, elle estoit moie.  
 Et que fault plus à cuer qui aime ?

*Ne, certes, je n'ay pas pouvoir  
De dire les biens gracieux  
Que sa beauté me fist avoir;  
Mais j'estoie si très joieux,  
Qu'il m'est aviz que la monjoie  
De la léeffe que j'avoie  
Eust bien mis une salle plaine  
De gens courciez trestous en joie.  
Et que fault plus à cuer qui aime?*





## XX

**L**ONG temps me dura la léeſſe,  
 Beau doux frère, que je vous dy;  
 Car ma belle plaiſant maiſtreſſe  
 Plus & plus tousjours m'abelly

Et plut, car ſon doux cuer vouloit  
 Au mien plus de bien qu'il n'avoit;  
 Et celle léeſſe joieuſe  
 A toute heure me préſentoit  
 Sa belle beauté gracieuſe,

Son joyeux regart plain d'umbleſſe,  
 Son plaiſant maintieng ſeigneury,  
 Son doux parler qui en triſteſſe  
 Ne me laiſſaſt jour ne demy,  
 Son beau corps gent, joliz & droit,  
 La freſche couleur que portoit,  
 Sa douce acointance amoureuſe,  
 Sa loiauté qui tant valoit,  
 Sa belle beauté gracieuſe.

*Celle fu m'amour, ma déesse;  
Et son noble cuer m'enrichy  
Tant, que de si haute princesse  
Voult que fuisse nommé amy,  
Qui toutes les beautez avoit  
Que bouche deviser pourroit,  
Et de grâce fu éureux  
Plus qu'autres; mais toutes passoit  
Sa belle beauté gracieuse.*



## XXI

**T**ANT me nourry joieusement,  
 Tant me quist de plaisirs Amours.  
 Tant me fist vivre liement,  
 Tant me fist de gracieux tours,

Que les ans me sembloient jours  
 Pour la grant léeſſe où j'estoie.  
 Nulle fois au temps ne pensoie,  
 Car ma Dame que tant chéry  
 Me véoit souvent & je ly.  
 Et sa plaifance estoit fermée  
 A mon cuer de joie enrichir :  
 Celle grace me fu donnée,  
 Tout pour loiauté maintenir.


Tel guerredon ottroie & rent  
 Loiauté à ceulx qui tousjours  
 La seruent du cuer loialement.  
 Et pour cela, se les douçours  
 Que dit vous ay & les honnours

Voulez avoir, prenez la voie  
 D'estre loial, je vous en proie.  
 Soiez gent, joieux & joly,  
 Secret, de hault penser garny,  
 En hault lieu soit vostre pensée,  
 Celle seule veuilliez chérir :  
 Si ert en vous joie affermée,  
 Tout pour loiauté maintenir.

Qu'en dittes-vous, beau frère gent ?  
 Vouldrez vous les plaisans labours  
 Maintenir d'amer loialment,  
 Par qui viennent si grans valours,  
 Et de quoy l'amoureux secours  
 Vient à ceulx qui Amours maistroie ?  
 — Oil, sire, je ne voudroie  
 Sans loiauté estre enrichy  
 De quanque Amours a seigneury,  
 Ne me quier autre destinée  
 Que ma Dame seule servir  
 Et amer tant qu'aray durée,  
 Tout pour loiauté maintenir.



## XXII


**C**ERTES, beau frère, droit avez ;  
 Bien savez le meilleur eslire,  
 Puisqu'à loiauté vous tenez ;  
 Se la maintenez tire à tire,  
 Vo penser vous doit bien suffire.  
 Par lui maint haut bien vous vendra,  
 Et désformaiz Amours tendra  
 Vostre cuer sien comme héritage.  
 Bien lui paiez<sup>2</sup> le truage  
 Amoureux ; & je qu'en diroie  
 C'est son plaisir, plus ne lui fault :  
 Car loiauté en cuer resjoie  
 Amours qui tant peut & tant vault.

Par lui vos valeurs accroistrez  
 Plus qu'on ne vous pourroit descrire ;  
 Toutes condicions lairez  
 Que les bons pourroient despire ;  
 Souvent vouldrez jouer & rire ;

Jà d'orgueil ne vous souvendra;  
 Tousjours léesse en vous croistra;  
 Courtois serez d'umblé courage;  
 Tout meffait vous sera sauvage;  
 Adez sera vo cuer en joie,  
 Très-désirant de monter hault  
 Par proesce, qu'aux siens envoie  
 Amours qui tant peut & tant vault.

Chascun jour en vous sentirez  
 Tout ce qu'amoureux cuer desire,  
 Et plus de biens cent fois avez  
 Que je ne vous pourroie dire;  
 Nulle fois ne serez en yre,  
 Dès que la chose à ce vendra  
 Que vostre maistresse voudra  
 Avoir vo cuer en son servage,  
 Et que par amoureux langage  
 Vous dira : le mien vous ottoie  
 A vous amer sans nul deffaut,  
 Et à ce don donner m'avoie  
 Amours qui tant peut & tant vault.



## XXIII

**M**AIS ainçois que tel don aiez,  
 Congnoistrez d'Amours la puissance.  
 Car pour ce que tant voudriez  
 Que vo Dame préist plaisance  
 En vous, de droite acoustumance  
 Prendrez toutes bonnes manières,  
 Plus gracieuses, plus entières,  
 A vo pouvoir, qu'autres ne font;  
 Et tout adiez en vous croistront  
 Noblesce de cuer, haulte emprise.  
 N'en vostre cuer jà ne tendrez  
 Avoir bien fait, à vo devise,  
 Se tous autres ne surmontez.

Non pour tant que bien congnoissiez  
 Qu'en plusieurs a assez vaillance,  
 Mais à forfait vous tendriez  
 Se celle où est vostre espérance,  
 Vostre amour, vostre bienvueillance,

Dont tant voulez les bonnes chières,  
 Savoit que fussiez plus arrières  
 En pris d'onneur qu'autres ne sont;  
 Car par raison Amours semont  
 Vostre cuer d'avoir la maistrise  
 D'onneur en tous lieux où serez,  
 Ne pas ne ferez à vo guise  
 Se tous autres ne surmontez.

Ce noble penser maintegniez,  
 Car c'est l'amoureuse ordenance  
 De loiauté que tant prisiez,  
 Et pour faire s'obéissance  
 Vous fera avoir l'acointance  
 De vo Dame, & les douceurs chières  
 De s'amour, par douces prières,  
 Avec les biens que vous feront  
 Amours & loiauté qui font  
 Presens d'onneur par leur franchise  
 A ceulx qui sont leur; mais leurs grez  
 Est que valeur ne vous suffise  
 Se tous autres ne surmontez.





## XXIV

**T**ELZ biens & d'autres plus joieux,  
 Et ceulx qu'Amours me devisa  
 Avez, s'estes si gracieux  
 Que vous ne vous départez jà  
 De loiauté, car par cela  
 Pourrez venir en la haultesse  
 De vaillance, & à la léeffe  
 Amoureuse qui tout surmonte  
 Les biens dont on peut faire compte;  
 Et tant de joie souveraine  
 Avez, que ne vous faudra rien  
 De toute plaissance mondaine,  
 Et toutes gens vous voudront bien.

Lie, jouant, plaisant en tous lieux  
 Serez, & tout bien vous vendra,  
 Ne jamais mot malgracieux  
 De vostre bouche ne sauldra;  
 Et tout ce que ferez plaira

*A vo belle plaisant maistresse,  
 Vostre Dame, vostre princesse,  
 Par qui en vo cuer croist & monte  
 Vouloir d'onneur, desdaing de honte,  
 Amoureux desir qui vous maine  
 A estre de si doux maintien  
 Qu'adez fuirez chose vilaine,  
 Et toutes gens vous voudront bien.*

*Je ne vous say enseigner mieulx,  
 Mais celle par qui vous croistra  
 Vostre bien, vos plaisirs, vos jeux,  
 Assez mieux vous enseignera,  
 Car dedens vostre cuer mettra  
 Desir d'onneur à si grant presse  
 Que plus en avez qu'à largesse;  
 Et tous ces biens que vous racompte,  
 Loiauté les mesure & compte,  
 Et ses vrais amis en estraine;  
 Faites dont, par le conseil mien,  
 Que loiauté ami vous clame,  
 Et toutes gens vous voudront bien.*



## XXV

**E**T se tant vous voulez forfaire  
 Que ne vueilliez estre loial,  
 A nul bon chief n'en pouvez traire,  
 Avenir vous en peut grant mal.

C'est bien fait de cuer desloial  
 De prier dame & lui promettre  
 Qu'on vult en lui son amour mettre  
 Et on pense ou cuer autre chose :  
 Telle amour est à ceulx forclofe  
 Qui veulent venir à vaillance  
 Par Amours & par sa puissance.

Et certes en tel euvre faire  
 Gist desloiauté natural ;  
 Mais Amours la monstre & déclaire  
 A celles qui ont cuer Roial  
 En loiauté, & de l'aval

Congnoissent ceulx qui entremettre  
 Se veulent de fondre & remettre  
 Loial amour à la parcloſe :  
 Et cuer qu'en tel vouloir repose  
 Doit faillir à toute plaiſance  
 Par Amours & par ſa puiſſance.

*A* ce point gardez le meſtraire,  
 Car, puis qu'en ce meſfait mortal  
 Serez, c'eſt néant du retraire,  
 Tantost vous ſera communal ;  
 Et ſachiez que par pois égal  
 Vouldra Amours ſes biens deſmettre  
 A celui qui tel voudra eſtre  
 Que loiauté n'ara encloſe  
 En ſoy : pour ce bien dire l'oſe  
 Que droit nulle tel gent n'avance  
 Par Amours & par ſa puiſſance.



## XXVI

**E**T se vostre cuer ne vouloit  
 Se maintenir en loiauté,  
 Jà pourtant la chose n'yroit  
 Ores du tout à vostre gré;

Car bien voudriez estre amé  
 De celle qui aroit assiz  
 Son cuer en autre lieu & miz  
 Où, espoir, n'aroit nule envie  
 De jà devenir vostre amie,  
 Et s'orriez ceste nouvelle  
 Pire souvent ou autre telle.

**M**ais vostre cuer sy vous menroit  
 Qu'en seriez brief conforté,  
 Et tost à un autre voudroit  
 Que vostre compte fust compté.  
 S'encore estiez refusé

De celle, frère, or vouldroit pis,  
 Car moins en ariez de pris  
 En toute noble compaignie.  
 Adonc doubleroit la folie;  
 S'en seroit, espoir, vo querelle  
 Pire souvent ou autre telle.

*Et se vo vouloir s'afferoit*  
*A maintenir desloiauté,*  
*Renommée l'encuseroit,*  
*S'en seriez au doit monstré*  
*Et des femmes moins honoré,*  
*Et croistroit sur vous li escri;*  
*Pour une en prieriez dix,*  
*Mais d'estre escondiz vous affie,*  
*N'à responce ne fauldrez mie,*  
*Soit de dame ou de damoiselle,*  
*Pire souvent ou autre telle.*



## XXVII

**T**OUTESFOIS s'eur de fortune  
 Qui aide aux mauvais & aux bons  
 Souffroit qu'en fussiez amé d'une  
 Belle, bonne, & de hauls renoms,  
 Qui ne sceust vos condicions,  
 Mais vous amast si loialment,  
 Si fort, si amoureusement,  
 Que dame peut amer ami,  
 Ce ne durroit an ne demi;  
 Car vostre faulx vouloir estrange  
 Vous feroit tost aler au change.

Et voudriez prier chascune  
 Qui prendroit en gré vos raisons,  
 N'en vous suffisance nés une  
 N'aroit, tant vous fëist grans dons  
 Amours qui en toutes saisons

*Veult trop grant bien à jeune gent.  
 Et s'il scèust que ligement  
 Fussiez ou service de lui,  
 De haulx biens fussiez enrichy;  
 Mais vostre cuer plus vil que fange  
 Vous feroit tost aler au change.*

*Mais loiauté qui est commune  
 A ses gens par moult d'achoisons  
 Ne donroit en vous une prune,  
 N'en vos fausses oppinions,  
 Mais feroit vos grans traïsons  
 Savoir partout communalment,  
 Par quoy, sans nul délaiement,  
 Seriez de celle häy  
 Qui si fort vous aroit chery;  
 Mais fausseté qui vous chalange,  
 Vous feroit tost aler au change.*





## XXVIII

**E**T sachiez que telz changemens  
 Font jeunes gens trop empirer  
 Qui ne se tiennent à contens  
 De riens qu'Amours leur puist donner.

Ne ses plaisans biens savourer  
 Ne pevent, pource qu'en mains lieux  
 Mettent leur cuer ; mais amans tieux  
 N'ont pensée nette ne pure :  
 Car qui par amoureuse cure  
 En plusieurs lieux son cuer espart  
 Partout en a petite part.

*Les amoureux commandemens  
 Pourroient à paines garder,  
 Car ilz n'ont pas ou cuer dedens  
 Du pouvoir d'Amours qui fermer  
 Les péust en noble penser,*

*Fors qu'aucune fois sont joieux ;  
 Mais jà pourtant n'en vaudront mieux  
 En honneur dont renom leur dure :  
 Car qui l'amoureuse aventure  
 Léale serche trop à tart  
 Partout en a petite part.*

*Amours est droiz destruisemens  
 A ceulx qui lui veulent fausser,  
 Car ses amoureux sentemens  
 Qu'il lui plaiſt aux loiaux monſtrer  
 Scet bien à tels gens refuſer,  
 Car ilz ſont trop maugracieux ;  
 Sans bien avoir devendront vieux,  
 Tristes, félons à deſmeſure :  
 Car cuer qu'en fauſſeté s'adure  
 Et des biens d'Amours ſe départ  
 Partout en a petite part.*



## XXIX

**A**INSI sert Amours & démain  
 Chascun qu'à fausseté s'amort ;  
 Poy ont de la joie mondaine,  
 Vers lui ne treuvent nul confort.


Gardez-vous donc de faulx accort,  
 Car s'une fois vous tient & lie,  
 Vous estes pris ès las de mort :  
 A tart congnoistrez vo folie.

**E**t se fausseté tant vous maine  
 Qu'arrivé soiez à son port,  
 Vous voudrez qu'Amours vous estraine  
 De ses biens sans qu'amez trop fort.  
 A ce point n'eschiet pas le sort  
 Amoureux de vostre partie,  
 Car se d'Amours querez déport,  
 A tart congnoistrez vo folie.

*Aviz vous sera qu'on vous aime  
Ou doie amer, soit droit soit tort ;  
Mais renommée qui vous clame  
Faulx amoureux vous point & mort  
Sy bien que l'amoureux ressort  
N'avez le montant d'une alie :  
Se plus y mettez vostre effort,  
A tart congnoistrez vo folie.*



## XXX


 AR ainsi tost qu'on vous verra  
 En quelque plaisant assemblée  
 Où de belles dames ara,  
 Chascune sera confortée  
 D'estre de vous d'amours priée,  
 Car bien vostre fait congnoistront  
 Et vo manière diffamée :  
 Et par ce toutes vous herront.

Adonc par raison doublera  
 Vostre dolereuse pensée ;  
 Mais jà à nulle n'en vendra  
 Pitié, par quoy soit alégée.  
 Ainsi passerez mainte année,  
 Mais fausseté qui vous semont  
 Fera en vous sa demourée :  
 Et par ce toutes vous herront.

*Lors vo bouche s'esmouvera  
A estre si mal renommée  
Que de toutes gens mesdira ;  
Car envie sera entrée  
En vostre cuer, & si fermée  
Que nulz biens entrer n'y pourront,  
Ne nulle plaisance loée :  
Et par ce toutes vous herront.*



## XXXI

**B** IEN pourrez mesdire d'autrui,  
 Mais ne cuidez pas qu'on vous croie.  
 Ne ne pensez jà que nullui  
 En vos paroles s'esbanoie,  
 Se ne sont ceulx qu'Amours renoie,  
 Mesdisans, celle gent maudite  
 Qui sont, & bien le prouveroie,  
 De tous maugracieux l'eslite.

En ceulx là sera vo refuy,  
 De leurs faulx mesdiz menrez joie ;  
 Ne ce n'est pas ne d'ier ne d'uy  
 Que les meschans vont celle voie.  
 Se ceint estes de tel courroie,  
 De vous conseiller je m'acquite,  
 Car vous serez, se Dieux m'avoie,  
 De tous maugracieux l'eslite.

*A toutes gens ferez ennuy  
Qui Amours & honneur maistroie,  
Et du monde ferez celui  
Dont le renom moins ameroie ;  
Car s'un chetif paier devoie,  
Par vous baillier seroie quitte,  
Car vous devendrez, j'en jurroie,  
De tous maugracieux l'eslite.*





## XXXII

**D**ES or, serez si malostru  
 Qu'on vous en pourroit nommer Roy ;  
 Et si tost que serez venu  
 En compaignie d'esbanoy,  
 Chascun en devendra plus coy,  
 Mais de vous diront en appert :  
 De cestuy ne prenez conroy,  
 Car qui plus y met plus y pert.

Des femmes serez mal volu  
 Par fausseté, qui en son ploy  
 Vous ara miz & retenu.  
 Ne mettre n'y pourrez arroy ;  
 Nulle ne vous voudra lez soy,  
 Tant serez de grace désert,  
 Mais diront : laissons-le à recoy,  
 Car qui plus y met plus y pert.

*Bien sera l'orgueil abatu  
Dont avez empris le desfroy  
De mesdire, car esperdu  
Serez à ce point là, ce croy,  
Se honte doubtez, par ma foy.  
Or veez de quoy fausseté sert :  
Gardez-vous de croire en sa loy,  
Car qui plus y met plus y pert.*



## XXXIII

**E**NCORE ne vous donrez garde  
 Dont vous vient ce mauvais renom,  
 Pour vostre pensée couarde  
 Qui vous en fera l'achoisson  
 Descongnoistre; maiz sans raison  
 Vous semblera que par envie  
 Vous ont en celle compagnie  
 Tous & toutes si desprisié.  
 Lors revendrez un poy plus lié,  
 Et penserez, vaille que vaille,  
 Que vostre fait soit hault prisié,  
 Mais on n'en donroit une maille.

Car Amours qui scet & regarde  
 Vostre fait, vostre oppinion,  
 Et que fausseté ne retarde  
 D'estre en vous en nulle saison,  
 Vous sara bien le guerredon

*Rendre de vo mauvaise vie ;  
 Car en belle, douce & jolie.  
 Sera vo desir adrécié ;  
 Mais par lui serez estrangié  
 De son amour, comment qu'il aille,  
 Dont vous serez moult courroucié,  
 Mais on n'en donroit une maille.*

*Et quant congnoistrez que trop tarde  
 A vous venir l'amoureux don  
 De s'amour qui vous point & larde,  
 Et fait sentir mainte frisson  
 Par desir, or vous semblast bon  
 Avoir mieux loiauté servie.  
 Honorée, crainte & chérie ;  
 Car vostre meffait effacié  
 Ne puet estre, c'est mot tranchié.  
 Lors verrez qu'Amours vous travaille.  
 Et voudrez qu'on en ait pitié,  
 Mais on n'en donroit une maille.*



## XXXIV

**L**ORS commencera la tourmente  
 Dont vous avez tristesse & dueil;  
 Car tant voudrez la belle gente.  
 Tant desirrez son bel acueil.

Tant l'amerez, qu'en droit escueil  
 Serez de mort, se de sa grâce  
 Ne lui plaist que merci vous face,  
 Dont la prierez à merveille;  
 Mais loiauté lui desconseille,  
 Qui veut que ses ris & ses jeux  
 Et ses grans douceurs appareille  
 A un autre qu'elle aime mieulx.

Jà son cuer ne sera en sente  
 De faire chose à vostre vueil;  
 Mais sa belle tendre jouvente,  
 Son doulx regart, son riant œil.  
 Feront Amours passer le sueil

De vostre cuer, à si grant masse,  
 Qu'à tousjours y parra la trasse,  
 N'onques maiz d'Amours la pareille  
 Ne sentistes; maiz son cuer veille  
 En un penser plus gracieux,  
 Qui s'amour donner lui conseille  
 A un autre qu'elle aime mieux.

Car fausseté qui en vous sente,  
 Dont le renom hé & desvueil,  
 Lui présentera sans attente  
 Vo mal penser, vo fol orgueil,  
 Ne jà de lui n'avez recueil  
 Amoureux en lieu ne en place;  
 De vous véoir sera tost lasse,  
 Et son cuer qui pour vous sommeille,  
 Que desir amoureux resveille  
 Et fait si gay & si joieux,  
 Donra plaifance non pareille  
 A un autre qu'elle aime mieux.



## XXXV

**B** IEN sera vostre cuer plain d'ire  
 Quant en ce point vous trouverez  
 Que chascun vous voudra despire,  
 Ne nulle plaisance n'arez  
 De celle que si chier tendrez,  
 Car tousjours moins vous prisera  
 Quant plus vostre fait congnoistra ;  
 Mais pourtant l'amoureuse flame  
 Qui vostre cuer point & entame  
 Ne sera moins enracinée  
 En vous, combien qu'en vostre Dame  
 N'iert jà pour vous merci trouvée.

Encor ne vous pourront suffire  
 Les maulx que d'Amours porterez ;  
 Adez irez de mal en pire,  
 Plus & plus tousjours l'amerez,  
 Car en sa grâce espérez

Qui en aucun temps vous vendra,  
 Ce créerez ; mais jà n'avendra,  
 Car mal renom tant vous diffame  
 Que vostre éur mettra soubz lame  
 Et vostre bonne destinée,  
 Ne d'Amours qui les bons réclame  
 N'iert jà pour vous merci trouvée.

*D*ésformaiz croistra le martire  
 Du mal d'Amours que sentirez,  
 Ne nul bien ne sarez eslire  
 En vostre fait, dont vous serez  
 Ainst que tout désespérez ;  
 Car vostre Dame ne voudra  
 Vous amer pour riens, maiz sera  
 Poy courcie de vostre blasme,  
 Ne jà cuer, corps, vouloir ne ame  
 N'ara, pourquoy vous soit donnée  
 S'amour, n'en autre noble fame  
 N'iert jà pour vous merci trouvée.





## XXXVI

**A**INSI serez de point en point  
 Selon vos euvres démené.  
 Des biens d'Amours n'arez jà point  
 Ne de vaillance renommé

Ne serez, car vo temps passé  
 Avez sans maintenir proesse,  
 Franchise de cuer ne noblesse.  
 Lors pourrez congnoistre & choisir  
 Comme loiauté fait florir,  
 Et comme fausseté déserte;  
 Par ces deux serez, sans faillir,  
 Méry selon vostre desserte.

Loiauté sara bien à point  
 Recorder comme avez ouvré  
 A Amours à qui son cuer joint,  
 Et qui la tient en grant chierté.  
 Par entreulx sera commandé

*A fausseté que ne vous laisse,  
 Mais bien vous maint com chien en lesse  
 Au point où ceulx doivent venir  
 Qui s'efforcent de lui servir.  
 Lors irez droit à vo grant perte,  
 Et serez, contre vo plaisir,  
 Méry selon vostre desserte.*

*Qui vous aimera si vous doint;  
 Vostre bien sera tost alé.  
 S'adonc grief douleur ne vous point  
 Au cuer, trop serez forsené,  
 Quant ainsi vous verrez livré  
 A fausseté la trichereffe,  
 Qui en la prison de tristesse  
 Vous mettra sans jà revenir.  
 Par ce pas vous fauldra saillir.  
 N'est-ce bien meschéance apperte ?  
 Là serez-vous tout à loisir  
 Méry selon vostre desserte.*



## XXXVII

**L**A vivrez de tristesse plains,  
 Là porterez douleur entière,  
 Car fausseté qui entre mains  
 Vous tendra ne lairoit arrière

De soy, pour don ne pour prière,  
 Vo cuer, maiz bien l'avisera  
 D'amer telle dont poy ara  
 Bien, ne plaisir, n'avancement.  
 Maiz toutesfois il convendra  
 Que sien soiez entièrement.


De celle ferez bien ratains;  
 Semblant ferez de l'avoir chièr,  
 Et en faisant le bon compaigns  
 Vendrez vers lui, à lie chièr,  
 La prier, sans qu'Amour se fière

*En vostre cuer, ce vous sera  
 Adviz ; mais le dé tournera,  
 Car puis que la verrez souvent,  
 Vueilliez ou non, Amours voudra  
 Que sien soiez entièrement.*

*D'une courroie serez teins,  
 Et tel varlet, tel chamberière :  
 Ceste n'en aimera pas mains  
 De cinq ou six. De tel manière  
 Maintenir sera coustumière ;  
 De long temps commencié ara.  
 Belle ne bonne ne sera,  
 Et si verrez appertement  
 Qu'Amours à ce vous forcera  
 Que sien soiez entièrement.*



## XXXVIII

ELLE vous fara bien paier  
 Et mettre à point par doux attraiz.  
 Moult vous sera douce au premier;  
 Trop loera vos diz, vos faiz.

Tost cuiderez estre amé; maiz  
 Elle y mettra bien tel atour  
 Pour vous estlongnier de s'amour  
 En la vous faisant desirer,  
 Que vo cuer mettra en l'ardour  
 Dont puis avez maint mal amer.


Manière lui verrez changier.  
 Bien semblera que déformaiz  
 Se vueille de vous estrangier,  
 Et que d'ennuy porte grant faiz.  
 Et vous qui voudrez que parfaiz

Soit vostre fait au premier jour,  
 Lui direz : Belle que j'aour,  
 Ce que vous voy tristour porter  
 Mettra en mon cuer la langour  
 Dont puis avez maint mal amer.

Car, pour vostre amour adrécier,  
 Me verrez au mal dont jamaiz  
 Ne gariray ; car de légier  
 M'ara mort miné & deffaiz,  
 Se vostre doulx cuer ne met paix  
 En la paine qui sans séjour  
 Croist en moy, & que la douleur  
 Qu'en vous voy me vueilliez compter.  
 — Ainsi, frère, entrez ou tour  
 Dont puis avez maint mal amer.



## XXXIX


 AR, ainçois que vous ait compté  
 Ce pourquoy tant se desconforte.  
 Ara maint grant soupir getté,  
 En vous disant que pour vous porte  
 L'ennuy dont voudroit estre morte,  
 Car poy de temps l'avez amée,  
 Et sy queurt jà la renommée  
 Que d'elle vous avez vantant.  
 Lors fera la desconfortée :  
 C'est un des tours de faulx-semlant.

Jà sera plaint & regreté  
 Son grant bien que renom amorte  
 Par vo parler desordené  
 Qui en mesdire se déporte,  
 Disant : Je me faisoie forte

*D'estre de vous Dame clamée,  
 Combien que m'amour accordée  
 Ne vous avoie tant ne quant.  
 — A ce mot semblera pasmée :  
 C'est un des tours de faulx-semlant.*

*Adonc serez acheminé  
 Au plaisir qui maint mal aporte,  
 Et moult cuiderez estre amé  
 De celle-là qui est la porte  
 De fausseté, & vostre sorte  
 Avez trop bien en lui trouvée;  
 Et tousjours croistra vo pensée  
 En lui amer plus que devant.  
 Mais de s'amour n'avez denrée :  
 C'est un des tours de faulx-semlant.*





## XL

**Q**UOY que soit de l'accordement,  
 Mais toutes fois mainte promesse  
 Lui ferez & maint serement  
 Qu'onques parole ventereffe.

Ne nulle riens qui à tristesse  
 Déust son doulx cuer esmourvoir  
 Ne déistes, maiz vo vouloir  
 En lui amer se ferme & tient.  
 Et certes vous lui direz voir,  
 Car tousjours droit à droit revient.

*M*oult recevra lentement  
 Vostre excusance; car maïstresse  
 Vouldra estre tout ligement  
 De vous, & savoir quelle aspresse  
 Desir vous fait, qui ne la blesse

*Pour vostre amour, ne main ne soir.  
 Mais jà ne pourrez percevoir  
 Comme son faulx cuer se maintient ;  
 Amours ne le pourroit vouloir,  
 Car tousjours droit à droit revient.*

*Lors lui priez humblement  
 Que sa douce plaisance adresse  
 A croire & savoir fermement  
 Que ce mal dont elle vous presse  
 N'avez pas fait, & sa noblesse  
 Vueille cela tenir pour voir.  
 Lors ne le pourra desvouloir  
 Par semblant ; & s'ainsi avient,  
 Sien serez sans riens remanoir,  
 Car tousjours droit à droit revient.*



## XLI

**L**ORS congnoistra de venue  
 Qu'avenue  
 Est à son droit désirier.  
 Dès or vous tendra en mue,  
 Sans que mue

Pour vous son vouloir premier;  
 Et se pour vous alier  
 Et lier  
 A s'amour qu'avez voulue  
 Vous donnoit au rapaisier  
 Un baisier,  
 Pour tant droit ne se remue.

Car sa manie esperdue  
 Ne perdue  
 N'ara jà de vous trichier.  
 Telle guise a maintenue  
 Et tenue

*Long temps, ce n'est d'uy ne d'ier.*  
*Bien vous sera apaier*  
*Et paier*  
*De vostre desconvenue ;*  
*Se vous la comparez chier,*  
*Ami chier,*  
*Pour tant droit ne se remue.*

*Lors yert l'amour parcrée,*  
*Dont crée*  
*Fu fausseté, qu'estlongnier*  
*Vous deffendra la véue*  
*Que éue*  
*Arez par son faulx dangier,*  
*De celle qui de légier*  
*Alégier*  
*Ne vous veult, trop s'en tient mue,*  
*S'il lui plaist vo cuer plagier*  
*Et blécier,*  
*Pour tant droit ne se remue.*



## XLII

**D**E rechief la priez,  
 Et direz  
 Que jamais esbatement  
 N'arez, tant que vous verrez

Et sarez  
 Que vous aime loialement;  
 Cuer, corps, amoureuxment,  
 Ligement,  
 En la servir soubzmettrez,  
 Et de cuer entièrement,  
 Fermement,  
 A tousjours maiz l'amerez.

Adonc joieux devendrez,  
 Car en grez  
 Prendra l'amoureux présent  
 De vo cuer que lui donrez,  
 Qui voudrez

*Que sien soit sans partement ;  
 Et vous dira doucement,  
 Chièrement :*  
*Vous pry qu'encor atendez.  
 — Et pour cel acointement  
 Humble & gent  
 A tousjours maiz l'amerez.*

*Puis dira que bien savez  
 Que portez  
 A mains maulx du parlement,  
 Dont bien estes excusez,  
 Mais tenez  
 Qu'encore son cuer s'en sent,  
 Tant que resjoïssment  
 De présent  
 N'a, ne n'iert par lui donnez ;  
 Par ce doulx alongement,  
 Plus forment  
 A tousjours maiz l'amerez.*



## XLIII

**E**T vous, qu'amour désireuse.  
 Délicteuse.  
 De plus en plus esprendra,  
 Lui direz : m'amour joieuse,  
 Gracieuse,  
 Jamais mon cuer bien n'ara  
 Tant qu'à vo douceur plaira,  
 Qui miz l'a  
 En langueur très dolereuse,  
 L'alégier, & ce sera  
 Quant ara  
 Vostre accordance amoureuse.

Adonc d'amour dangereuse  
 Et piteuse  
 Le semblant vous monstrera,  
 Disant : fortune envieuse,  
 Ennuieuse,


Pour vous, amis, me sera,  
 Car tant vous aim que desjà  
     En moy n'a  
 Pensée d'amour oyseuse ;  
 Par mon cuer se congnoistra  
     Qui voudra  
 Vostre accordance amoureuse.

Maiz trop devieng paoureuse  
     Et doubteuse  
 Qu'autre n'amez, car cela  
 Seroit tristeur languereuse,  
     Desdaigneuse,  
 A moy; & quant là vendra  
 Mon cuer, pour vous se mourra,  
     Et plaindra  
 Sa fortune maleureuse ;  
 S'ainsi est, mal desira,  
     N'ottroia  
 Vostre accordance amoureuse.





## XLIV


 DONC cuiderez avoir  
 Le pouvoir  
 De mener joieuse vie,  
 Et de tout vostre vouloir

Et savoir  
 Lui direz : je vous mercie,  
 Ma belle Dame jolie  
 Et amie,  
 Du bien par quoy recevoir  
 Me faites joie acomplie.  
 Ce me lie  
 A tout vostre remanoir.

Adez la voudrez véoir,  
 Main & soir;  
 Trop vous yert sa compaignie  
 Plaisant, & à dire voir,  
 Jà mouvoir

N'en pourrez à chiére lie ;  
 Mais elle ne fauldra mie  
     Que ne die :  
 Amis, ne vous doit chaloir  
 D'aler. Mon cuer vous en prie,  
     Qui s'affie  
 A tout vostre remanoir.

Ce ne pourrez desvouloir,  
     Dont douloir  
 Vous fauldra, quoy que nul die ;  
 Car celle n'ara espoir  
     Que valoir  
 Vous face heure ne demie,  
 Mais mettra son estudie  
     Et maistrie  
 A vous mettre en nonchaloir,  
 N'en son cuer n'ara partie  
     Qui la lie  
 A tout vostre remanoir.



## XLV

**S**EREZ-vous donc bien ou chemin  
 D'avoir joie & bonne aventure ?  
 Par ma foy, bien scay que nennin ;  
 Car Amours ara mis sa cure

*A ce que tel loier vous paie,  
 Et pis que dire ne saroie  
 Trouverez en celle qui mine  
 Vo cuer, car fausseté l'ottroie,  
 Qui est de tous maulx la racine.*

*Adez lui serez près voisin,  
 Trop l'amerez à desmesure,  
 Jà ne voudrez soir ne matin  
 Estre sans lui ; en telle ardure  
 Vivrez pour celle qui de joie  
 Rira, quant congnoistra la voie  
 Qu'Amours pour vos maulx vous destine  
 Par qui fausseté vous chastoie,  
 Qui est de tous maulx la racine.*

*Et tousjours lui sera enclin  
 Vostre cuer, quoy qu'il endure,  
 A la servir sans prendre fin,  
 Ne d'autre plaisir n'ara cure.  
 Tant l'amerez fort, qu'en diroie ?  
 Que vous entrez, j'en jurroie,  
 Où fortune ceulx achemine  
 Que fausseté en ses las loie,  
 Qui est de tous maulx la racine.*



## XLVI

**A** ce coup serez mis ou tour.  
 Tant sara de vous gouverner  
 Que jà ne la verrez un jour  
 En une manière durer.

Une heure vous voudra chérir,  
 A l'autre prendra desplaisir  
 En vous & en vostre manière ;  
 Autre fois vous voudra joïr,  
 Autre de vous ne fera chière.

Puis en faisant semblant d'amour  
 La verrez plaindre & soupirer,  
 En vous disant par grant douçour :  
 Amis, j'ay entendu qu'amer  
 Voulez autre pour moy guerpir.  
 S'ainsi est, pour vous vueil mourir,  
 C'est la chose que j'ay plus chière :  
 Car de ma douleur amenrir  
 Autre de vous ne fera chière.

*Lors ne ferez pas long séjour  
De maint grant serement jurer  
Au contraire; car pour l'ardour  
D'amour que voudrez savourer,  
Lui voudrez trop faire plaisir.  
Par lui voudra Amours mériter  
Vostre acoustumance première.  
Celle seule pourrez servir,  
Autre de vous ne fera chière.*



## XLVII

**E**n la servant acquerrez,  
 De ce soiez vous tout certain,  
 Telles tâches, dont puis serez  
 Souvent courcié & soir & main :

Mais vous prendrez vostre confort  
 A hanter gens qui de tel sort  
 Seront que sera vostre amie,  
 Et par ceulx avez pis que mort,  
 Ains que la feste soit faillie.

A toute heure les trouverez  
 Faulx & mauvais, c'est leur réclain ;  
 De tous mesdire les orrez,  
 Poure seront, fol & vilain.  
 Avec ceulx sera vo ressort,  
 De tous maulx serez à droit port ;  
 Car vous serez de vo partie  
 Orgueilleux, menteur, fol & ort,  
 Ains que la feste soit faillie.

*V*anteur, mauplaisant devendrez,  
*L*âche, couart, de péchié plain;  
*V*ostre amie jalouferez,  
*R*umoreux ferez, pour certain;  
*M*ais souvent verrez qu'arez tort;  
*M*onstré vous sera par plus fort  
*D*e vous, qui ara la maistrrie,  
*S*'il peut, de vo Dame, & l'accort.  
*A*ins que la feste soit faillie.





## XLVIII

**E**T je croy qu'il n'y fault pas.  
 Non feront d'autres grant foison,  
 Car, de belle ville beau tas,  
 En fera elle garnison.

Mais non pour tant long temps sera  
 Que son chier ami vous tendra,  
 Une fois fière, autre en douceur;  
 Et puis à droit point vous laira,  
 Viel, poure, triste, sans honneur.

De l'amer ne serez pas las,  
 Quant fausseté pour vengoison  
 Vous fera sentir ce solas  
 Qui vous sera mortel poison ;  
 Car quant eslongnier vous voudra  
 Celle pour qui vo cuer gerra  
 Ou lit de tristesse & de pleur,  
 En langueur finer vous faudra,  
 Viel, poure, triste, sans honneur.

*Or véez les périlleux las  
Ou pris ferez, pour l'achoiſon  
De fauſſeté, s'à gieu n'à gas  
De voſtre cuer lui ferez don;  
Car loiauté ne finera  
Tant qu'ainſi juſticié ara  
Cil qui maintendra tel erreur,  
Et enſin mourir le fera  
Viel, poure, triſte, ſans honneur.*



## XLIX

**F**ÈRE, oÿ m'avez raconter  
 Une partie des travaux  
 Qu'Amours fait à ceulx endurer  
 Qui estre ne veulent loiaux,  
 Mais non pas tous, car tant de maulx  
 Y a que je n'en scay le nombre;  
 Pour ce, vous pry que deffoubz l'ombre  
 De fausseté ne vous logiez,  
 Car tous les maulx en ariez  
 Que dit vous ay, sans nulle faille;  
 Car Amours veult tousjours paier  
 Les fausses gens, comment qu'il aille,  
 De tel service tel loier.

Ne point n'y fault; pour ce, garder  
 Se doit chascun qu'il ne soit faulx;  
 Car qui la vie en veult mener,  
 Il ne peut que les durs assaulx  
 De fausseté la desloiaux

Ne viengnent en lui sans semondre,  
 Tant qu'en douleur la faille fondre ;  
 Ne remède n'y sariesz  
 Mettre, se venus estiez  
 A ce point là nommé, tant vaille;  
 Car nul ne peut contralier  
 Vers Amours, qu'en fin ne lui baille  
 De tel service tel loier.

Ainsi veult Amours ordonner  
 Ses nobles jugemens royaulx.  
 Par fausseté fait tourmenter  
 Ceulx qui sont si desnaturalx  
 Qu'à ses euvres sont communaulx ;  
 Sans menacier, sy les encombre  
 Qu'on les pourroit lier & tondre ;  
 Quant en ses laz sont trébuchiez,  
 Jamais n'en seront desliez ;  
 Là les estraint, point & travaille.  
 En faisant de vie dangier.  
 Ainsi leur paie, compte & taille,  
 De tel service tel loier.



## L

**T**OUTESFOIZ ce que vous chasti  
 De fausseté, en vous monstrant  
 Les grans maulx qui viennent par li,  
 Et comme elle est désavenant

En corps de lignage vaillant  
 Et en cuer qui monter voudroit  
 A hauteſſe le chemin droit  
 Qui affiert à chevalerie,  
 N'est pas que bien ne croie & die  
 Qu'adez amerez loialement,  
 Car bien voy que vo cuer l'accorde;  
 Mais fait vous ay l'enseignement  
 Pour ce qu'en fin vous en recorde.

Car bien croy que d'Amours chéry  
 Serez, beau, doulx, chier frère, tant  
 Que lié, gent, joieux & joly,  
 Gay, amoureux, doulx & plaisant.  
 Loial, ſecret, très déſirant

De maintenir en tout endroit  
 Tout ce dont noble cuer devoit  
 Avoir pensée gaie & lie  
 Vous tendra; loiauté l'ottrie,  
 Qui l'amoureux avancement  
 Vous veult, & que vo cuer s'amorde  
 A ses loys savoir fermement,  
 Pour ce qu'en fin vous en recorde.

Et quant de tel bien enrichi  
 Vous ara l'aïde puissant  
 De loiauté, par qui garni  
 Serez de renom avenant  
 Et de maintieng esjoïssant  
 Tout noble cuer, estre pourroit  
 Qu'aucune tant vous ameroit  
 Que volentiers seroit servie  
 De vous & de bon cuer amie;  
 Mais lors gardez si franchement  
 Vo cuer qu'à fausseté n'aborde.  
 De ce vous faiz avisement,  
 Pour ce qu'en fin vous en recorde.



## LI

**M**OULT me fu plaisant le conseil.  
 Moult me sembla loial & sain,  
 Du chevalier qui sans pareil  
 Fu, ce m'est vis; de grace plain,  
 Beaux & preux, dévot & mondain  
 En fait, en parler gracieux  
 Fu, est, & ses renoms est tieulx.  
 Lors lui dis par humble parole :  
 Sire, moult me plaist vostre escole  
 Et vo noble conseil loial,  
 Ne du trespasser n'ay entente;  
 Sans lui n'aray ne bien ne mal.  
 Amours ce vouloir me présente,

Qui veult que tout mon appareil  
 Soit mis à servir soir & main  
 Loiauté, & moult me merveil  
 Comment homs a le cuer si vain  
 Qu'il a à fausseté réclain.

Telz gens sont trop malgracieux ;  
 Sy vous merci, de cuer joieux,  
 De ce que la pensêe fole  
 M'avez monstré, qui ceulx affole  
 Qui ont cuer faulx & destioial,  
 Desquels ne vueil suir la sente ;  
 Tenir vueil le chemin Roial.  
 Amours ce vouloir me présente,

*A* qui je sers, pour qui je vueil,  
 Qui est mon confort souverain,  
 Qui m'est clarté, lune & soleil,  
 Qui par espoir me fait certain  
 D'estre de bon éur prochain,  
 Qui tant m'esjoit en tous lieux  
 Que dedens moy de mieux en mieux  
 Loial vouloir atache & cole  
 Qui mon cuer embrasse & acole,  
 Et par franchise natural  
 Lui plaist qu'en vous me ferme & ente  
 Comme à mon conseil principal.  
 Amours ce vouloir me présente.





## LII

**A**UQUES tost après me parti  
 Du chevalier qui conseillié  
 M'ot loialement, & puis ce di  
 En fu tousjours mon cuer plus lié ;

Car adez mélencolié  
 M'estoie à loiauté tenir,  
 Et il me monstra que venir  
 M'en pourroit des biens sans mesure,  
 Tant fu lié de celle aventure,  
 Et son conseil tant me plaisoit  
 Que raconter ne le saroie,  
 Car en ce mon cuer se fermoit  
 Pour ce que loiaument amoie.

Bien retins le conseil de lui,  
 Du faire fu appareillié,  
 Car mon cuer le vouloit ainsi  
 Pour ce qu'il estoit alié  
 A loiauté & obligié,

Ne pour riens n'en vouldist partir.  
 Et j'amoie, sans repentir,  
 De vraie amour loiale & pure;  
 Je y mettoie toute ma cure,  
 Car tout mon désirier estoit  
 De servir ma Dame & ma joie,  
 N'autre riens mon cuer ne vouloit  
 Pour ce que loiaument amoie.

*Ainsi en ce penser joli,*  
*Loial & gay & envoisié,*  
*Me maintins, & moult m'abelli*  
*Ce qu'il m'ot dit & anoncié,*  
*Que par loiauté avancié*  
*Estre povoie & parvenir*  
*A proesce qui fait florir*  
*Les vaillans en renom qui dure,*  
*Et que de l'amoureuse ardeur*  
*Qui par desir me destraignoit*  
*Par loiauté trouver pourroie*  
*Alégence, & ce m'avendrait*  
*Pour ce que loiaument amoie.*



## LIII

**P**uis ne demoura pas long temps  
 Qu'en une compaignie vins  
 De gens gracieux & plaisans .  
 Trop volentiers entr'eulx me tins,

Car ils estoient bien aprins  
 De faire plaisir à chascun.  
 Ce lieu fu à joie commun,  
 Et tous ceulx qui dedens estoient  
 Trop bien maintenir le savoient ;  
 Et si fu assis pour mieux plaire  
 Dessus la riviere de Laire.


Des dames y vis avenans,  
 Belles, plaisantes, aux cuers fins;  
 Et des damoiselles jouans  
 Y ot assez en ce pourprins,  
 Mais tous leurs noms pas ne retins,

*Pour ce n'en vueil nommer nez un ;  
 Mais toutes les vy sur le flun  
 Aler jouer, & là faisoient  
 Maintes choses qui moult plaisoient.  
 A tous cela leur vy-je faire  
 Dessus la rivière de Laire.*

*Lors me trais vers un des chalans,  
 Et droit au point que j'y survins,  
 Y vint chevaliers ne scay quans,  
 Avec femmes; là me contins  
 Com jeunes homs qui est enclins  
 A son vouloir, car mot aucun  
 Ne diz, n'a nullui ne tins run ;  
 Mais au plus loing dont ils séoient,  
 En pensers qui m'esjoïssioient  
 M'appuyai, enclin le viaire  
 Dessus la rivière de Laire.*



## LIV


 A fu regardant la gravelle,  
 Et les petis poissons noer,  
 En pensant à ma Dame belle :  
 Car plus me plaisoit ce penser  
 Que tous les biens qu'autres donner  
 Me pourroient, car tant amoie  
 Dès lors celle qui est ma joie,  
 Mon bien, m'amour & m'espérance,  
 Que ce penser en oubliance  
 Me fist mettre la compaignie  
 Doulce, plaisant, gente & jolie.

Car adonc en mon cuer nouvelle  
 Estoit Amours, qui tant amer  
 Me faisoit qu'onques d'amour telle  
 Nulz homs n'oy, ce croy, parler.  
 Et depuis, tousjours, sans cesser,

*Dedens moy croist & monteploie ;  
 Mais bien le vueil, car ce m'envoie  
 Léeffe, douceur & plaisance,  
 Et par cela me vient puissance  
 D'avoir en moy pensée lie,  
 Douce, plaisant, gente & jolie,*

*Et plaisir dont mon cuer sautelle,  
 Et grâce d'Amours espérer,  
 Par qui l'amoureuse estincelle  
 Croist en mon cuer & luist si cler  
 Que j'y puis à droit remirer  
 Sa grant beauté qui tant m'esjoie,  
 Son plaisant maintien qui m'avoie  
 A estre en son obéissance,  
 Et par sa bonne bien vueillance  
 Me puet donner joieuse vie,  
 Douce, plaisant, gente & jolie.*



## LV

**A**INSI qu'estoie en tel estat,  
 J'oy à une d'elles dire :  
 — J'en voy un qui prent son esbat  
 A penser, sans jouer ne rire.

Vers lui vois savoir s'escondire  
 Me voudra de moy raconter  
 Une partie du penser  
 Qui en ce point le lie & tient.  
 Je croy bien que d'Amours lui vient  
 Qui l'a mis en son doux servage  
 Es jeunes jours de son aage.

Lors s'en vint sans plus de débat  
 Vers moy, en moy disant : — Beau sire,  
 Je vous voy sy simples & mat,  
 Rien croy qu'Amours vous fait desrire,  
 Et qu'à lui pensez tire à tire.

Et ès biens qu'il vous peut donner.  
 Est-ce vray? ne vueilliez céler  
 A moy ce que vo cuer soustient,  
 Car par bon conseil bien avient  
 Qu'aucun amoureux devient sage  
 Ès jeunes jours de son aage.

*E*t la besongne va de plat  
 A celui qui ne scet eslire  
 Son bien en temps, car tost s'embat  
 Un autre en ce qu'il plus desire,  
 Dont puis le fait vivre à martire.  
 Et pour ce que vous voy ester  
 En jeunesse, conseil donner  
 Vous voudray; bien bon se devient,  
 Et tel qui en joie maintient  
 Chascun qui en ensuit l'usage  
 Ès jeunes jours de son aage.





## LVI

**D**ROITTE merveille me sembla  
 Ce qu'ainsi fait conseil m'offroit  
 Sans requeste, & sy m'ennuia  
 Que mon doux penser me tolloit;

Car de riens ne me congnoissoit,  
 S'alors ne s'en estoit enquisse  
 Aux chevaliers qui à devise  
 Estoient beaux & bons & preux,  
 Et j'estoie un enfant entreulx.  
 Sy pensay que par eulx avint  
 Qu'ainsi araisonner me vint.

Toutesfois, à celle heure là,  
 De moy mot traire ne pouoit;  
 Mais pour ce, point ne se cessa,  
 Car par semblant trop bien monstrois  
 Que sa volenté désirois

*Aſſavoir ſe m'amour aſſiſe  
 Avoie entièrement & miſe  
 A ſervir le dieu amoureux ;  
 Mais mon cuer en fu merveilleux,  
 Et pour eſtrange choſe tint  
 Qu'ainſi araiſonner me vint.*

*De rechief encor me parla,  
 Car en cela plaiſir prenoit,  
 Et doucement me demanda  
 Se mon cuer bien & fort amoit  
 Lors diſ : Oÿ, car vray eſtoit.  
 Puis me diſt, ſans eſtre requiſe,  
 Que ſ'amer vouloie à ſa guiſe,  
 Qu'el me donroit conſeil eureux  
 Tant que je ſeroie joieux.  
 A mon temps, des fois plus de vint  
 Qu'ainſi araiſonner me vint.*



## LVII

**P**UIS m'enquist se celle qu'amoie  
 M'avoit encor s'amour donnée.  
 Je dis que non, mais j'espéroie  
 Que ma plaissance bien eurée  
 Venroit par elle, & la pensée  
 Plus de léeffe me donnoit  
 Que tous les biens qu'autre rien née  
 A tousjours donner me pourroit.

— Filz, espérance vous resjoie  
 Par vo dit, & plaist & agréé ;  
 Mais volentiers de vous saroie  
 La réponse qu'avez trouvée  
 En vo Dame, puis qu'acordée  
 N'est à ce que vo cuer voudroit.  
 — Nulle, mais bonne destinée  
 A tousjours donner me pourroit.

*N'encor ne fu onques en voie  
Qu'ausé lui eusse avoir comptée  
L'ardeur qui me point & maistroie  
Pour sa belle beauté loée,  
Qui en mon cuer est si fermée  
Qu'autre ne l'en deffermeroit,  
Et par qui de biens grant livrée  
A tousjours donner me pourroit.*



## LVIII

**Q**U'ES ne lui deistes les maulx  
 Qu'Amours vous font pour lui porter,  
 Ne les peines, ne les travaux  
 Qu'ils font à vo cuer endurer ?

— Certes non, mais le doulx penser  
 Qui me vient par la douceur d'elle  
 La me fait & fera amer,  
 Car c'est du monde la plus belle.

— Vous voulez donc estre loiaux ?  
 Je le voy bien à vo parler.

— Certes voire, car d'estre faux  
 Font toutes gens trop à blasmer.  
 Mieux vueil morir que jà fausser  
 Vers celle que ma Dame appelle.  
 Sien suis sans autre désirer,  
 Car c'est du monde la plus belle.

— *Se saviez les durs assaulx  
Qu'Amours vous fera présenter  
Par désir qui est ses vassaulx,  
Bien croy que vostre cuer muer  
Se voudroit, car sans plus, compter  
N'oserez pas vostre querelle.*  
— *Ne m'en chaut, laissez moy ester,  
Car c'est du monde la plus belle.*



## LIX

**E**NCOR ne vous est pas besoing  
 Qu'ainsi me départe de vous.  
 Des biens d'Amours estes trop loin,  
 Et taillié de les perdre tous

Par vo penser qui tel courroux  
 Vous donra, telle est ma sentence,  
 Qu'enviz serez de mort rescoux,  
 Car po avient ce que fol pense.


Sy vous pry, requier, & enjoing  
 Beau chier frère, beaux amis doulx,  
 Que du maintenir n'aiez soing,  
 Ne pour riens n'en soiez jaloux,  
 Car mis seriez au deffous  
 Des biens d'Amours, sans que deffence  
 Eussiez par le Dieu amoureux,  
 Car po avient ce que fol pense.

*Ne soiez pas féru ou coing  
De folz, trop sont maléureux.  
Créez le conseil que vous doing,  
Par ce pourrez estre joieux,  
Doux, & plaisant, & gracieux ;  
Et s'autrement faites, en ce  
Trouverez tous maulx dolereux,  
Car po avient ce que fol pense.*





## L X



 R me dittes, se trouviez  
 Belle dame, douce, plaisant,  
 Et à son maintien véiez  
 Que d'amours vous monstraft semblant,  
 Vouldriez la, par convenant  
 Qu'amie la deussiez clamer ?  
 — Nenni, car j'aim ma Dame tant,  
 Qu'autre ne quier, ne vueil amer.

— Et se priée l'aviez  
 De s'amour, en lui requérant  
 La sienne que tant vouldriez,  
 Et de ce vous fust refusant,  
 Dittes-moy, dès là en avant  
 Vouldriez-vous sien demourer ?  
 — Oil, certes, je vous créant  
 Qu'autre ne quier, ne vueil amer.

— Certes, filz, mestier ariez  
De bon conseil, car maintenant  
Voy qu'avenir ne saries  
Aux grans biens qu'alez désirant.  
Pour ce vous pry que tant ne quant  
Ne maintenez ce fol penser.  
— Ne m'alez plus de ce parlant,  
Qu'autre ne quier, ne vueil amer.



## LXI


 U moins vous laissez conseillicr,  
 Et puis faictes vostre plaisir.  
 Vous m'avez dit par cuidier  
 Espérez vos biens avenir,  
 Et que celle que tant servir  
 Voulez n'en scet encore rien.  
 Vous ne congnoissez à combien,  
 Beau doux filz, vostre fait se monte;  
 Trop estes loing de vostre compte,  
 Quand vo Dame ne le congnoist.  
 Dittes-lui, n'en aiez jà honte:  
 Ainsi qu'il peut aler si voist.

Dès que pourrez adrécier  
 Vers elle, faictes lui sentir  
 Que vous estes son chevalier  
 A tousjours mais, sans repentir.  
 Se lors avient que parvenir

Puissiez à vostre fait, c'est bien ;  
 Se non, ne soiez pas si sien  
 Que d'autre amer ne faciez compte.  
 Gardez qu'Amour ne vous surmonte,  
 Car en peu d'eure monte & croist.  
 Faittes ce que je vous raconte :  
 Ainsi qu'il peut aler si voist.

Car s'elle peut monteploier  
 En vo cuer si fort que tenir  
 Vous puist du tout en son dangier,  
 Vous estes pis que se morir  
 Vous féist. Pour ce, revenir  
 Vous veulliez, frère, au conseil mien,  
 Et vous istrez hors du lien  
 Qui vostre cuer destraint & donte ;  
 Mais gardez qu'on ne vous mescompte,  
 Car par ce le plaisir destroit.  
 Priez partout chez duc, chez conte :  
 Ainsi qu'il peut aler si voist.



## LXII

**M**AIS faites bien secrètement  
 Vostre fait, quel part que ce soit ;  
 Car s'il estoit sceu, vraiment  
 Vo besongne pis en vaudroit

Et trop moins prisée en seroit.  
 Mais c'est toute la loiauté  
 Que vous avez en vérité,  
 Mon doux enfant, à maintenir.  
 Pour ce me créez, car venir  
 Vous en peut des biens grant foison.  
 Prenez bien d'Amours parfournir :  
 Veult au faucon, veult au hairon.

Toutesfoiz regardez comment  
 Vostre fait fournir se pourroit  
 Ains que priez, & doucement  
 Vous tenez entre elles, c'est droit.  
 Servez chascune en son endroit,

Loez leurs fais & leur beauté,  
 Car trop mieulx en prendront en gré  
 Vos paroles, quant requérir  
 Les voudrez de vous retenir.  
 S'une prent en gré vo raison,  
 Acomplissez brief vo désir :  
 Veult au faucon, veult au hairon.

Sachiez que prendre prestement  
 Son bien, si tost qu'on l'aparçoit,  
 Est fait de bon gouvernement.  
 Mais l'acoustumance nuiroit  
 Qui deux ou trois en prieroit  
 En un hostel, car descélé  
 Seroit tantost & raconté  
 De l'une à l'autre sans faillir ;  
 Telz fais font parjures tenir  
 Les gens qui sont de tel renom.  
 Au fort, rien n'y devez crémir :  
 Veult au faucon, veult au hairon.



## LXIII

**M**AIS les belles que priez,  
 Poursuivez-les jusques en fin  
 Humblement, & vous trouverez  
 Que d'amours avez bon butin.

Simplement, comme en larrecin,  
 Les priez main, soir, nuit & jour,  
 Sans long parler; mais nul séjour  
 Ne mettez en ce poursievir,  
 Se par dur escondit fuir  
 Ne vous convenoit cest affaire:  
 Ce que non. Maiz pour bien joïr  
 Moult est avenant faire & taire.

Faire que ne raconterez  
 Compte de vous soir ne matin,  
 N'en mal d'autrui ne parlerez.  
 Aux femmes serez bon voisin,  
 Secret, maiz soiez entérin

De mettre vostre fait ou tour  
 Par quoy la grant joie d'amour  
 Vient à ceulx qu'Amours endruir  
 Veult de ses biens ; & resjoir  
 Vous fera, se le pouvez traire  
 Au point ; & pour l'acconsievir  
 Moult est avenant faire & taire.

*Les femmes moult obéirez  
 Qui le conseil estroit & fin  
 Saront de celles qu'amerez.  
 A leur plaisir serez enclin ;  
 Et se parent ont ne cousin  
 Qu'il aiment, mettez vo labour  
 A leur faire bien & douçour.  
 Par cela pourrez esblenir  
 Maint cuer félon & ensuir  
 L'euore que tant voulez parfaire.  
 Mais pour tous ces poins assouvir  
 Moult est avenant faire & taire.*





## LXIV

**N**E jà vo cuer ne s'esbahisse,  
 Se priez damoiselle ou dame  
 Qui rudement vous escondisse;  
 Tost se rapaisera, par m'ame.

Donnez-en à Amours le blasme,  
 En luy priant que vous pardonne.  
 Dittes que tant est belle & bonne  
 Qu'au fort amer la vous convient,  
 L'estriuer à l'encontre est nient.  
 Puis l'embraciez secrètement  
 En jouant, fol est qui ce crient :  
 Trop sens n'affiert à jeune gent.

S'en mal le prent, trop sera nice,  
 Ou fera trop la sage femme ;  
 Mais n'en doubtez, car tel office  
 Ne feroit cuer qu'Amours embasme,  
 Et le vostre tout sien réclame,

Et par Amours à lui se donne.  
 Cuidez vous donques que la bonne  
 Amoureuse dont tout bien vient  
 N'arrive? Trop bien me souvient  
 Comme Amours en po d'eure esprent.  
 Fournissiez, car bien vous avient :  
 Trop sens n'affiert à jeune gent.

*A*mis, se Dieu me bénéisse,  
 S'à vo cuer qui par Amours pasme  
 Plaisoit bien que je l'apréisse,  
 L'ardeur qui le point & entame  
 Adouciroit, & l'ardant flame  
 Qui le bruisst & atisonne  
 Cesseroit ; car bien abandonne  
 A vous ce qui joie maintient :  
 Qu'amez partout. Et s'il avient  
 Que des femmes priez un cent,  
 Mieux vous en vendra, se devient :  
 Trop sens n'affiert à jeune gent.



## LXXV



En creux vous vs trouvez le quare,  
 Trop mieu s'avez en toutes grises  
 Entre les cuers vous embatez.

Affair vous pourrez embatez,  
 Ferme sera vostre baigne;  
 Monte vous chaudiere d'une baigne,  
 S'en la vous fais plus fouffetté.  
 Tous biens vous verrez, qui en la baigne.  
 Car en la granche est le blé.

Amours a piece se doit miser  
 En tous ses lieux, ne point abire  
 Ne les veult, Pour ce, sans faulxiser  
 Paine mettez à poir embatez  
 Des cuers des plus viles embatez.

*A vostre amour; & à ce songne  
 Le vostre, ne rien n'y ressongne.  
 Et par cela, en vérité,  
 Avez des biens, qui que les dongne,  
 Car en la granche va le blé.*

*Tant plus vendront à vos devises  
 Vos fais, tant plus devez fors batre  
 En vous que n'y soient acquises  
 Renommées par qui rabatre  
 Se puiſt la joie dont l'emplastre  
 Trait de vo cuer. Ce dont on frongne,  
 C'est triſteſſe; maiz ſans eſlongne,  
 Puis qu'en éur ſerez entré,  
 Vous vendront biens, je le teſmongne,  
 Car en la granche va le blé.*



## LXVI

**E**T se par aucune des belles  
 Que priez est descouvert  
 Ce qu'avez dit, en telz nouvelles  
 Doit estre le remède appert.

Dire lui pouvez : à quoy sert  
 Qui de poy priée se tient ?  
 Trop bien vous plaist s'en cuer lui vient  
 Que s'amour vous eslongne & fuie.  
 Prenez en gré, s'ainsi avient :  
 A la foiz beau chanter ennuye.

*Et s'ainsi que muent querelles,  
 Où volentiers Amours s'ahert,  
 D'autrui dedens les cuers de celles  
 Qu'amerez, se ce fait, se pert  
 Pour vous ; car trop tendront couvert*

*Le désir qu'en eulx se maintient.  
 Se l'aparcevez, il convient  
 Qu'en tort les mettez, puis s'apue  
 Vo cuer à ne les prifier nient :  
 A la foiz beau chanter ennuye.*

*Lors tant que simplement entr'elles  
 Vous maintenez, grant bien deffert  
 Cil qui par secrètes sentelles  
 Scet ramendrer un fait désert.  
 Se puis vous veulent, recouvert  
 Tenez leur fait, il le convient ;  
 Mais s'à part sont, bien me souvient  
 Que grant vent chiet pour po de pluie.  
 Alez au point, bien appartient :  
 A la foiz beau chanter ennuye.*



## LXVII

**A**UTRE chose vous vueil aprendre :  
 Jamaiz femmes ne chastiez  
 De leurs plaisirs, par ce descendre  
 En leur malvouloir pourriez.

Amez les, loez, & prifiez,  
 Fuyez tousjours leur male grâce;  
 Et s'aucun véez qui pourchace  
 Ce qu'amerez, n'en faittes compte.  
 Chascun ne prent pas ce qu'il chace :  
 Tousjours revendrez à bon compte.

Ne jà ne vueilliez entreprendre,  
 Se d'une l'accort ameriez,  
 Qu'en voulsiffiez sérement prendre,  
 Car par ce vous vous lieriez  
 A jurer; s'en parjureriez

*Maint sèrement en poy d'espace.  
 Et s'au fort leur vouloir s'enlace  
 Que jurez, pour eschever honte  
 Jurez, mais quièrent qui le face :  
 Tousjours revendrez à bon compte.*

*Je vous pry que vueilliez entendre  
 Les pions que vous ay enseigniez,  
 Et maintenir, & à ce tendre  
 Qu'en sachiez plus, & sy soiez  
 Songneux que d'Amours exploittiez.  
 Poursiuez tousjours cette trasse,  
 Gardez que vostre cuer n'embrasse  
 Vouloir dont Amours le surmonte.  
 Mais que jà n'entrez en sa nasse,  
 Tousjours revendrez à bon compte.*





## LXVIII

**A**VEZ-VOUS dit, Dame ? — Oÿ, sire.  
 Vous plaist-il telz voies tenir ?  
 Se mon conseil voulez despire,  
 Bien vous en pourra mal venir.

— C'est bien dit. S'Amours maintenir  
 Me doint joie & bonne aventure,  
 Je n'ay de vostre conseil cure,  
 Trop y a malice & décoite.  
 Là ne maint pas le bien qui dure :  
 Tout doit perdre qui tout convoite.


Car il me doit trop bien suffire  
 D'amer celle, creindre, obéir,  
 Que mon cuer a voulu eslire  
 D'entre les autres pour servir ;  
 Ne je n'ay vouloir ne désir

*De mettre volenté ne cure  
 Au contraire. Pour ce, trop dure  
 M'est vo parole & riens n'exploitte,  
 Car bien say, par vérité pure :  
 Tout doit perdre qui tout convoite.*

*De vous croire seroie pire,  
 Et mon bien en pourroit tarir,  
 Combien que bel me savez dire  
 Ce qui me pourroit avenir.  
 Et sachiez que cent fois mourir  
 Vouldroie, avant que desnature  
 Fust en moy à tel desmesure  
 Que mon cuer à loiauté droite  
 Ne se tenist, car je vous jure :  
 Tout doit perdre qui tout convoite.*



## LXIX


 MIS, à vo contenance,  
 Sans doubtaunce,  
 Voy bien que sievir la sente  
 Voulez, par quoy l'espérance  
 D'alégance

Perdrez, sans que vous en mente,  
 Ainçois qu'aiez des ans trente;  
 Car l'attente  
 Qu'avez n'ara pas puissance  
 Qu'en vo cuer ne soit présente,  
 Comme rente,  
 Plus tristesse que plaissance.

Ennuy me fait vo souffrance,  
 Car penance  
 Avez empris & tourmente;  
 Et pour ce que, sans doubtaunce,  
 Vostre avance

Vouldroie, foy me présente  
 Et Amours vouloir qu'entente  
     Vraie & gente  
 Vous donne de vo grevance,  
 Qui vault pis que plaie atente,  
     Dont on sente  
 Plus tristesse que plaisance.

Premier diray l'ordenance  
     Où l'enfance  
 De vo cuer playe & adente,  
 Qui loial acoustumance  
     D'aliance  
 Prent en Amours, qui entente  
 De douleur en sa jouvente  
     L'accravente ;  
 Puis vous donray remembrance  
 Que qui en un lieu s'alente  
     En foy ente  
 Plus tristesse que plaisance.



## LXX

**D'**AUTRE part, vous monstreray  
 Et diray  
 La joie bien éureuse  
 Dont Amours sert sans esmay

Tout cuer gay,  
 Vuit de l'ardeur amoureuse,  
 Qui pensée a curieuse,  
 Sans oiseuse,  
 A pourchacier sans grant glay  
 Sa destinée joieuse,  
 Délitteuse,  
 Par un chemin que je say.

Devant tout vous blasmeray,  
 Et de vray,  
 Vo loiauté précieuse ;  
 L'estat vous enseigneray  
 Où l'essay

*D'entente si merveilleuse  
 Vous mettra, car dangereuse,  
     Poy piteuse,  
 Fortune sur vous verray  
 De vous destruire envieuse  
     Et songneuse,  
 Par un chemin que je say.*

*Vous m'avez dit, oÿ l'ay,  
     Que le ray  
 De la beauté savoureuse  
 De celle dont dire ahay  
     Vous orray  
 Luiſt en vous, mais paresceuse  
 Est vo langue & paoureuse,  
     Trop douteuse  
 De lui dire; dont saray  
 Vo fortune langoreuse,  
     Dolereuse,  
 Par un chemin que je say.*



## LXXI

**E**T s'elle savoit vos maulx  
 Et travaux,  
 Que tant lui voudriez dire,  
 De légier, frère, nouveaulx  
 Ses consaulx  
 Prendroit de vous escondire.  
 Adonc seroit fort d'eslire  
 Le moins pire  
 Des griefs doulereux mortaulx  
 Qui vous mettront en martire  
 Et en yre.  
 Est-ce jeu, compains, loiaux ?

Peut estre que de mains beaux  
 Jouvenceaux  
 Est priée tire à tire,  
 Par quoy ses pensers Roiaux  
 Communaulx

Seront tousjours à desdire  
 Vos vouloirs, s'elle s'atire  
 Que desfire  
 Plus leurs jeux & leurs reveaulx  
 Que les voz ; lors serez sire  
 De l'Empire.  
 Est-ce jeu, compains, loiaux ?

Tost perdrez vos jeux, vos saulx,  
 Liez & baulx ;  
 En point de vous desconfire  
 Serez, car les durs assaulx  
 Criminaulx,  
 Qui font les amans desfire,  
 Sentirez, sans contredire ;  
 N'il n'est mire  
 Qui douleurs si très-cruaulx  
 Alégast, tant que suffire  
 Deust pour rire.  
 Est-ce jeu, compains, loiaux ?





## LXXII

**E**NCOR n'estes-vous pas prez  
 Que comptez  
 Lui soit le mal dont l'estraîne  
 Pour sa douce amour portez,

Dont avez  
 Mainte peneuze sepmaine.  
 Se c'est dame souveraine,  
 A grant paine  
 D'elle vous aprocherez.  
 Adez vous sera lointaine,  
 Mais prochaine  
 Toute douleur trouverez.

Car se si bien fortunez  
 Vous trouvez  
 Que fortune à ce vous maine  
 Que sa grant beauté véez,  
 Où avez

*Vostre espérance mondaine,  
 Lors l'ardeur d'amour grevaine,  
     Dont la graine  
 En vostre cuer sèmerez,  
 Vous yra de vaine en vaine,  
     Sy que plaine  
 Toute douleur trouverez.*

*Creintis, douteux devendrez;  
     S'en perdrez  
 Vo manière premeraine,  
 Pour l'amour dont l'amerez.  
     Lors verrez  
 Comme Amours amant démaine,  
 Quant le tient en son domaine,  
     Car alaine,  
 Ne cuer, ne pouvoir n'arez  
 De quérir garison saine,  
     Dont soudaine  
 Toute douleur trouverez.*



## LXXIII

**E**t s'il est ainsi que ce soit  
 Femme sur qui garde soit mise,  
 Vous y faudrez à venir droit;  
 Ce n'est pas chose tost conquise  
 Que dame quant elle est gardée.  
 Qui lui dira vostre pensée,  
 N'à qui direz-vous tel secré ?  
 Tour n'y voy, c'est chose fermée,  
 J'à d'elle ne serez amé.

Or, avenist par quelque endroit  
 Que de vous fust d'amours requise,  
 Tantost partir vous convendroit,  
 Po l'aroit vostre amour esprise;  
 Puis seroit votre demourée  
 Longue, maiz à vo retournée  
 Seroit vo fait mal ordonné.  
 S'ainsi est la chose atournée,  
 J'à d'elle ne serez amé.

*Car il avient, & on le voit,  
Que compagnie amour atise,  
Et de ce faillir vous faudroit,  
Car tout n'yroit pas à vo guise.  
Et sans celle, bien po trouvée  
Amour ès cuer enracinée  
D'amant & d'amie a esté;  
Mais pource qu'en la vous dévée,  
Jà d'elle ne serez amé.*



## LXXIV

**E**T peut-estre se elle est telle  
 Que jà ne vouldra vostre amour  
 Neant plus que d'un autre, & s'en celle  
 Est vostre cuer, certes nul jour


Vous n'en avez bien ne plaisirance;  
 Car point ne voudra l'accointance  
 De vous ne de vostre manière.  
 Lors serez, à po d'espérance,  
 De tous biens reculez arrière.

S'il avient que parler à elle  
 Ne puissiez, trop avez douleur,  
 Ou s'il ne plaisoit à la belle  
 Vostre accointance par nul tour,  
 Vous mourriez de desplaisance;  
 De telz mez, plus qu'à suffisance,  
 Sert Amours en sa court plénrière  
 Ceulx qui sont par droite ordonnance  
 De tous biens reculez arrière.

*Et ce sont ceulx qui la querelle  
Maintiennent & la grant folour  
Où vous estes ; & pour ce, felle  
Seroie vers vous sans secours,  
Se moy, qui congnois dès enfance  
L'effort d'Amours & sa poissance,  
Ne créez de pensée entière.  
S'ainsi n'est, vous ferez d'usance  
De tous biens reculez arrière.*



## LXXV


 R, pensez donques à quel fin  
 Vostre fait conclurre pourra.  
 Tant l'amerez que cuer enclin,  
 N'amour, ne penser, n'arez jà  
 A autre, puis qu'en ce s'enlasse  
 Vo cuer que loiauté embrasse;  
 Dont trop plainz vo jeunesse & dueil,  
 Elas ! tant je vous conseillasse  
 Tenir la règle que je vueil.

Je congnois trop bien le butin  
 Qu'Amours de ses biens vous donra,  
 Puis que vous prenez le chemin  
 De tant amer. S'en avendra  
 Que voie ne tendrez ne trace,  
 Sy non là où sa belle face  
 Verrez; dont serez en l'escueil  
 De mort, s'eur ne vous pourchasse  
 Tenir la règle que je vueil.

*Car vostre vouloir entérin  
Sy fort désirer vous fera  
A la véoir soir & matin,  
Que chascun s'aparcevera  
Que vous l'amez ; & lors grant masse  
Avez de douleur, car en place  
Où elle soit n'avez accueil  
D'elle. Pour ce, trop vous loasse  
Tenir la règle que je vueil.*





## LXXVI

**M**AIS s'il avient que vous puissiez  
 Estre vers elle longuement,  
 Lors crériez, se la prissiez  
 D'amours bien gracieusement,  
 Qu'en éussiez responce telle  
 Que vostre cuer de la nouvelle  
 En fust en bien joieux estat ;  
 Mais pour la creinte qu'arez d'elle  
 Long temps serez en ce débat,

Pensant que se lui déissiez  
 Bien à loisir, & loing de gent,  
 Que meilleur responce éussiez.  
 Mais ce ne treuve on pas souvent,  
 Car bien tost mue tel querelle,  
 Et souvent à droite cautelle  
 Avient qu'entre les deux s'embat  
 Destourbier. Pour ce, pour la belle  
 Long temps serez en ce débat.

*Lors seroit fort que n'entriessiez  
En maint estrange pensément,  
Et qu'en pensant n'ordenissiez  
Vo prière quelle & comment;  
Mais, au fait, volerez d'autre éle,  
Car parole telle ne quelle  
N'en direz, puis qu'Amours s'embat  
En vo cuer, par qui estincelle  
Long temps serez en ce débat,*



## LXXVII

**C**OUART, sans ce que lui osez  
 Par nésun tour compter ne dire  
 D'un grant temps ce que penserez;  
 Et en ce temps Amours desfrire

*Vous fera tousjours. tire à tire.  
 Mais, au fort, il vous convendra  
 Le lui dire, mais ce sera  
 Bien loing de ce qu'arez pensé;  
 Car un tout seul mot raconté  
 N'en sera par vous, bien le say,  
 Mais prendrez nouvelle manière  
 De prier, dont vo fait pour vray  
 Yra tout ce devant derrière.*

*Car moult nicement lui direz,  
 Trop redoubterez l'escondire,  
 Dont trop nice lui semblerez.  
 Lors doublera vostre martire  
 Tant qu'à peine apaiserez l'ire*

Dont vostre cuer chargié sera,  
 Quant serez à part ; & dès là  
 En avant croistra vo pensé  
 Que, se plus doucement parlé  
 Sans paour & sans long delay  
 Eussiez de venue première,  
 Mieulx fust, car pour ce nice essay  
 Yra tout ce devant derrière.

Lors des maulx d'Amours sentirez  
 Tant qu'il devra plus que suffire,  
 Car petite espérance avez,  
 Ne bon tour ne sarez eslire  
 En vostre fait ; mais, qui que rire  
 Ou plorer en doie, il faudra  
 Qu'encor la priez. Lors sourdra  
 En vo cuer tristesse à plenté,  
 Car plus ne voudra que compté  
 Lui soit vo fait ; pour ce, d'esmay  
 Portera vo cuer la banière,  
 Et par ces pous que dit vous ay  
 Yra tout ce devant derrière.



## LXXVIII

**C**AR cuer triste ne souffreroit  
 Faire chose qui déust plaire,  
 Et cuer trop douteux referoit  
 Tourner ses biens tout au contraire;

Et de trop amer tel afaire  
 Vient, cela savons-nous trop bien.  
 Or, regardez en quel lien  
 Se boute qui aime trop fort!  
 Encor y a plus, car l'effort  
 De mesdisans met contre soy,  
 Qui tost congnoissent sa pensée;  
 Car en cuer qui n'a frain n'arroy  
 Amour ne puet estre celée.

**E**t ilz scevent bien, on le voit,  
 D'une tel besongne à chief traire;  
 Car cil qui premier l'apparçoit  
 Le va tost aus autres retraire,  
 Et ne semble pas que desplaire

*Leur doye nul bien terrien,  
 Mais tantost par ami moien,  
 Dont ilz ont maint de leur accort,  
 Mauvaiz garçons sèment discort  
 Entre les amans, je m'en croy,  
 Et descueurent à la volée  
 Les secrez d'amours . dont pourquoy  
 Amour ne puet estre celée.*

*Puis destourbent par quelque endroit  
 Tout ce qui plaisir puet atraire ;  
 Car tout amoureux, puis qu'il soit  
 Gracieux, secret, débonnaire,  
 Joieux, plaisant, cestui deffaire  
 Vouldront, s'ilz pevent, ne pour rien  
 N'effauceroient son maintien,  
 Mais lui feront de son droit tort,  
 N'à sa Dame par nésun sort  
 Ne pourra parler; dont effroy  
 Lui fera faire mainte alée  
 Entour elle : & par tel conroy  
 Amour ne puet estre celée.*



## LXXIX

**A** ce point vous convient venir,  
 Se ne maistrisez vostre cuer,  
 Mais ne cuidez pas qu'esjoir  
 S'en doie la belle à nul fuer;

Car adès ont dames cremeur,  
 Au premier, que appercéue  
 Ne soit leur amour & scéue,  
 Ne cil n'est pas en amour sage  
 Qui ne scet celer son courage.  
 S'en est moins prisé qui ce fait,  
 Et charge sa Dame & ennoie.  
 Ce chemin tendrez, au parfait,  
 Puisqu'Amours vostre cuer maistroie.

*Mais tel usage maintenir  
 Estrangist l'amoureuse ardeur  
 Des cuers des dames, ne plaisir  
 N'y prennent, n'amour, ne douceur;  
 Car chose, tant soit de valeur,*

Puis que sans traveil est éue  
 Et sans désir, n'est chier tenue;  
 S'en avient, on le voit d'usage,  
 Qu'amant qui poursuit à oultrage  
 Sa Dame, en la tenant forfait  
 Vers elle & son éur desvoie:  
 Par ce perdrez vos biens à fait,  
 Puisqu'Amours vostre cuer maistroie.

Ainsi vous en doit avenir  
 Puisque maintenez tel erreur,  
 Ne vo Dame n'ara désir  
 D'alégier vostre grant douleur.  
 Puisque c'est des dames la fleur,  
 D'assez d'autres est bien volue,  
 Plus liez, plus baulx, dont retenue  
 Fera d'aucun, & le musage  
 Paierez. Nul autre avantage  
 N'y voy pour vous, car trop mestrait  
 Avez d'avoir choisi tel voie:  
 Et de grâce en serez deffait,  
 Puisqu'Amours vostre cuer maistroie.





## LXXX

**E***T se fortune vous est  
 Sy douce & si gracieuse  
 Que celle qui tant vous plait  
 De vous veulle estre amoureuse,*

*Telle léesse joieuse  
 Gaires ne vous durera,  
 Car vo fait s'apparcevera  
 Long temps ains que ce avieigne.  
 Cuidez qu'alors n'en souvieigne  
 A ces jaloux mesdisans ?  
 Oÿ, car trop leur agrée  
 A telx fais estre nuisans  
 De cuer, de corps, de pensée.*

*Lors avendra sans arrest  
 Que telle gent envieuse  
 Qui de mesdire sont prest  
 Maineront vie ennuieuse  
 A vo Dame & dangereuse ;*

Mais bien apointié sera  
 Par eulx que vous n'orrez jà  
 Nouvelle qui de lui vieigne,  
 Ne qui en espoir vous tieigne  
 D'avoir joie ne bon temps.  
 Trop sera de prez gardée,  
 A ce seront entendans  
 De cuer, de corps, de pensée.

*Par ceulx monteploie & naist*  
*Aus amans douleur crueuse;*  
*Car s'Amours vous fait le prest*  
*De destinée eureuse,*  
*Par ceste gent despiteuse*  
*En tristesse muera;*  
*Car pouvoir ne vous vendra*  
*Que lettre de vous parvieigne*  
*A elle, & qu'il ne convieigne*  
*Qu'en lit de douleur gisans*  
*Languissiez nuit & journée,*  
*Les biens d'Amours desfrans*  
*De cuer, de corps, de pensée.*



## LXXXI

**A**INSI, par longue demeure  
 Et par Amours mal celer,  
 Pourroit tost avenir l'eure  
 Qu'elle se pourroit tenner

De vostre amour; car durer  
 Ne puet jeune cuer sans joie,  
 Et pour ce prendra la voie  
 De querir autre plaisance.  
 Ce n'est pas fort, c'est usance,  
 Ne vous en mervueillez jà :  
 Or s'en gart qui s'aimera.

**M**ais ainçois qu'elle sequeure  
 Vostre cuer par lui donner  
 S'amour, trop vous courra seure  
 Fortune, car hors aler  
 Ne vouldrez, ne estlongner

*Celle où vostre cuer s'emploie.  
 Mais ceulx qu' Amours ne maistroie  
 En tous lieux querront vaillance,  
 Et au retour, sans doubtaunce,  
 Aront des biens çà & là :  
 Or s'en gart qui s'aimera.*

*Ceulx-là verrez au desseure  
 De leurs fais & surmonter  
 Vous, car fortune labeure  
 Pour telz gens guerredonner  
 Des biens d' Amours, car amer  
 Les vuelt-on ains qu'on les voie.  
 Proefce à ce les avoie,  
 Et renom les y avance ;  
 Partout aront bien vueillance,  
 Chascun les effaucera :  
 Or s'en gart qui s'aimera.*



## LXXXII

**S**ACHIEZ que liez, gais & jolis,  
 Joieux, prestz de prendre leur bien.  
 Seront par tout, & ententis  
 A l'exploit d'Amours; pour ce crien

Qu'aucun d'eulx ne veulle avoir sien  
 Le hault bien que tant désirez.

Bien soucier vous en devez,  
 Car ce n'est pas merveilles grans  
 Se l'un d'eulx y est avenans,  
 Car partout prise on, ce me semble,  
 Jeunesse & hault renom ensemble.

Et quant vous les verrez assiz  
 En si hault degré terrien  
 Que de tous aront loz & pris,  
 Et vo Dame sur toute rien  
 Loera le preux ancien,

*Adonc croire & penser devez  
 Qu'au jeune preux vault miex assez ;  
 Lors, pour passer les mieux faisans  
 Et à vo Dame estre plaisans,  
 Prendrez le chemin qui assemble  
 Jeunesse & hault renom ensemble.*

*Lors yrez hors auques pensiz,  
 Mais vo cuer dira tost : revien  
 Voir la beauté & les doulx ris  
 De ta Dame, & le doulx maintien ;  
 Ce conseil ferme en toy, & tien,  
 Ou par mort serez desseurez.  
 Toutesfois ce qu'empris avez  
 Vouldrez fournir, maiz en brief temps  
 Serez du retour désfrans.  
 Telle ardeur destruit & dessemble  
 Jeunesse & hault renom ensemble.*



## LXXXIII

**L**ORS, tant le retour désirez  
 Que brief retourner vous faudra ;  
 Mais poy après que partirez  
 Aucun grant bien y avendra.

On l'a veu avenir pièça  
 Que d'ost de guerre ou de frontière  
 Sont maint amant tourné arrière  
 Quant les grans biens y avenoient,  
 Par la force dont ilz amoient ;  
 Et par ce venoit au rebours  
 Leur fait & d'armes & d'amours.

A bon renom par ce faudrez,  
 Chascun moins vous en prisera,  
 Et vo Dame que tant amez,  
 Quant si desprisié vous verra,  
 Quanques ferez lui desplaira.

*Jà d'elle n'arez bonne chière,  
 Tous diz sera envers vous fière,  
 Car maintes fois dames s'ennoient  
 De leurs amis quant telz les voient :  
 Dont enfin recule tousjours  
 Leur fait & d'armes & d'amours.*

*Or regardez que gagnerez  
 Tant qu'en vous loiauté sera !  
 Certes néant ; & me créez,  
 Car nulz biens d'Amours n'arez jà.  
 Mais ceulx qui aiment çà & là,  
 Et qui n'ont pensée entière  
 A loiauté, la douceur chière  
 Que tant voulez cent fois aroient  
 Plus tost que vous, & si feroient  
 Devant vous, partout, par leurs tours,  
 Leur fait & d'armes & d'amours.*





## LXXXIV

**B** IEN véez que pomez faillir  
 Aus plaisirs d'Amours savoureux.  
 Et à chevalier devenir,  
 Au moins estre nommé de ceulx

Qui tiennent le chemin des preux,  
 Par vostre poure loiauté  
 Où vous estes trop ahurté.  
 Quant en armes, je ne dy mie  
 Que pour l'amour de vostre amie  
 Ne fussiez vaillant & hardi,  
 Mais par demour serez honni.

La loiauté qu'on doit chérir  
 N'est pas ou mestier amoureux,  
 Mais pensez de la maintenir  
 Où raison est, c'est mes conseulx.  
 S'ainsi le fèissiez, douteux

*Ne deussiez estre, en vérité,  
 De venir en haulte bonté ;  
 Mais, pour l'ardeur qui vous maistrise,  
 Faudrez à tout ou à partie.  
 S'estes vous de cuider garni,  
 Mais par demour serez honni.*

*Quant les autres verrez florir  
 En renom, trop serez honteux ;  
 D'eulx verrez grant compte tenir,  
 Et vous demourez auques seulx.  
 S'en serez triste & desdaigneux,  
 De proesce querir tencé,  
 Pensant que jamais recourré  
 N'est de vous ; s'en mourrez d'envie,  
 Du tout lairez chevalerie,  
 Sans honneur vivrez, plus ne dy,  
 Mais par demour serez honny.*



## LXXXV

**D**ONQUES, mon très doux chier enfant,  
 Se pour tel meschef eschever,  
 Et pour recevoir joie grant,  
 Et pour tost en hault pris monter,  
 Vous plaiſt loiauté forjurer,  
 Au moins d'amer en un seul lieu,  
 Vos maulx verrez en bien tourner :  
 Nul n'y peut nuire ſi non Dieu.

Ne jà n'en ſarez amer tant  
 Qu'encor n'en doiés deſirer.  
 S'ainſi faittes, je vous créant  
 Que vos joies verrez doubler ;  
 Par ce pourrez faire muer  
 Toutes vos triſteſſes en jeu.  
 S'à ce vous voulez accorder,  
 Nul n'y peut nuire ſi non Dieu.

*Car desloiauté tant ne quant  
N'a en plusieurs femmes amer,  
Et faire à chascune semblant  
D'elle seule chérir, doubter,  
Servir, obéir, honnorer.  
S'à ce faire estes ententieu,  
De joie arez à cuer combler :  
Nul n'y peut nuire si non Dieu.*



## LXXXVI


**P**ROMETTRE pouvez seurement  
 A chascune qui nom d'ami  
 Vous donra, que si loiaument  
 L'amez qu'en tout ce monde cy  
 N'amez rien autant comme ly.  
 Et certes vous lui direz voir :  
 Tant que serez en ce parti,  
 D'autre amour ne vous peut chaloir.

S'ainsi le juriez à cent,  
 A nulle n'ariez menti,  
 Se vo cuer deffermé se sent  
 De l'amour dont je vous chasti.  
 Tant amerez celle de qui  
 Brief pourrez les joies avoir  
 Que vo cuer sera assouvy.  
 D'autre amour ne vous peut chaloir

*Quant alors. Mais certainement,  
Dès que d'elle serez parti,  
La première qui doucement  
Vous ara de s'amour saisy  
Vueil qu'amez autant; & ainsi  
Par ce pourrez tous biens avoir,  
Et estre joieux & joly.  
D'autre amour ne vous peut chaloir.*



## LXXXVII


 DEZ, celle dont plus prochain  
 Vous verrez amerez le plus,  
 Et qui de s'amour plus certain  
 Vous fera; car telz est li us  
 De bon compains qui au dessus  
 Veult estre de bonne fortune,  
 Et qui a les vouloirs perduz  
 De se tenir du tout à une.


Ainsi sachiez que souverain  
 Serez de joie plus que nulz,  
 Tant vous vendra léeffe à plain,  
 Tant serez partout bien venuz  
 Et de tous gracieux tenuz:  
 Telz biens donne Amours & aüine,  
 A celui qui se trait ensus  
 De se tenir du tout à une.

*Car, par estre de joie plain,  
Serez des femmes bien volus ;  
Tout éur vous vendra à main,  
Mais que par vous soit maintenuz  
Ce dont me féistes refus  
N'a pas longtemps, par grant rancune,  
En loant les biens malostruz  
De se tenir du tout à une.*





## LXXXVIII


 MEZ comme je vous devise  
 Et vous devendrez si joieux  
 Que biens vous vendront à vo guise ;  
 Et s'alors estes gracieux,  
 Nul n'en doit estre merueilleux,  
 Car cuer lié partout où il est  
 Fait d'amours son maistre éureux :  
 Et cuer triste à nullui ne plaist.

Beau filz, maintenez ceste emprise  
 Et vous verrez que mes conseulx  
 Est bons, car de manière affize  
 Vous trouverez entre tous ceulx  
 Où vous vendrez, ne jà douteux  
 N'en serez, car rien ne desplaist  
 Que face plaisant amoureux :  
 Et cuer triste à nullui ne plaist.

*La douceur, l'amour, la franchise,  
 Les joieux plaisirs savoureux  
 Dont Amours vous feront servise,  
 Qui vos pensers chevalereux  
 Acroistront, vous feront songneux  
 De querir honneur sans arrest.  
 Moult vault léesse & estre preux :  
 Et cuer triste à nullui ne plaist.*



## LXXXIX

**E**T de chascune amie ou dame  
 De qui l'amour pourrez avoir  
 Sara le secret autre femme,  
 Qui de cuer, de corps, de vouloir,  
 Vous amera sans decevoir,  
 Et voudra près d'autant de bien  
 Comme celle qui le cuer sien  
 Vous ara donné sans partir;  
 Et s'ami a, certes servir  
 Vous voudra & faire plaissance  
 En tous lieux : ainsi, sans faillir,  
 Partout avez grant acointance.

Et vous croistra renom sans blasme ;  
 Tost le pourrez aparcevoir,  
 Dont vo cuer sera en la flame  
 De plaissance & de plus valoir  
 Par désir. Ce verrez, pour voir,

Mais que soiez de tel maintien ;  
 Et alors ne vous faudra rien,  
 Fors penser de vous maintenir  
 En ce renom qui fait nourrir  
 Les cuers en parfaite vaillance :  
 S'à ce faire prenez plaisir,  
 Partout avez grant acointance.

*E*t telle amour n'art ne entame  
 Cuer d'amant, ne le fait doloir,  
 Ains lui est plus douce que basme,  
 Tant lui fait de biens recevoir  
 Que son cuer lui fait esmouvoir  
 A aler hors. Et pas ne crien  
 Que, par faire le conseil mien,  
 Ne trouvez amours à choisir,  
 Et que ne doiez parvenir  
 A proesse, à haute poissance,  
 En brief temps : & au parfournir,  
 Partout avez grant acointance.



## XC

**M**AIS, en amours aiez aviz  
 Qu'au miex parant vous adréciez,  
 Car cuer en haulte dame assis  
 Fait son maistre des autres chiefs

Plus preux, plus doulx, miex entéchiez,  
 Et plus friant d'onneur conquerre;  
 Car haulte amour joint & asserre  
 A cuer d'amant toute proesse,  
 Haulte emprise, douceur, largesse,  
 Joie d'amours, dont vous affie,  
 Mais que n'aiez seule maistresse  
 Et qu'en maint lieu faciez amie.

**H**ardi prieur soiez tousdiz,  
 Humble parlier, mais poy creigniez;  
 En maint lieu soit vo compte diz,  
 Mais les plus haultes eslisez,  
 Et celles doucement priez,

En espoir de leur grâce acquerre.  
 Ainsi firent en mainte terre  
 Les preux passez qui la noblesse,  
 L'onneur, le plaisir, la hauteffe  
 D'amours & de chevalerie  
 Conquistrent : là soit vostre adresse,  
 Et qu'en maint lieu faciez amie.

Secret soiez, beau très-doux filz,  
 Les plaisirs vo Dame faciez.  
 Toutesfois, se vos jeux, vos riz  
 Vouloient tant que véissiez  
 Qu'estre secret ne péussiez,  
 Leur plaisir tousjours devez querre,  
 Soit tort, soit droit, ne jà requerre  
 Ne devez qu'eure s'entrelaisse  
 D'estre avec elles ; mais aspreffe  
 Monstrez d'amour à chière lie :  
 Mais gardez qu'elle ne vous blesse,  
 Et qu'en maint lieu faciez amie.



## XCI

**E***T se vostre cuer à cela  
 Se veult fermer entièrement,  
 En trestous lieux si fort voudra  
 Qu'aiez premier l'acointement*

*Des dames, que par ce talent  
 Mettrez vouloir, désir, pensée,  
 A accroistre vo renommée,  
 Pour avoir des biens à foison  
 Dont Amours donne à abandon  
 A ceulx que joieux faire veult.  
 Sy avez-vous, car c'est raison :  
 Qui partout sème, partout queult.*

*Car adez vo vouloir croistra  
 A quérir vostre avancement  
 En honneur, & vous semblera  
 Que, par reprendre espartement  
 Tout fait d'armes, l'achèvement*


*Vendra à bien, c'est destinée ;  
 Hardie emprise est achevée,  
 Po s'en faut, à cuer de preudom.  
 Et si ne passera saison,  
 S'à mon conseil vo cuer s'esmeut,  
 Que d'armes n'aiez grant renom :  
 Qui partout sème, partout queult.*

*Et ce renom vous amentra  
 Aux biens d'Amours tout droitement ;  
 Mais jeunesse vous aidera,  
 Avec prier hardiement,  
 Et vous maintenir liement  
 En manière bien ordenée,  
 Bien fournir amour bien celée,  
 Estre joli bon compaignon.  
 Ainsi avez en maint lieu don  
 D'amour de dame; avenir peut,  
 Amours l'ottroie en guerredon :  
 Qui partout sème, partout queult.*





## XCII


 peines fauldrez nulle part  
 Que des biens d'Amours ne vous viengne  
 A volenté, mais main & tart  
 De mes paroles vous souviengne,  
 Que trop n'amez que jà n'aviengne.  
 Et s'aucune vous refusoit,  
 Allez ailleurs le chemin droit,  
 Là où les plus belles seront,  
 Car bonne chière vous feront,  
 Puis que vostre valeur croistra :  
 Au moins, se toutes ne le font,  
 Vostre bien fait vous demourra.

Mais lié, gent, joliz & gaillart,  
 Espérant que brief vous revienne  
 Eur d'Amours à large part,  
 Soiez, & qu'en vo cuer se tiengne  
 Sy haut penser dont il convienne,

Ainçois que vo cuer à paix soit,  
 Qu'aiez fait d'armes si adroit  
 Que ceulx qui parler en orront  
 Vous en loent. En ce prendront  
 Femmes plaisir : s'en avendra  
 Qu'avec ce que vous ameront  
 Vostre bien fait vous demourra.

Se mon conseil ne se départ  
 De vous, & que vo cuer s'atiengne  
 De tout meffait, n'aiez regart  
 Que des biens d'Amours, quoy qu'aviengne,  
 N'aiez foison, jà nul n'en criengne.  
 Et se vostre cuer ne recroit,  
 D'armes & d'amours tel esplot  
 Ferez, dont tous vous loeront ;  
 Car vos pensées po faudront,  
 Et chascun vos faiz aimera :  
 Se vos besongnes ainsi vont,  
 Vostre bien fait vous demourra.



## XCIII

**VEZ**, mon doux filz gracieux,  
 Tout vous ay dit, n'en quier plus dire,  
 Les poins par quoy d'amour joieux  
 Estre puez, & d'onneur sire.

Or ne me veulliez escondire  
 De croire ce qui tant valoir  
 Vous puet, & par quoy recevoir  
 Puez les biens & les vertuz  
 Dont vous serez, sans cuer douloir,  
 Eureux d'amours & preux tenuz.

*Trop d'autres biens y a, lesquels  
 Ne puis pas au compter suffire;  
 Mais, s'amez estes en mains lieux,  
 Ceulx pourrez choisir & eslire.  
 D'autre part, l'enuieux martire*

Qu'avez, se ne changez vouloir  
 D'avoir en un seul lieu espoir,  
 Ne pourroit tout raconter nulz.  
 Créez-moy; s'en ferez, pour voir,  
 Eureux d'amours & preux tenuz.

Dès or povez choisir le miex,  
 Ne veulliez pas prendre le pire;  
 Car ce seroit meschiefs mortelx  
 D'armes & d'amours tant despire  
 Qu'on muast leurs douceurs en yre.  
 Et vous, qui bien devez avoir  
 Sens de congnoistre & percevoir  
 Quel perte c'est, n'estrivez plus  
 Vers moy; s'en pourrez remanoir  
 Eureux d'amours & preux tenuz.



## XCIV

**Q**UANT elle m'ot compté & dit  
 Ainsi à loisir son conseil,  
 Où je ne pris pas grant délit,  
 N'onques mais n'oy le pareil.

Je lui dis : — Trop fort me merveil,  
 Dame, quant tel conseil donné  
 M'avez, puisqu'en moy volenté  
 N'a du faire, ce savez bien.  
 S'est vostre compte en moy gasté,  
 Car pour vous n'en feroie rien.

Se vo conseil avoie eslit,  
 Qui des faulx est le non pareil,  
 Et du faire sans contredit  
 Eusse juré lune & soleil,  
 Mon cuer sens de tel appareil

*Et si au contraire fermé,  
 Qu'à vous ne seroit accordé  
 Pour tout l'avoir ottonien.  
 Ne me preschez plus fausseté,  
 Car pour vous n'en feroie rien.*

*Ne tel conseil ne m'abélit,  
 N'au faire ne pense, ne vueil.  
 Mon cuer du tout me le desdit,  
 Qui congnoist bien en quel toueil  
 Se boute amant, qui le travail  
 Prent d'estre à lui abandonné ;  
 Car en fin honteux & blasmé  
 Est par lui. De ce point ne crien.  
 Pour ce, ne m'en soit plus parlé,  
 Car pour vous n'en feroie rien.*



## XCV

**E**<sup>T</sup> sachiez que, n'a pas six mois,  
 Ay bien trouvé un chevalier,  
 Beaux & preux, sages & adroiz,  
 Eureux d'amours & beau parlier,  
 Qui de son doux gré conseilier  
 Me vout le maintien amoureux,  
 En me monstrant les biens joieux  
 Que par loiauté recevroie,  
 Et aussi les maux dolereux  
 Qu'ont ceulx que fausseté maistroie.

*Mais de fausseté les desfois  
 Lui oÿ-je tant desprister,  
 En monstrant les meschiefs destrois  
 Où elle fait enfin plungier  
 Amant qui la veult tenir chier*

*En la servant sans estre oiseux,  
 Que de meschief si dolereux  
 Pour mourir ne m'acosteroie :  
 Car plus vault mort qu'avoir les dueilx  
 Qu'ont ceulx que fausseté maistroie.*

*Les biens de loiauté ainçois  
 Me vault tous par ordre enseignier.  
 Moult m'y monstra raisons & drois,  
 Moult sot bel son compte traittier ;  
 Trop fait son conseil à prister,  
 Envoisiez est, loial & preux ;  
 Bien conclut. Tant est gracieux  
 Que pour autre ne le lairoie :  
 Po suis du bon temps envieux  
 Qu'ont ceulx que fausseté maistroie.*





## XCVI

**L**ORS voutt-elle que lui comptasse  
 Tout ce bon conseil mot à mot,  
 Et le chevalier lui nommaste  
 Qui si bien conseillicr me sot.

Tout lui dis ; mais à peine pot  
 Attendre qu'eusse parfiné,  
 Qu'elle n'ait un court riz geté,  
 En disant : c'est conseil loial !  
 Ainçois qu'un y eust bien trouvé,  
 A un millier en prendroit mal.

Puis me dist : Filz, se je cuidasse  
 Que, par vous faire long riot,  
 Tant de biens pour vous pourchassasse  
 Qu'en laississiez vo penser sot,  
 Ce que non le cuidier m'en tolt

*A qui estes si ahurté,  
 Encor vous eusse avant parlé  
 Et monstre cler comme cristal  
 Que douze cens de vo costé  
 A un millier en prendroit mal.*

*Plus n'en diray, j'en suis trop lassé,  
 Quant vo cuer ne m'entent ny ot :  
 Mais je vous pry de droite grâce  
 Qu'à cil qui conseil lier vous volt  
 Le conseil où vo cuer se clot  
 Soit au long ce compte compté.  
 Et s'il s'y tient, pour vo santé,  
 Vous lo qu'à lui soiez égal,  
 Car se tant sont de vo costé,  
 A un millier en prendroit mal.*



## XCVII

**E**NCORE, pour plus acquerre  
 Paix que guerre,  
 Vous pry, ce dist-elle, filz,  
 Qu'il vous plaise en mainte terre

En enquerre  
 Aus bons compagnons esliz,  
 Qu'Amours a en ses las miz,  
 Et apris  
 Ce qui cuer destraint & serre,  
 Et ce de quoy jeux & riz  
 Sont fourniz,  
 Et ce que preux cuer doit querre ;


Savoir mon : qui plus en erre  
 Et asserre  
 En cuer de jeunesse espris  
 Eur de haut nom conquerre,  
 Dont on erre

Mains pas pour en avoir pris,  
 Et les biens d'Amours esliz,  
     Qui chériz  
 Sont sur quanque ciel enferre,  
 Par quoy tous joieux déliz  
     Sont complis,  
 Et ce que preux cuer doit querre,

Ou le conseil qui rasserre,  
     Lie & serre,  
 Vo cuer qui se ferme aus dis  
 De vo sage conseillerre,  
     Qui moult erre  
 En ses conseulx mal bastiz,  
 Ou le mien qui vous chéris  
     Et jouys ?  
 Femme suy, s'en fay à croire.  
 S'en soit le meilleur choisiz :  
     C'est vos pris,  
 Et ce que preux cuer doit querre. —



## XCVIII


 R congnois à vo manière  
 Coustumière  
 De m'aler contraliant  
 Qu'il vous plaiſt, quoy qu'il n'affière,  
 Que j'enquière  
 A maint compaignon vaillant,  
 Amoureux, doux & plaiſant,  
 Qui plus grant  
 Joie donne & plus entière,  
 Loiauté, ou faux ſemblant,  
 En amant  
 Fauſſeté la loſengière.


C'eſt bien requeſte eſtrangière  
 Et légère;  
 Mais, puisque m'en priez tant,  
 L'enquerray, ou faille ou fière.  
 Mais première

*A l'enqueste alez pensant.*  
 — Filz, tu es mal entendant,  
 Et enfant,  
 Car par mes dis ça arrière  
 Scez qu'onques ne fu prisant,  
 Ne louant,  
 Faussété la losengière.

*Ains la dois mettre derrière,*  
 Et banière  
 De loiauté mettre avant,  
 Où droit est; c'est ma prière.  
 Mais jà n'ière  
 A ce mon cuer accordant  
 Qu'estre secret & plaisant,  
 Pourchaçant  
 En mains lieux joie plénière,  
 Ne soit fait de vray amant  
 Eslongnant  
 Faussété la losengière.



## XCIX


**L**ORS, sans autre rien forfaire,  
 Ne retraire  
 Aucun mot, levé me suis.  
 Sy nous meismes au repaire ;  
 Hors de Laire,  
 Car moult approchoit la nuiz,  
 Ma conseillère conduiz.  
 Et depuis  
 Enquestay de cest affaire  
 Au conte d'Eu, que je truiz  
 Prest & duiz  
 A toute loiauté faire ;

Car il m'estoit nécessaire  
 D'à chef traire  
 La matière que j'ensuis.  
 Ycellui fu adversaire  
 Et contraire

*A celle dont je ne puis  
 Priser, n'amer les déduiz,  
 Car trop vuiz  
 Sont de ce qui cuer esclaire  
 En tous biens; maiz je m'apuis  
 A toute loiauté faire.*

*Puis volz Bouciquaut atraire  
 Pour parfaire,  
 Et Crésèques raconduiz,  
 Qui leur respons volentaire  
 Peusse estraire  
 De leurs bouches. S'en parsuiz  
 Qu'en loiauté sont instruiz,  
 Et adviz  
 N'autre Amour ne leur peut plaire.  
 Par nous fu ce livre estruiz,  
 Mais j'y luiz  
 A toute loiauté faire.*





## C

**S**Y prions tous les amoureux  
 Que chascun seulz  
 Par une balade savoir  
 Nous face lequel des conseulx

Leur semble entr'eulx  
 Mieudre à tenir, à dire voir:  
 Qui cuer d'amant fait moins doloir,  
 Qui plus povoir  
 Lui donne de devenir preux,  
 Qui plus plaisans biens recevoir  
 Fait & avoir,  
 Qui plus le fait d'Amours joieux.

Les argumens sont merueilleux,  
 Et poy pareulx;  
 Mais chascun cuide percevoir  
 Son conseil estre gracieux  
 Et revelleux

*Plus que l'autre, & trop mieux valoir.*  
*Sy faisons, pour paix pourcevoir,*  
     *Nostre devoir*  
*De l'enquerre, sans estre oiseux.*  
*Or die chascun son vouloir,*  
     *Sans décevoir,*  
*Qui plus le fait d'Amours joieux.*

*Et que chascun soit désireux*  
     *Et curieux*  
*De tous ces points ramentevoir,*  
*Et lise les débas des deux,*  
     *Car dangereux*  
*Est leur propos à concevoir.*  
*Sy nous veulliez faire véoir*  
     *Et apparoir,*  
*Par vo dit, le plus éureux*  
*Conseil dont amant, main & soir,*  
     *Peut miex scavoir*  
*Qui plus le fait d'Amours joieux.*

EXPLICIT

LES CENT BALADES

LA  
RESPONCE DES BALADES



## REGNAULT DE TRIE

**J**E vous mercie doucement,  
 Entre vous quatre compagnons,  
 Quant il vous plaist aucunement  
 Oir de mes oppinions

Sur les débaz que beaux & bons  
 Mist en termes le bon Hutin,  
 Qui tant ama; mais à la fin  
 Le vy pour Amours si destroiz  
 Que visaiqe pales & frois  
 Portoit par tristesse musarde :  
 Pour ce vous dy qu'à ceste fois  
 Je me tendray à la guignarde.


Car il me semble vraiment  
 Que moult y a bonnes raisons ;  
 Car s'un amoureux voit souvent  
 Belles dames de grans renoms,  
 Et il emploie ses saisons

*A les servir tart & matin,  
Tendant tousjours à bonne fin,  
Il en sera trop plus courtois,  
Et plus prisiée, c'est bien drois,  
Sera sa manière gaillarde :  
Pour ce vous dy qu'à ceste fois  
Je me tendray à la guignarde.*

*Mais, quant on est en son jouvent,  
Je ne dy pas qu'il ne soit bons  
D'amer de joieux sentement  
En lieu seul ; mais li guerredons  
Ne veul pas que soit si félons  
Comme fu cil de Quehedin,  
Qui en mourut. De tel butin  
Quitte ma part en tous endrois  
A qui la veult, & je m'en vois  
Tout droit à la Joieuse Garde.  
Pour ce vous dy qu'à ceste fois  
Je me tendray à la guignarde.*



## CHAMBRILLAC


**J**E qui suis de toutes férüz,  
 Fay bien à toutes assavoir  
 Qu'ainsi que me suis pourvéüz  
 Long temps me pense à pourvéoir :  
 C'est en mains lieux. Car main & soir  
 Ay tant voulu joieuse vie,  
 Que par Amour qui me maistrïe  
 Ay souvent prié & requis ;  
 Bien m'en suis en mon devoir mis  
 Et mettray, mais qu'il m'en souvieigne.  
 En mon conseil n'a autre aviz :  
 Je ne craing pas que mal m'en vieigne.

Bien ay öy de Troyluz,  
 Le beau, le preux, de hault pouvoir,  
 Qui à Brisäyda fu druz,  
 Ne d'autre amer not nul vouloir.  
 Le bien qu'il en pot recevoir

Fu qu'il demoura sans amie ;  
 Car, quant de Troie fu partie,  
 Dyomèdès en fu saïfiz.  
 Sa Dame fu, il ses amis.  
 Cela m'aprent que je m'atieigne  
 Qu'en lieu seul soit mon cuer assiz :  
 Je ne craing pas que mal m'en vieigne.

*E*ncor me suis ramentéuz  
 Palamèdès, qu'en pot avoir  
 Tous maulx, tant qu'il vesqui, sans plus,  
 Pour Yseult dont Tristan fu hoir.  
 Mais Gauvain, qui tant pot valoir  
 En proesce & en courtoisie,  
 Ot en maint lieu Dame choisie ;  
 Moult fu vaillans, grans fu ses pris.  
 Et li Bourguignons Auberis  
 Ot mainte Dame ; ainsi m'avieigne.  
 Se ces deux preux ensuis tous diz,  
 Je ne craing pas que mal m'en vieigne.





## MONSIEUR DE TOURAINE

**IL** est bien vray que j'ay servy  
 De cuer, de corps, très loiaument,  
 Une Dame que j'aime sy.....  
 Plus n'en diray quant à présent.

Mais aucuns si m'en vont blasmant,  
 Disans que plus seroie eureux  
 Se de beaucoup fuisse amoureux;  
 Mais, par mon serement, je tien  
 Que ce n'est pas très bon conseulx,  
 Car il n'en peut venir nul bien.

Par Dieu, je suis bien esbay  
 Comment tel manière de gent  
 Sont devant bonne gent oÿ,  
 Quant vont Amours si desprisant  
 De mentir leur foy si souvent

*A prier puis une puis deux.  
 Tel conseil est bien dangereux  
 A donner; mais créez le mien.  
 Ne créez l'autre gracieux,  
 Car il n'en peut venir nul bien.*

*Prenez à vostre cuer l'autrui,  
 Je vous en pri très chièrement.  
 Se vostre Dame, par ennuy,  
 En prenoit xx ou xxx ou cent,  
 L'ameriez-vous ? trop meschant  
 Vous tendroie, s'estiez tielx.  
 Je n'en tien nul si fol perilleux  
 Qui de ce faire face rien.  
 Nul ne croie ces faulx jengleurs,  
 Car il n'en peut venir nul bien.*

*Sy n'ay pas tort donc, se je dy  
 Que ceulx qui vont toutes priant  
 Sont des bonnes loiaux hay.  
 Et pour ce, tout vray cuer d'amant  
 Doit bien estre considérant  
 Qu'il ne veuille point croire ceulx  
 Qui d'autrui bien sont envieux;*


*Car s'ilz les croient, point ne crien  
 Qu'au derrain n'en soient honteux,  
 Car il n'en peut venir nul bien.*

*Et pour ce, de bon cuer vous pry,  
 Chambrillac, Regnault, humblement,  
 Que ne soustenez point cecy  
 Qu'avez soustenu ça devant,  
 Car grans maulx de cela deppent.  
 L'en en est tenu convoiteux,  
 Et hayz en beaucoup de lieux ;  
 Ce n'est pas gracieux maintien,  
 Ne le faites plus, c'est let jeux,  
 Car il n'en puet venir nul bien.*





## LYONNET DE COISMES


 E ne suis mie de celle opinion  
 Que l'on doie en plusieurs lieux amer,  
 Mais je voudroie mettre m'entencion  
 A bien servir, ne jamais ne fausser,  
 De toutes une, sans mon propos muer,  
 Estre joieux, & vivre en espérance,  
 Gaiz & joliz, doucement m'acesmer :  
 Qui ce fera soit de mon aliance.

Et me semble que j'ay bien grant raison,  
 Je le vous puis trop clérement monstrier.  
 Quant vraie Amour fait la promesse,  
 Il y convient grans seremens jurer ;  
 Cela doit-on tenir sans trespasser,  
 S'on ne le fait, Dieu en prendra vengeance.  
 Et fermement toute jour y penser :  
 Qui ce fera soit de mon aliance.

*On ne doit mie emploier sa saison  
A tant de dames requérir & prier,  
Qui n'a de cuers à si grande foison  
Qu'on en puisse à chascune donner.  
Sy en faudroit assez plus d'un millier,  
Se l'en menoit longuement ceste dance,  
Mais je m'en pense moult très bien à garder :  
Qui ce fera soit de mon aliance.*



## MONSIEUR LE DUC DE BERRY

**P**UIS qu'à Amours suis si gras eschappé  
 Que moult petit me pevent jamais nuire,  
 Parle qui veult, je suis réconforté,  
 S'aucun vouloit pour ce de moy mesdire.

Mais du débat mon oppinion dire  
 Veul à tous ceulx qui la voudront oïr.  
 L'un de vous dit qu'on doit son bien quérir  
 Au premier prest, l'autre dit du contraire;  
 Mais mon aviz, qui s'i voudra tenir,  
 On peut l'un dire & l'autre doit-on faire.

Dire qu'on veult seulement loiauté  
 Et que c'est droit que tout cuer s'i atire,  
 Mais du faire n'aiez jà volenté,  
 Tendez tousdis à la fin qu'on désire;  
 Ne vous chaille s'on vous veult escondire;


*Alez ailleurs, pensez de parfournir.  
 Esploittiez fort, laissez en convenir  
 A plaisance qui veult à chascun plaire ;  
 Car, qui s'i veult sagement contenir,  
 On peut l'un dire & l'autre doit-on faire.*

*Pour ce je tien à trop mal conseillié  
 Cellui qui veult seule maistresse eslire,  
 Et li plusieurs se treuvent courroucié  
 D'avoir usé leur temps en tel martire ;  
 Car de leur dueil se scevent moult bien rire  
 Celles meismes qu'ilz tant veulent chérir.  
 Mieux leur vauzist partout Dame choisir,  
 Non pas une, mais trois ou quatre paire,  
 Et à toutes, pour leur grace acquérir,  
 On peut l'un dire & l'autre doit-on faire.*





JAQUET D'ORLIANS


 UCUNS veulent maintenir  
 Et plévir,  
 Et acertener forment,  
 Que qui veult d'Amours joir  
 Ny quérir  
 Plaisance & esbatement,  
 Il doit prier faintement,  
 Largement  
 Des femmes pour acquérir  
 Joie, & ne doit nullement  
 Longuement  
 Son cuer en un lieu tenir.

Mais ce sont mos pour traïr  
 Et honnir  
 Les jeunes cuers vraiment  
 Qui veulent Amours servir,  
 Car mentir

*Et parjurer faussement  
 Faut, & vivre laidement,  
 Et vilment,  
 Qui veult tel vie sievir;  
 Sy vault mieux certainement,  
 Loiaument  
 Son cuer en un lieu tenir.*

*Et cil qui met son plaisir  
 En seruir  
 Sa Dame très loiaument,  
 Se peut d'un seul souvenir  
 Esjoir  
 Et vivre très liement.  
 Mais cil qui fait autrement,  
 Bonnement  
 Ne peut grant joie accueillir;  
 Pour ce doit-on droittement  
 Nettement  
 Son cuer en un lieu tenir.*



## TIGNONVILLE

**P**HLIPPE d'Artois, Seneschal, Bouciquaut,  
 Et Crésèques, qui loiaument amez,  
 Et endurez par lui maint dur assault  
 Pour ce qu'à une seulement vous tenez,  
 Je suis Amours qui vous commande & prie  
 Qu'ainsi faïttes tant que serez en vie,  
 Et vous gardez des autres ensievir  
 Qui d'uis en huis truandent par la ville,  
 Car mieux se vault à loiauté tenir :  
 Y'ry s'y tient, aussi fait Tignonville.

Qui partout aime de nulle ne lui chaut,  
 Et faut qu'il soit menteur desmesurez  
 Et parjures. Or, regardez que vault  
 Cilz qui de telz manteaulx est affublez :  
 On le devoit appeler Fol-s'y-fie.

*Ceux qui ce font, je les escommenie,  
 Et pour les faire d'envie parmourir,  
 Ainsi que gent désordonée & vile,  
 Veul aus loiaux tous mes biens départir :  
 Yury s'y tient, aussi fait Tignonville.*

*Se, par folour, Chambrillac & Regnault  
 De Trie sont contre vous aliez,  
 Ce fait vieillesce qui pièça les assault,  
 Et qui d'Amours les a si rebutez  
 Que par tous lieux veulent avoir amie.  
 Pour ce leur donne la guignarde jolie ;  
 Aussi veult-elle à chascun secourir.  
 Je n'en say point qui miex leur soit habile,  
 Mais aus autres feray mes biens sentir :  
 Yury s'y tient, aussi fait Tignonville.*



## JEHAN DE MAILLY

**D**OULX seneschal, m'alez-vous demandant  
 Lequel fait mieux, celui qui va cerchant  
 Puis çà, puis là, pour amours recouvrer,  
 Ou cil qui aime en un lieu seulement  
 Sans soy mouvoir, mais plus fort que devant,  
 Et lequel d'eulx chascun doit plus loer.  
 Ce sont deux choses contraires malement,  
 Ne ne me scay auquel plus accorder;  
 Et pour ce dy, selon mon sentement :  
 A chascun d'eulx feroit-il bon sembler.

Car cil qui aime si outrageusement  
 Une dame belle, bonne, plaisant,  
 Et pour autre ne la voudroit changier,  
 Je tien qu'il a à celle-là serment.  
 S'il lui tient bien & la sert loiaument,

On l'en doit mieux en toutes cours prifier.  
 De toutes meurs, loiauté va devant  
 Et fait toutes les autres gouverner.  
 Et pour ce dy, selon mon sentement :  
 A chascun d'eulx feroit-il bon sembler.

Or vient l'autre qui va plus baudement  
 En mains lieux son corps recommandant,  
 Et si a cuer assez pour en donner  
 A cent dames, & bien & largement,  
 Il lui semble que tout lui va clinant,  
 En grant joie devoit son temps user;  
 S'il en vouloit une tant seulement,  
 Il en devoit, ce me semble, finer.  
 Et pour ce dy, selon mon sentement :  
 A chascun d'eulx feroit-il bon sembler.

Sy vous suppli à trestous humblement,  
 Pardonnez-moy se je ne say jugier  
 D'un si haut fait; en tel descordement,  
 J'aroie peur de faillir à parler.  
 Et pour ce dy, selon mon sentement :  
 A chascun d'eulx feroit-il bon sembler.

## RURI

**D**E fausseté & d'amer loiaument  
 Parlent plusieurs, dont aucuns veulent dire  
 Qu'il vault trop mieux pour vivre liement  
 Prier Belon, & sadaier Mabire,  
 Guignier d'un œil à Agnez, & soufrir  
 A Marote, qu'estre vray amoureux  
 D'une sans plus; mais ce n'est point le mieux  
 De faire ainsy s'amour partout commune :  
 Quant est de moy, je ne suis point de ceulx.  
 Car je me tieng & me tendray à une.

Et sy mettray sens & entendement,  
 Cuer & pouvoir, à fausseté despire,  
 Et ses servans qui vont communément  
 Ainsy partout priant femmes à tire.  
 Tout leur bien c'est d'eulx oïr escondire,

D'estre haiz & huez comme leux.  
 Volentiers sont d'autrui bien envieus,  
 D'eulx parjurer n'acomptent une prune :  
 Sy n'ay cure de leur vie ne d'eulx,  
 Car je me tieng & me tendray à une.

*P*our ce ne vueil plus tenir parlement  
 De leur estat, car chascun le doit fuire.  
 Mais quant uns homs aime bien chièrement  
 Celle seule qu'Amours lui fait eslire,  
 Pour acquérir sa grâce qu'il désire  
 Il met peine d'estre bien gracieus,  
 Hardy, vaillant, gent, joly & joieux,  
 D'estre preudoms, de vivre sans rancune :  
 Or vueille Amours que je devieigne ytieulx.  
 Car je me tieng & me tendray à une.

*P*rince loial, se nul, soit jeune ou vieulx,  
 Sert fauffeté, on le mette en telz lieux  
 Qu'il ne voie jamais soleil ne lune.  
 Fauuffeté hé, & ses gens, & leurs jeux,  
 Car je me tieng & me tendray à une.



## FRANCHOIS D'AUBERCHICOURT

**J'**AY bien oÿ le plaisir & la joie  
 Qu'on peut avoir pour une seule amer,  
 Et d'autre part les biens qu'Amours envoie  
 D'en plusieurs lieux son cuer abandonner,  
 Mais de cela ne saroie jugier;  
 Car je ne quier de nul estre repris,  
 Ne les loiaux ne veul-je point blasmer :  
 Mais je say bien comment il m'en est pris.

Car j'ay bien veu, quant par Amours amoie,  
 Qu'en un seul lieu estoie sans muer,  
 Et que souvent trop plus de bien avoie  
 En la beauté de ma Dame penser,  
 Que riens qui fust ne me péust donner.  
 Tant estoie de s'amour fort espris  
 Qu'autre plaisir ne péust en moy entrer :  
 Mais je scay bien comment il m'en est pris.

*Et non pourtant, au fort je ne diroie  
Qu'estre léal ne feïst plus à loer.  
Mais qu'on lui feust, autre bien ne vouldroye,  
Quant de ma part, querre ne demander;  
Mais c'est bien fort pour moy à le trouver.  
Et toutesfois, soit le mieux ou le pis,  
Je m'i tendray pour mon honneur garder :  
Mais je scay bien comment il m'en est pris.*



## MONSEIGNEUR DE LA TREMOUILLE

**D**E grant honneur amoureux enrichir  
 Ne peut, s'il n'a loiauté en s'aye;  
 Et pour ce fay dedens mon cuer florir  
 Loial amour d'umilité garnie,

Dont doucement, sans fausseté, servie  
 Sera la flour nonpareille d'onneur,  
 De grant beauté, de bonté, de valeur,  
 Qui de mon cuer souveraine maistresse  
 Est & sera. J'aray Dame & Seigneur,  
 En ciel un Dieu, en terre une Déesse.

A ce me veul tout mon vivant tenir,  
 Sans ressambler la fausse compaignie  
 De ceulx qui vont prier & requérir  
 Dames plusieurs, & font partout amie,  
 A leur pouoir, pour leur grant tricherie.

*Cil sont vilain, envieux & menteur,  
Oultrecuidez, félon, fol & vanteur;  
Tout leur désir à faux penser s'adresse.  
Tel gent reny; sy pren pour le meilleur  
En ciel un Dieu, en terre une Déesse.*

*Car tel tricheur font l'onneur amenrir  
De mainte dame, en qui n'a villenie,  
Tant par jengler com par leur foy mentir.  
L'un jure Dieu, l'autre sainte Marie,  
En promettant loiauté qu'il n'ont mie.  
De faux semblant font leur droit gouverneur.  
Li malostru, li meschant, li bourdeur;  
Tous sont parjur. Pour ce, leur fay promesse  
Que j'aime mieux à servir, par douceur,  
En ciel un Dieu, en terre une Déesse.*

*Prince, je tien que qui veult acquérir  
De vraye Amour les biens & la hauteffe,  
Tant seulement doie en son cuer choisir  
En ciel un Dieu, en terre une Déesse.*



## BUCY

**A**INSI qu'Amours & le joli penser  
 Qui avec moy ont pris leur demourance  
 M'ont commandé de par Amours amer,  
 Ce vous diray, à ma droite plaisance.

Sachiez que j'ay cuer & corps & puissance  
 Mis en amer une tant seulement,  
 A tousjours mais, sans partir nullement.  
 Et s'il vous plaist devers moy enquérir  
 Qui plus me fait vivre joieusement :  
 L'espoir que j'ay de sa grâce acquérir.

Car je puis plus en un jour conquerer,  
 Se c'est ses grez & sa bonne vueillance,  
 A lui servir, que nulle autre donner  
 Ne me pourroit; je le scay sans doubtance.  
 Pour ce me miz en son obéissance.

*Que j'aime mieux, se ne puis autrement,  
 Le sien reffus que l'ottroy d'autre cent :  
 S'Amours me doint de ses grans biens joïr,  
 Car de tous maulx me donne allégement  
 L'espoir que j'ay de sa grâce acquérir.*

*C'est mon désir, c'est ma joie sanz per,  
 C'est mon confort, c'est ma riche espérance ;  
 C'est ce pour quoy je puis en pris monter  
 A toute honneur & à droite vaillance ;  
 C'est mon éur, mon ressort, ma fiance,  
 C'est ce qui peut le mal que mon cuer sent  
 Assouagier, se ses grez si assent ;  
 C'est ce qui fait ma pensée enrichir :  
 Pour ce doy bien mercier haultement  
 L'espoir que j'ay de sa grâce acquérir.*

*Et vous aussi, seigneur, qui demander  
 Avez voulu, par si bonne ordonnance,  
 Qu'une balade chascun vueille ordonner,  
 Des amoureux pour faire démonstrance,  
 De ce débat, lequel est en errance*

. . . . .  
 . . . . .

(La fin de cette ballade manque.)

NOTICES HISTORIQUES





## NOTICES HISTORIQUES

## REGNAULT DE TRIE

**L'**AMIRAL Regnault de Trie appartenait à une illustre maison qui avait déjà fourni avant lui plusieurs grands officiers à la couronne de France; il était, en 1386, chambellan du duc d'Anjou, & le fut plus tard du roi Charles VI. Il entra au Grand-Conseil en 1393. Capitaine du château de Saint-Malo, il exerça, pendant une partie des années 1394 & 1395, la charge de maître des arbalétriers, à la place de Guichard Dauphin, & fut pourvu de celle d'amiral en 1397, ainsi que

de la capitainerie du château de Rouen. Il résigna, moyennant 15,000 écus d'or, la charge d'amiral de France, le 1<sup>er</sup> avril 1405, à Clignet de Brabant. Le 12 avril 1406, il dicta son testament, — « étant détenu au lit de plusieurs maux incurables, » — & il est probable qu'il mourut ce même mois d'avril.

(Le P. Anfelme. — A. de Circourt & de Puymaigre, *Le-Victorial de Gutierre Diaz de Gamez*, note 4, page 571.)

## CHAMBRILLAC

Jehan de Chambrillac, chevalier, conseiller & chambellan du roi, fut institué sénéchal du Périgord par lettres du 13 juillet 1400. Il était seigneur du Sauzet dans la même sénéchaussée. En 1404, le roi lui fit don de la forteresse & châtellenie de Montagrier, en paiement de 5,000 livres qui lui étaient dues pour ses services. Le roi l'établit en 1410 capitaine-général des galères & autres vaisseaux destinés à faire la guerre aux Génois; Chambrillac fut le premier revêtu de cette charge. Le 28 juillet 1415, il reçut 88 livres 5 sols 1 de-

nier, pour ce qui lui était dû sur ses gages, lorsqu'il était *naguère* sénéchal de Périgord.

Jehan de Chambrillac assiste avec monseigneur le duc de Touraine, messire Regnault de Trie, le sire d'Yvry, &c., au tournoi donné à Saint-Denis, par le roi de France, le jour où les princes d'Anjou font armés chevaliers.

(Dossier original du cabinet des titres. — Chronique du Religieux de Saint-Denis sur le règne de Charles VI.)

## MONSEIGNEUR DE TOURAINE

Louis de France, duc d'Orléans, pair de France, comte de Valois, &c., second fils de Charles V & de Jeanne de Bourbon, né à l'hôtel Saint-Paul, à Paris, le samedi 13 mars 1371. Il portait le titre de comte de Valois lorsqu'il assista auprès du roi Charles VI, son frère, à la bataille de Rosebecque, gagnée sur les Flamands, le 27 novembre 1382. Il eut en 1386 le duché de Touraine, qu'il rendit en 1392 pour celui d'Orléans. Il fut affaîné par Raoul d'Auquetonville, écuyer d'écurie du roi, & autres gens appointés par le duc de Bourgogne auprès de la porte Barbette, le mer-

credi 23 novembre 1407 à huit ou neuf heures du soir.

Louis de France avait épousé, en 1389, Valentine de Milan, fille de Jean Galéas Visconti, premier duc de Milan & d'Isabel de France. Valentine mourut au château de Blois, le 4 décembre 1408, accablée de tristesse de la mort de son mari.

Le duc d'Orléans était, dit M. Guichard, un prince lettré, comme son père, Charles V; il protégea Christine de Pisan & rimait des ballades. Passionné pour les fêtes & les plaisirs, sa maison était le rendez-vous des beaux esprits, des femmes séduisantes & des plus aimables gentilshommes. Il fut père du duc Charles d'Orléans, l'un de nos meilleurs poètes, à qui, par erreur, on a quelquefois attribué la ballade que Louis d'Orléans a faite en réponse aux Cent Ballades.

#### LYONNET DE COISMES

Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur ce personnage, qui appartenait cependant à une grande famille alliée plus tard à la maison de France.

## MONSEIGNEUR DE BERRY

Jean de France, duc de Berry, second fils du roi Jean, né au château du bois de Vincennes, le 30 novembre 1340, assista à la bataille de Poitiers en 1356, & s'y comporta généreusement. Il fut créé duc de Berry en 1360, par le roi son père, & au mois d'octobre de la même année duc d'Auvergne. Il eut toujours beaucoup de part aux succès que le roi Charles V, son frère, obtint contre les Anglais, des mains desquels il retira les villes de Limoges, de Poitiers & de La Rochelle. Il assista à Reims au sacre de Charles VI, son neveu, qui le fit gouverneur de Guyenne & de Languedoc en 1381; il combattit à la bataille de Rosebecque en 1382. Pendant les divisions du royaume & la minorité du roi, son neveu, il eut avec les autres princes l'administration des affaires de l'Etat, dont il fut déchargé en 1388; & en 1390, le roi le destitua du gouvernement de Guyenne, mais il y fut rétabli en 1392. En 1405, il était gouverneur de Paris. Après la mort de Louis, duc d'Orléans, le royaume s'étant divisé entre les factions

d'Armagnac, d'Orléans & de Bourgogne, il prit le parti d'Orléans, se retira de la cour & s'enferma dans la ville de Bourges, où il foutint le siège contre le dauphin, avec quantité de grands seigneurs, en 1412. Il mourut à Paris, à l'hôtel de Nesles, le 15 juin 1416, & fut enterré dans le chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges qu'il avait fait bâtir & dotée richement.

Le duc de Berry a laissé une réputation méritée de prince lettré, poète & artiste. Il avait formé une bibliothèque des principaux ouvrages en tous genres; le catalogue en a été publié dernièrement par M. Hiver de Beauvoir dans le Trésor des pièces inédites (Paris, Aubry, 1860), sous le titre de *La librairie de Jean, duc de Berry*. Nous avons été surpris de ne pas y trouver, parmi les ouvrages en vers, l'indication du manuscrit du *Livre des Cent Ballades*.

(Le P. Anfelme, — Le Religieux de Saint-Denis.)

## JAQUET D'ORLÉANS

Inconnu partout.

## TIGNONVILLE

Guillaume de Tignonville vivait dans la dernière moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Il était chevalier, & fut conseiller & chambellan de Charles VI ; puis prévôt de la ville de Paris, de 1401 à 1408 ; enfin président de la Chambre des comptes jusqu'à sa mort arrivée en 1414. Il est resté célèbre dans l'histoire de France, moins par sa traduction du *Livre des Philosophes*, qu'il entreprit à la sollicitation du roi, & qui, souvent réimprimée au XV<sup>e</sup> siècle, était parfaitement oubliée dès le commencement du XVI<sup>e</sup>, que par l'exécution de deux clercs de l'Université, coupables d'un assassinat. Il les avait fait pendre de nuit à la lueur des flambeaux, & ils étaient demeurés attachés pendant quatre mois au gibet de Paris. Mais l'Université fit de si hautes réclamations contre cet attentat aux privilèges des étudiants, qu'enfin Tignonville fut désappointé de son office, & que Pierre des Effarts, créature du duc de Bourgogne, lui ayant succédé, commença par faire détacher les cadavres. Il les accompagna même avec ses princi-

paux suppôts jusqu'au monastère des Mathurins, où ils furent ensevelis.

Un autre fait important domine la vie de Tignonville. Il était prévôt de Paris, en 1407, lors de l'affassinat du duc d'Orléans, & en cette qualité il avait été chargé par le roi d'en rechercher les auteurs. Ce fut lui qui, par ses découvertes, força le duc de Bourgogne à s'avouer coupable de cet abominable attentat. Le duc de Bourgogne ne le lui pardonna jamais, & l'année suivante, lorsqu'il était tout-puissant en France, il foutint l'Université dans sa plainte au sujet des deux clercs dont nous venons de rappeler l'histoire (quelques historiens disent même que ce fut lui qui suscita cette querelle) & obligea Tignonville à résigner sa charge de prévôt de Paris. Tignonville était si justement estimé que tous les gens sages déplorèrent l'intrigue dont il était la victime.

Tignonville, comme le remarque un contemporain, avait le don des lettres & fut mêlé aux principaux événements du règne de Charles VI. Au mois de mars 1392, il accompagne le roi au voyage du Mans, avec dix écuyers. En octobre 1393, le roi l'envoya auprès du duc de Bretagne & en mission auprès du pape, au mois de décembre de la même année. En 1412, il est député à



Amiens pour traiter avec les Anglais de la prolongation de la trêve; enfin, envoyé auprès du duc de Berry pour le diffuader de se rendre à Paris avec ses gens de guerre, il prononça une harangue qui se trouve dans l'histoire de Charles VI, par le Religieux de Saint-Denis.

(Paulin-Pâris, tome V. — De Barante, *les Ducs de Bourgogne*. — Monstrelet.)

#### JEHAN DE MAILLY

Il y a trois Jehan de Mailly dans la généalogie de cette famille, de 1380 à 1415. Deux sont cités sans aucun détail, le troisième est tué à la bataille de Mons en Vimeu, en 1422.

L'auteur de la ballade VIII<sup>e</sup> est probablement Jehan de Mailly, chevalier, seigneur d'Auvilliers & de Catheu; il avait épousé vers 1380 Isabelle de Ligne, & sa postérité s'est continuée jusque dans le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Parmi les nobles qui furent nommés par le roi Charles VI, en 1410, pour composer son conseil, après l'éloignement des ducs de Berry & de Bourgogne, se trouve un sire de Mailly.

## YVRY

Nous trouvons à cette époque, dans l'histoire, deux personnages de ce nom :

1° Charles, baron d'Yvry, seigneur d'Oifery, chevalier, conseiller & chambellan du roi, qui s'était déjà fait connaître en 1400. Il fut plus tard, en 1412, ordonné maître & réformateur des eaux & forêts. En 1415, il conduisit les otages du roi aux habitants de Compiègne, puis fut envoyé en ambassade au roi d'Angleterre par le roi de France ;

2° Les comptes de l'hôtel du roi Charles VI, aux archives de l'Empire, mentionnent un Jean d'Yvry comme écuyer tranchant du roi, aux années 1405 & suivantes.

Enfin, le Religieux de Saint-Denis nomme, avec Regnault de Trie & le duc de Touraine, le sire d'Yvry parmi les personnages qui assistèrent au tournoi donné par le roi de France, le jour où les princes d'Anjou furent armés chevaliers. Ce sire d'Yvry est probablement l'auteur de la ballade que nous publions, mais est-ce le baron

Charles d'Yvry ou l'écuyer Jean d'Yvry? c'est ce que nous ne pouvons savoir, aucun des manuscrits ne donnant le prénom de ce personnage.

(Paulin Paris. — Le Religieux de Saint-Denis. — Froiffart.  
— Les archives de l'Empire.)

## FRANÇOIS D'AUBERCHICOURT

François d'Auberchicourt (d'Aubischecourt, d'Aubiscourt ou d'Aubrecicourt) était chevalier, seigneur de Ville-Oiseau & chambellan du duc de Bourbon qui l'appelait son cousin. Le 27 avril 1401, il épousa Jeanne Flotte, dame de Rével, &c., & mourut sans enfants.

Il était le fils du brave chevalier messire Eustache d'Aubrecicourt, maintes fois cité par Froiffart & dont les hautes amours furent célèbres. Le duc de Bourbon, dont la mère avait jadis été préservée de la fureur des Grandes-Compagnies par la généreuse protection d'Eustache d'Aubrecicourt, & qui, à son tour, contribua au paiement de sa rançon quand il fut pris par le sire de Pierre Buffière, avait eu son fils pour otage. De

son otage, il fit son chambellan, & se plut à échanger des vers avec lui.

(Froiffart (Etude sur) par Kervyn de Lettenhove, tome II, p. 32. — Paulin-Pâris. — Le Père Anfelme.)

### MONSEIGNEUR DE LA TRÉMOUILLE.

Messire Guy de la Trémouille, chevalier, était garde de l'oriflamme en 1383, & ce fut à la recommandation du duc de Bourgogne qu'il obtint de la porter au voyage que le roi entreprit contre les Anglais, en 1388, après l'avoir reçue de sa main dans l'église de Saint-Denis, le 2 août de la même année, avec l'éloge de vaillant chevalier. Il était le favori du duc de Bourgogne, son chambellan & son principal conseiller. Il fut défié en combat singulier par Pierre de Courtenay, chevalier, pour soutenir l'honneur de la nation française. Monseigneur de la Trémouille consulta les astrologues pour savoir le jour qui ferait le plus favorable. Le combat n'eut cependant pas lieu. Lorsque les champions étaient entrés en lice devant les murs de Saint-Martin-des-Champs, & avaient déjà couché leurs lances pour courir

l'un sur l'autre, le roi de France & les princes ses oncles leur défendirent le combat.

Froiffart nous apprend que, en 1386, lorsque l'on fit à l'Ecluse les grands préparatifs d'une descente en Angleterre, Guy de la Trémouille « fit très richement garnir le navire où son corps devait passer, & coutèrent les nouvelletés & les peintures que on y fit, plus de deux mille francs. »

Il faut mentionner encore deux circonstances mémorables de la vie de Guy de la Trémouille : sa négociation hardie, au retour de la bataille de Rosebecque, avec les Parisiens révoltés, & le rôle d'intermédiaire qu'il remplit lorsque les Gantois firent leur paix avec le duc de Bourgogne. Ces deux circonstances donnent une haute idée de sa prudence & de sa situation à la cour de France.

Plus tard, en 1396, il accompagna le comte de Nevers dans son expédition de Hongrie. Il assistait, le 16 septembre 1396, à la sanglante bataille de Nicopolis, où il fut fait prisonnier avec le comte de Nevers & les principaux chevaliers français. Le sultan Bajazet l'envoya avec le maréchal Bouciquaut recueillir la rançon des autres chevaliers. Guy de la Trémouille tomba malade pendant la traversée, & mourut en 1398,

à Rhodes, où il fut inhumé dans l'église de Saint-Jean, comme il l'avait ordonné par ses dernières volontés.

(Gérard, copie manuscrite. — Moréri. — Froiffart. — Le Religieux de Saint-Denis.)

## BUCY

Nous ne savons pas quel est le personnage désigné par ce nom. Au XIV<sup>e</sup> siècle, nous trouvons un Simon de Bucy qui le premier porta le titre de premier président du Parlement de Paris, par ordonnance de Philippe de Valois, en 1344, & qui fut envoyé en 1360, avec le maréchal Bouciquaut, l'ancien, & plusieurs autres personnages nommés par Froiffart, pour traiter de la paix entre le roi de France & le roi d'Angleterre; mais Simon de Bucy était mort en 1368. L'auteur de la dernière réponse aux ballades est peut-être son fils, Renaud de Bucy, qui fut chanoine de Soissons, qui figure parmi les conseillers au Parlement de Paris en 1372, & qui mourut le 10 mars 1407.

(Blanchart, *Histoire des premiers présidents du Parlement de Paris*. — Froiffart.)

## PHILIPPE D'ARTOIS

Philippe d'Artois, comte d'Eu, pair & connétable de France, épousa, le 27 janvier 1392, Marie, fille du duc de Berry; il fut fait prisonnier à la bataille de Nicopolis, & mourut en captivité le 15 juin 1397.

On peut voir, dans la note sur Bouciquaut, quels avaient été les rapports de ces deux personnages pendant une première captivité du comte d'Eu.

## LE SÉNÉCHAL

Il s'agit ici, très-probablement, de Jean le Sénéchal, chevalier, sénéchal du comté d'Eu qui appartenait alors à Philippe d'Artois; — fils de Jean le Sénéchal, chevalier, sénéchal d'Eu, tué à la bataille de Crécy, & père de Jean le Sénéchal, chevalier, sénéchal d'Eu, tué à la bataille d'Azincourt, sans enfants & le dernier du nom.

Le personnage qui, dans la miniature du manuf-

crit 2360 de la Bibliothèque impériale de Paris, représente le bachelier, c'est-à-dire l'auteur des Cent Ballades, porte un grand manteau vert à collet relevé, parsemé d'ornements d'or en forme de lambel & de devises en lettres d'or. La devise, très-énigmatique, se compose seulement de deux lettres ainsi disposées : M : X. Elle se retrouve placée, à la marge de la première page, au bas d'un cartouche d'armoiries. L'écu des armes est d'or, à la bande de sable, accompagnée de deux filets de sable. A la première page du manuscrit on voit, chevauchant par pays & s'entretenant, le bachelier & le chevalier qui l'endoctrine. Derrière eux, le fond du tableau est occupé par un château sur lequel flottent une bannière & quatre pennons armoyés de même que l'écu.

Les armes des Le Sénéchal étaient précisément d'or, à la bande de sable, côtoyée de deux cottices du même.

On peut joindre cette indication à celles qui portent déjà si fortement vers la conclusion que l'auteur du *Livre des Cent Ballades* est Jean, sénéchal de Philippe d'Artois, comte d'Eu, connétable de France; nous la devons, ainsi que les détails sur la famille Le Sénéchal, à M. le comte René de Belleval, à qui sont familières toutes les questions héraldiques, principalement celles qui



se rapportent à l'histoire de la Picardie & de la Normandie. Reste le prénom de *Hutin* qui fait difficulté; mais ce pourrait être un furnom que même les titres généalogiques auraient négligé de mentionner.

Ce Jean Le Sénéchal périt, combattant aux côtés de son maître, à la funeste journée de Nicopolis.

### CRÉSECQUES

Jehan de Crésecques, chevalier, seigneur de Long & de Long-Pré, maréchal de Hongrie, était le fils aîné de Robert de Crésecques, chevalier, & de Marguerite de Poix. — Cette ancienne maison se disait issue de Thénard, châtelain de Bourbourg, assassiné à Bruges, en 1127, avec Charles le Bon, comte de Flandres. Ce Thénard aurait eu pour fils puîné Anseau, sire de Crésecques, avec qui commence la filiation suivie & prouvée; les châtelains de Bourbourg & les sires de Crésecques portaient les mêmes armes, ce qui donnait plus de poids à cette tradition de famille. La dernière représentante de la maison de Crésecques est morte il y a peu d'années.

Le sire de Créfecques, dont il est question dans les Cent Ballades, fit partie des seigneurs qui allèrent reprendre le château d'Ardre & plusieurs forteresses & châteaux à l'encontre de Calais, en 1377; il fut tué à l'île de Wight, en 1405, pendant l'expédition de Saint-Pol.

(R. de Belleval. *Nobiliaire de Ponthieu & de Vimeu*, t. II, pp. 77-81. — Froissart, *Chroniques*.)

## BOUCIQUAUT

Le maréchal Bouciquaut a joué un très-grand rôle pendant le règne de Charles VI; il s'est trouvé mêlé à presque toutes les expéditions lointaines & a pris part à toutes les batailles. Il avait un tel renom de vaillant & loyal chevalier qu'un auteur anonyme, lequel, on a lieu de le croire, n'est autre que la célèbre Christine de Pisan, a composé, du vivant même de Bouciquaut, un livre de ses faits & gestes. Ce livre est parvenu jusqu'à nous, &, en le lisant, nous avons été tellement frappé de certaines analogies entre le *Livre des Cent Ballades* & le *Livre des Faits de Jean de Bouciquaut*, du moins en ce

qui concerne la première partie de notre poëme, que nous sommes persuadé que l'auteur anonyme des Cent Ballades a pris pour modèle & pour exemple de chevalerie Bouciquaut lui-même. Cela nous a été une raison de ne pas attribuer au maréchal Bouciquaut, comme l'indique un passage du *Livre des Faits*, que nous avons rapporté dans notre Introduction, la composition de notre poëme. Il ne faut pas oublier que la modestie est une des qualités que le vieux chevalier recommande au bachelier dans les premières ballades, & nous serions malheureusement forcé de croire que cette vertu au moins aurait manqué à Bouciquaut, s'il avait été l'auteur ou l'un des auteurs d'un poëme destiné à glorifier ses actions, & s'il s'était présenté lui-même comme modèle du parfait chevalier.

Voici, au sujet de la vie du maréchal Bouciquaut, quelques notes que nous empruntons à la notice qui précède le *Livre des Faits*, dans l'édition des Chroniques françaises de MM. Michaud & Poujoulat. On pourra les rapprocher avec intérêt de plusieurs passages du *Livre des Cent Ballades*.

Jehan Le Maingre, dit Bouciquaut, fils d'un maréchal de France du même nom, sous Charles V, était né à Tours en 1368. Le surnom de

Bouciquaut avait été donné à son père à cause d'une légère difformité de la taille, & ce sobriquet, adopté par tous les descendants du premier maréchal est resté parmi les noms les plus glorieux de notre histoire. Bouciquaut avait à peine douze ans lorsque, sur sa prière, le Duc de Bourbon l'emmena dans une expédition qu'il allait faire en Normandie contre les Anglais. Il fut fait chevalier de la main du Duc de Bourbon, & prit part à la bataille de Rosebecque, où il combattit avec distinction.

Depuis cette époque, on le trouve mêlé à tous les événements de son temps jusqu'à sa mort, & à l'aide du *Livre des Faits*, on peut suivre pas à pas sa vie aventureuse, que rappelle le *Livre des Cent Ballades* en plusieurs endroits.

Peu de temps après la bataille de Rosebecque, Bouciquaut, — « qui, autre chose ne queroit fors aventures d'armes, » — se mit en route pour la Syrie, & s'embarqua à Venise pour Constantinople. L'Empire, à ce moment, était en paix avec les Turcs. Bouciquaut se rendit auprès du sultan Amurat, pour lui offrir de combattre dans ses armées, s'il avait la guerre contre les Sarrasins. Il ne voulut pas rentrer en France sans avoir vu Jérusalem, & prit passage sur un vaisseau vénitien, qui le débarqua à Jaffa. Pendant qu'il

était à Jérusalem, il apprit que le comte d'Eu, cousin du roi de France, qui venait au saint pèlerinage, avait été arrêté à Damas, & que les Sarrasins le retenaient prisonnier. Bouciquaut se rendit aussitôt auprès du comte d'Eu, dont il voulut partager la prison. Ils furent tous les deux menés au Caire & parurent devant le foudan, qui, après quatre mois de captivité, les laissa aller où ils voulurent. Sortis de prison, Bouciquaut & le comte d'Eu allèrent visiter le monastère de Saint-Paul au désert, & l'église de Sainte-Catherine au mont Sinai. Ils retournèrent en Syrie, s'embarquèrent à Beyrout, s'arrêtèrent à Chypres, à Rhodes, arrivèrent à Venise d'où ils revinrent en France. (Ballades XIII & XIV.)

On retrouve ensuite Bouciquaut dans toutes les entreprises guerrières du règne de Charles VI, qui le nomma maréchal de France. Il fit partie de la malheureuse expédition de Hongrie contre les infidèles, expédition commandée par le comte de Nevers, avec le sire de la Trémouille & le comte d'Eu. Froissart, qui a longuement décrit la funeste bataille de Nicopolis, où le comte d'Eu, le comte de Nevers, La Trémouille & Bouciquaut furent faits prisonniers, raconte comment Bajazet tenait autour de lui enchaînés les princes qu'il voulait seuls épargner, parce qu'il espérait en

avoir rançon & faisait massacrer sous ses yeux le reste des prisonniers. Bouciquaut, amené devant lui presque nu, allait être massacré, quand le comte de Nevers, reconnaissant son illustre compagnon, se jeta aux genoux du sultan & joignit les deux mains comme pour lui dire que lui & Bouciquaut étaient frères d'armes. Ce signe, compris par Bajazet, sauva la vie du maréchal, qui fut envoyé en France pour aller chercher la rançon de ses compagnons.

A son retour en France, il fonda l'ordre de la *Dame blanche à l'Ecu verd*. Cet ordre était composé de treize chevaliers, qui étaient : messire Charles d'Albret, messire *Bouciquaut*, maréchal de France ; Bouciquaut, son frère ; *François d'Aubercicourt*, Jean de Linières, *Chambrillac*, Casteljajac, Gaucourt, Châteaumorant, Betas, Bonnebant, Colleville, Torfay. Chacun d'eux s'obligeait à garder « l'honneur, l'État, les biens, la renommée & la louange de toutes dames & demoiselles de haute lignée, aussitôt qu'il en était requis, & devait mettre cœur, vie, fortune à soutenir leurs justes causes & querelles & combattre à outrance, s'il le fallait, contre leurs tyrans & leurs oppresseurs. »

La devise de l'emprise était, liée au bras, une targe d'or émaillée de vert avec une dame blanche

au milieu. L'emprise était pour cinq ans, & les lettres sont datées du 11 avril 1399, jour de Pâques fleuries.

A peu près vers le même temps, la république de Gênes, en proie aux fureurs de l'anarchie, se donna au roi de France, & les Génois demandèrent à Charles VI le maréchal Bouciquaut pour gouverneur. Comme gouverneur de Gênes, Bouciquaut retourna une troisième fois en Orient, s'empara d'Alexandrette, brûla & pillà Sidon & Beyrout. Revenu en France, il fut envoyé, vers 1414, en Normandie, pour s'opposer à l'invasion des Anglais, & commanda, avec le connétable de France, l'avant-garde de l'armée française dans la fatale journée d'Azincourt. Fait prisonnier, il fut conduit en Angleterre avec le comte d'Eu, le duc Charles d'Orléans, le duc de Bourbon & plusieurs autres princes & seigneurs. Nous ne savons rien de leur séjour sur la terre étrangère, si ce n'est que l'étude & la poésie consolèrent quelquefois leur exil. On a publié, parmi les poésies du duc d'Orléans, un rondeau adressé par Jean Bouciquaut à Charles d'Orléans, & la réponse de son compagnon d'infortune. Bouciquaut conseille au prince de ne pas s'abandonner à d'austères chagrins & de reprendre quelque chose de son caractère enjoué & de son goût pour les

plaisirs. Mais lui-même, qui cherchait ainsi à consoler ses compagnons, n'avait plus le courage ni la force de supporter toutes ses douleurs. Il avait perdu son fils unique, l'espoir de sa maison; sa femme était morte de désespoir après la bataille d'Azincourt; on lui avait donné un successeur comme maréchal de France, & pour comble de douleur, un roi d'Angleterre venait de s'asseoir sur le trône de France. Bouciquaut ne put résister à tant de malheurs; il mourut en 1421, après une captivité de six ans. Ses dépouilles mortelles, transportées à Tours, furent ensevelies dans une chapelle de l'église Saint-Martin.





## APPENDICE



## APPENDICE

---

*Extrait du Livre des Faits du maréchal Bouciquaut.*

---

### CHAPITRE VIII.

« Cy parle d'amour, en demonstrent par quelle maniere les bons doivent aimer pour devenir vaillants.

« Jà estoit venu Bouciquaut en l'aage & au temps que Amour naturellement a coustume de prendre le treu & la paye de tous jeunes nobles courages. Si ne fut mie droict qu'il feust exempt ne eschapaist de l'amoureux lien, lequel n'empesche mie ne oste aux chevaleureux de bonne volonté à poursuivre le noble exercice des armes, ainçois est ce qui plus faict ès jeunes cœurs arriver & croistre le desir de l'honorable poursuite chevaleureuse. Ha quants ont esté exauffez au nom de proüesse, que si ne feust

Amour, par qui leur venoit la hardieffe d'entreprendre les fortes choses, lesquelles pour accroistre leur renommée ils achevoient, affin qu'ils eussent la grace de leurs dames, ce ne feust rien d'eulx? Mais quelle chose est-ce qui soit griefve ne forte à faire à cœur qui bien aime, & qu'il n'ose entreprendre! Certes nulle. Amour oste peur, & donne hardieffe, faict oublier toute peine, & prend au gré tout le travail que on porte pour la chose aimée, & qu'il soit vray, qui veult lire les histoires des vaillans trépassez, assez trouvera de ce preuve. Si comme on lit de Lancelot, de Tristan & de plusieurs autres, que Amour fait bons, & à renommée atteindre. Et mesmement de notre vivant y a eu assez de nobles hommes en France & d'autre part en voyons & avons veu, si comme on dict de messire Othe de Granffon, du bon conestable de Sancerre, & d'autres assez, qui long feroit à dire, lesquels le service d'Amour a faict devenir vaillans & bien morigenez. O noble chose est que d'Amour qui bien en sçait user, quoy que à tort aucuns le blasment. Car si mal en prend à ceulx qui a droict n'en sçavent user, ce n'est pas la coulpe d'Amour; car de foy il est bon.

« Et pour ce qu'il pourroit sembler à aucuns que il ne suffist mie dire de en termes si gene-

raux, fans en plus avant declarer, que Amour soit bon à qui bien en sçait user, est bon de toucher aucunement par quels termes bien user on en peut, parquoy il soit bon. Et pour déclaration de ce, sans querir trop de subtiles questions, me semble que le cœur qui veut aimer doit principalement fonder l'attente de son Amour sur trois choses. La première est, qu'il aime pour en valoir mieulx en toutes mœurs & en condicions, & pour amender ses coustumes, vivre plus joyeusement, avoir cœur plus hardy, & plus entreprenant, & en toutes vertus se vouloir habiliter & conjoindre. La seconde chose est, qu'il advise bien de se mettre en lieu, qui soit tel, si bien conditionné, si vertueux & si bon, qu'il y puisse prendre exemple de toute bonté, & où il y ait sens. Car soit certain que s'il aime en fol lieu, il deviendra fol, & si en vil lieu & mal morigéné, semblablement deviendra vil & vicieux : car Amour est de telle nature & aux condicions de la chose que on aime. Doncques si mieulx valoir veut d'emprendre amoureuse vie, quelque soit la personne qu'il veut aimer, soit belle ou laide, grande ou petite, garde foy bien d'aimer en lieu où il n'y ait sens, graces & vertus. La troisieme chose sur quoy le bon cuer doit fonder son entente est sur honneur, en telle maniere que en

cest Amour où il se mettra, de tout son pouvoir y garde honneur, ne pour mourir ne face à son pouvoir chose dont de nulle part deshonneur vienne à luy, ne à ce qu'il aime.

« Et si sur ces trois choses, le cœur qui veut aimer met bien son entente, c'est à sçavoir que pour aimer il amende ses condicions, en vive plus liément, & que son courage en accroisse en haultes pensées, & qu'il s'affiée en lieu noble de mœurs & bien conditionné, & qu'en cest amour en toutes choses garde honneur, il trouvera Amour si bon & si profitable, qu'il en vaudra mieux toute sa vie : mais aucuns me respondront à ces raisons ; voire mais je cuideray que le lieu où je m'arrestteray soit bon & bien conditionné, & puis je trouveray le contraire : & si n'en pourray oster mon cœur. Car je luy auray tout mis. Si fais telle responce, que puis que ils dient qu'ils ne s'en pourroient oster, & si y treuvent assez de mal, que ils n'usent donc pas du bon Amour que je devise. C'est à sçavoir que ils doivent aimer pour mieulx en valoir, & non mie pour en empirer. Et celuy en empireroit qui plus s'y tiendrait ; puis que le lieu rien ne vaudroit. Et de dire que ce feust fauffeté. Non feroit. Car si est fol qui du mauvais pas ne se tire, s'il y est entré.

« Mais sçais-tu la cause pourquoy tu qui veux

aimer, trouves en Amour communément tant d'amertumes & de maux? C'est pour ce que tu ne mets mie ton cœur en la vie amoureuse, pour cause de mieulx en valoir, ne pour vertu; mais seulement pour la délectation que ton corps en a ou espere avoir. Et pour ce que telle folle plaifance ou délectation est chose qui durer ne peut, toute chose qui est fondée dessus ne peut estre feure, & à peine se peut garder; mais ce qui est fondé sur vertu est très durable, & en vient bien en joye. Mais trop peu sont qui aiment selon les susdictes règles, & pour ce trouvent Amour dur, quant à la chose que ils desirent ils faillent, c'est à sçavoir à leur folle plaifance. Si est à leur coulpe le mal qu'ils en ont, & non mie d'Amour. Car eulx mesmes se font le mal & grief qu'ils en reçoivent.

« Tout ainsi que je puis bailler exemple du vin, lequel est de foy tresbon, & qui resjoût le cœur de l'homme & le reconforte, & soustient, & assez de bonnes choses en sont faictes: mais si discrettement il n'en prend, & que gloutonnement & en délectation plus que raison de son corps il luy detourne le sens, & le ramène comme à nature de beste, qui n'a nulle raison, & lui trouble la veüe, si n'est mie à la coulpe du vin, mais de celuy qui follement en use. Doncques selon mon

opinion en conclusion je veulx dire, que Amour qui est fondé plus sur la délectation & folle plai-  
fance que sur vertu & bonnes mœurs, ne peut  
durer, & que tel Amour est au cœur qui s'y  
boute cause d'assez de maux & de griefves amer-  
tumes, & aucunes fois de destruction. Et de ceste  
matière, qui n'est mal gracieuse, se pourroient  
mouvoir plusieurs questions & de moult subtiles :  
mais à temps m'en tairay, pour tourner au pre-  
mier propos, c'est à sçavoir de celuy de qui  
nostre matière est encommencée. »

## CHAPITRE IX.

« Cy dit comment Amour & desir d'estre aimé  
creust en Bouciquaut courage & volonté d'estre vaillant  
& chevaleureux. »

« Le gracieux jouvencel Bouciquaut, si comme  
nous avons touché, jà commençoit à sentir natu-  
rellement & par gentilleffe de cuer, de qui Amour  
vient & fourt, la pointure amoureuse que doux  
regard, le soubtil archer, procure & envoie à  
gents courages. Or, si print à devenir joyeux,  
joly, chantant & gracieux plus oncques mais : si



print à faire balades, rondeaux, virelais, lais & complaintes d'amoureux sentiment. Desquelles choses faire gayement & doucement Amour le feist en peu d'heures si bon maistre, que nul ne l'en passoit; si comment il appert par le *Livre des Cent Balades*, duquel faire luy & le sénéchal d'Eu furent compaignons au voyage d'oultramer... Et vout avoir robes, chevaux, harnois & tous habillemens, cointes & faitis, plus que il ne souloit. Jà avoit choisy dame belle & gracieuse & digne d'estre aimée, si comme Amour l'avoit admonesté, pour laquelle pristrent ses pensées à croistre de plus en plus en desirs chevaleureux. Si prist devise & mot propice à l'entente & propos de son amour, qu'il porta en tous ses habillemens, & secrètement en son courage hault desireux de tant faire par bien servir, celer, & par vaillance & poursuivre armes, que l'amour de sa Dame peust acquérir. Si la voyoit quand il pouvoit sans blasme d'elle; &, quant à danse ou à feste s'esbatoit où elle fut, là nul ne le passoit de gracieuseté & de courtoisie, en chanter, en danser, en rire, en parler & en tous ses maintiens. Là chantoit chansons & rondeaux dont luy mesme avoit fait le dict, & les disoit gracieusement pour donner secrètement & couvertement à entendre à sa Dame, en se complaignant en ses rondeaux

& chançons, comment l'amour d'elle le destraignoit. Mais il ne fut mie tost hardi de sa pensée plainement dire, comme font les lobeurs du temps présent, qui, sans defferte, vont baudemment aux dames requérir qu'ils soient amés, & de faintifes & faulx-semblants, pour elles decepvoir, bien se savent aider. Ainsi ne fit mie l'enfant Bouciquaut. Ains devant elle & entre toutes dames estoit plus doux & benigne que une pucelle. Toutes servoit, toutes honoroit, pour l'amour d'une. Son parler estoit gracieux, courtois & craintif devant sa Dame. Si celoit sa pensée à toute gent, & sagement favoit jecter son regard & ses semblans que nul n'apperceust où son cuer estoit. Humblement & douteusement servoit Amour & sa Dame, car il lui sembloit qu'il n'avoit mie assez fait de bien pour si haute chose requerre & demander comme l'amour de dame; & pour ce mettra ce dict toute paine que, par son bien faire, elle soit esmue à l'aimer & le prendre en grâce & voudra toutes ses manières & conditions & contenances amender, & continuer de mieulx en mieulx pour l'amour d'elle.

« En celuy temps estoit assez de nouvel couronné le roy Charles sixiesme du nom qui à présent règne. »

## GLOSSAIRE



## GLOSSAIRE

### A

ACCUEILLIR . . . . .	Diriger.
ACESMER . . . . .	Parer, orner.
ACHOISON . . . . .	Occasion, cause.
ACOINTANCE, ACOINTEMENT.	Compagnie.
ACONSIEVIR, ACONSUIR . .	Suivre, atteindre.
ACORDRE . . . . .	Accorder, permettre.
ACQUITTER (s'). . . . .	Se décharger.
ADEZ, ADÈS . . . . .	Auffitôt; à présent; alors; toujours.
ADONC, ADONT. . . . .	Donc, alors.
ADRESSE . . . . .	Vifée.
ADRESSE (IL) . . . . .	Il advient.
ADROIZ . . . . .	Bien ajusté.
ADURÉ. . . . .	Habitué; vaillant; fort; endurci.
AFFERMER . . . . .	Arrêter.
AFFIE . . . . .	Garantis, assure.
AFFIERT (IL) . . . . .	Il convient.
AINÇOIS . . . . .	Avant.

AINS . . . . .	Mais; plutôt.
ALIE . . . . .	Fruit de l'alier.
AMENRIR . . . . .	Diminuer.
AMIEUDRIR . . . . .	Rendre meilleur.
AMORDRE . . . . .	S'attacher à, s'appliquer.
AOUR (J') . . . . .	J'adore.
APAIER . . . . .	Payer complètement, apaiser.
APOINTER . . . . .	Arranger.
APPAREILLER . . . . .	Préparer.
APPERT . . . . .	Clair, ouvert.
APPERT (EN) . . . . .	Ouvertement.
APRENDRE . . . . .	Enseigner.
APRESSER . . . . .	Opprimer.
ARDRE . . . . .	Brûler.
ARDURE . . . . .	Brûlure.
ARRESTER . . . . .	Cesser.
ARROI . . . . .	Accoutrement, ordonnance.
ASPRESSE . . . . .	Apreté.
ASSÉIR L'ÉTENDART . . . . .	Planter le drapeau.
ASSEOIR . . . . .	Affiéger.
ASSERRER . . . . .	Lier, attacher.
ASSOUAGIR . . . . .	Adoucir.
ATENIR . . . . .	Tenir ferme.
ATOUR . . . . .	Forme, tour.
ATRAIRE . . . . .	Apporter.
AU FORT . . . . .	A la fin.
AÜNER . . . . .	Rassembler.
AUQUES . . . . .	Toujours.
AVAL (DE L') . . . . .	Par le cours naturel des choses.
AVIS (AVOIR) . . . . .	S'avifer; avoir fouci de.
AVISER . . . . .	Examiner.

AVOYER . . . . .	Diriger, conduire, amener.
AÏE . . . . .	Aide, appui, secours.

## B

BASME . . . . .	Baume.
BAUDEMANT . . . . .	Hardiment.
BAULX . . . . .	Hardi ; allègre.
BIEN . . . . .	Aventure de guerre.
BRIEF . . . . .	Promptement.
BRUIRE . . . . .	Brûler.

## C

CELIEMENT . . . . .	Secrètement.
CHALAN . . . . .	Bateau.
CHALLENGER . . . . .	Appeler en champ clos, défier.
CHALOIR . . . . .	Importer ; foucier.
CHASTOIER . . . . .	Enfeigner.
CHEVANCE . . . . .	Provision, argent.
CHIEF . . . . .	Terme, fin.
CHIEF TRAIRE (A) . . . . .	Mener à terme, accomplir.
CHIÈRE . . . . .	Vifage ; accueil.
CHIÈRE LIE . . . . .	Vifage joyeux, bon accueil.
CHOISIR . . . . .	Apercevoir.
CLAMER . . . . .	Appeler, nommer.
CLINANT . . . . .	Favorable.
COMMUNAL . . . . .	Habituel.
COMMUNE . . . . .	Bienveillante, facile.

COMPAIN . . . . .	Compagnon.
COMPARER. . . . .	Estimer; acheter.
COMPTE . . . . .	Conte.
COMPTER . . . . .	Conter.
CONFORTER . . . . .	Fortifier; endurcir; détourner.
CONROY. . . . .	Ordonnance, arrangement; conduite.
CONSEULZ . . . . .	Conseils.
CONTENIR (SE). . . . .	Se conduire.
CONTRALIER . . . . .	Se mettre contre, contrarier.
CONVOY. . . . .	Compagnie, escorte.
CORPS. . . . .	La personne.
COURAGE . . . . .	Cœur, volonté.
COURCIER . . . . .	Courroucer.
CRÉANTER . . . . .	Garantir, promettre.
CRÉMIR . . . . .	Craindre.
CUIDER . . . . .	Penfer.
CUIDIER . . . . .	Penfée, réflexion, sageffe.
CURE . . . . .	Soin, application, fouci.

## D

DANGIER. . . . .	Dépendance; puissance, domination; péril.
DÉBAS. . . . .	Propos.
DÉBATTRE . . . . .	Tarder.
DÉDUIS . . . . .	Plairir.
DEFFERMER. . . . .	Ouvrir; renverser, démanteler.
DÉLAYEMENT . . . . .	Retard, délai.
DÉLICTEUX. . . . .	Agréable.



DÉLIT . . . . .	Plaisir.
DÉLITEUX . . . . .	Délectable.
DÉLIVRER . . . . .	Acquitter.
DEMAINER . . . . .	Conduire ; commander.
DEMOUR. . . . .	Retard.
DÉPARTIE . . . . .	Départ ; séparation.
DÉPARTIR . . . . .	Séparer, éloigner.
DÉPITEUX . . . . .	Qui aime à faire dépit.
DÉPORT . . . . .	Amusement.
DESCELER . . . . .	Découvrir.
DESCONGNOITRE . . . . .	Méconnaître.
DESCORDEMENT. . . . .	Défaccord.
DESDIRE . . . . .	Dire le contraire.
DESMETTRE. . . . .	Oter.
DESPIRE . . . . .	Prendre en déplaissance.
DÉPRISER. . . . .	Tenir pour vil, mépriser.
DESRIRE . . . . .	Priver de rire.
DESROIZ. . . . .	Défordre, mauvaise ordonnance.
DESSEMBLER . . . . .	Séparer.
DESSERTÉ. . . . .	Mérite, service.
DESSEURE . . . . .	Deffus.
DESSEVRÉ . . . . .	Séparé.
DESTOURBIER. . . . .	Empêchement.
DESTOURNER. . . . .	Empêcher.
DESTRANDRE. . . . .	Presser, ferrer, blesser.
DESTROIS . . . . .	Détresse, contrainte.
DESTRUISEMENT. . . . .	Destruction.
DEVOULOIR . . . . .	Ne vouloir pas.
DÉTRIE . . . . .	Retard, délai.
DEULX . . . . .	Deuil.

DEVÉE . . . . .	Interdit.
DEVISER . . . . .	Imaginer, parler.
DOINT . . . . .	Donne.
DONT . . . . .	Donc.
DONT . . . . .	D'où.
DOUBTER . . . . .	Craindre, redouter ; vénérer.
DOULOIR . . . . .	Chagrin, douleur.
DRUS . . . . .	Amoureux, amant.
DUIS . . . . .	Propre à.

## E

EGAL . . . . .	Consentant.
ELE . . . . .	Aile.
EMBATTRE . . . . .	Engager une bataille, s'abattre. fur...
EMPRENDRE . . . . .	Entreprendre.
EMPRENEUR . . . . .	Entrepreneur.
EMPRESSER . . . . .	Serrer de près.
EMPRISE . . . . .	Hardieffe, entreprife.
ENCUSER . . . . .	Accufer, révéler.
ENDRUIR . . . . .	Devenir fort.
ENNOIER . . . . .	Ennuier, chagriner.
ENS . . . . .	Dedans.
ENSEIGNIE (KATHERINE L') . . . . .	Sainte Catherine du mont Sinai.
ENSIEVIR, ENSUIR . . . . .	Suivre.
ENTENCION . . . . .	Application.
ENTENTIEU, ENTENTIS . . . . .	Appliqué.
ENTÉRIN . . . . .	Complet.
ENTRESUIR . . . . .	Poursuivre.

ENVIS . . . . .	Contrarié.
ENVIZ . . . . .	Malgré foi; difficilement.
ENVOISIÉ. . . . .	Agréable.
ERT. . . . .	Sera.
ESBANOIER. . . . .	Prendre ses ébats.
ESBATTRE (S') . . . . .	S'amuser, se réjouir.
ESBLÉMIR, ESBLÉNIR . . . . .	Amollir.
ESCHEVER . . . . .	Esquiver.
ESCHIET (IL) . . . . .	Il arrive.
ESCONDIRE. . . . .	Refuser.
ESCONDIT . . . . .	Refus, excuse.
ESCRIS. . . . .	Cri, huée.
ESCUEIL . . . . .	Passe.
ESDRESSER . . . . .	Soutenir dans son droit.
ESJOÏR. . . . .	Réjouir.
ESLIEMENT . . . . .	Joyeusement.
ESLIZ . . . . .	Elu.
ESLONGNIER . . . . .	Eloigner, écarter.
ESMAY. . . . .	Emoi.
ESMOUVOIR. . . . .	Mettre en mouvement.
ESPARTIR. . . . .	Diviser; répandre.
ESPOIR. . . . .	Peut-être.
ESTER . . . . .	Etre.
ESTRANGIER . . . . .	Tenir loin.
ESTRIVER. . . . .	Résister; lutter; s'efforcer.
ESTRUIS . . . . .	Bâti.

## F

FAINTEMENT . . . . .	Faussement, avec dissimulation.
FAIZ. . . . .	Charge.

FAULT. . . . .	Manque ; prend fin.
FELLE . . . . .	Cruelle.
FÉRIR . . . . .	Frapper, bleffer ; se jeter.
FERMER . . . . .	Affermir, rendre ferme ; arrêter.
FIERS (TE) . . . . .	Mets-toi, jette-toi.
FIERS EN. . . . .	Frappe dedans, lance-toi.
FINER . . . . .	Trouver ; tirer parti.
FIZ . . . . .	Confiant.
FLUN . . . . .	Fleuve.
FOISON . . . . .	Beaucoup ; trop.
FOLEUR, FOLIE, FOLOUR . . . . .	Folie, sottife.
FORCLOSE . . . . .	Interdite.
FORMENT. . . . .	Fortement.
FORS. . . . .	Excepté.
FORSENER . . . . .	Rendre ou devenir forcené.
FORT (AU). . . . .	A la fin.
FORTE (SE FAIRE). . . . .	Se défendre.
FOURNIR. . . . .	Achever.
FUER . . . . .	Façon ; droit ; prix, valeur.

## G

GALÉE. . . . .	Galère.
GAS. . . . .	Moquerie.
GENT, GENTE. . . . .	Agréable.
GIEU . . . . .	Jeu.
GRANCHE . . . . .	Grange.
GRAVELLE . . . . .	Sable, gravier.
GREVEUX, GREVAIN. . . . .	Lourd, pénible.

GREZ . . . . .	Désir, volonté, plaisir.
GUERPIR . . . . .	Délaisser, quitter.
GUERREDON, GUERREDON- NEMENT . . . . .	Récompense.
GUIGNARDE . . . . .	La femme qui guigne, qui joue de l'œil.

## H

HAIRON . . . . .	Héron.
HARDEMENT . . . . .	Hardiesse, audace.
HARNOIS . . . . .	Armure, habillement d'un hom- me de guerre.
HUMBLE . . . . .	Doux.

## I J

JA . . . . .	Déjà.
JENGLER . . . . .	Bavarder.
JENGLEUR . . . . .	Bavard.
IERT . . . . .	Sera.
JOÏR . . . . .	Faire plaisir.
JOUANT . . . . .	Allègre, joyeux.
JOURNÉE . . . . .	Voyage, campagne.
JOUVENT, JOUVENTE . . . .	Jeunesse, jeune.
IRÈ . . . . .	En colère.
JURROIE . . . . .	Jurerais.
ISTREZ . . . . .	Irez, fortirez.

## L

LAIRE . . . . .	La Loire.
LAIREZ, LAIROIT . . . . .	Laisseriez, laisserait.
LAME . . . . .	La pierre du tombeau.
LARGE . . . . .	Généreux.
LARGESSE (A) . . . . .	Largement.
LAS . . . . .	Lien.
LÉESSE . . . . .	Joie.
LÉGIER (DÉ) . . . . .	Facilement.
LEUX . . . . .	Loups
LÈZ . . . . .	Près.
LI, LY . . . . .	Lui, elle, les.
LIÉ, LIE . . . . .	Joyeux, joyeuse.
LIEMENT . . . . .	Joyeusement.
LIGEMENT . . . . .	Fidèlement.
LIVRÉE . . . . .	Livraison.
LOER . . . . .	Louer; approuver; conseiller.
LOIER . . . . .	Lier.
LOZ . . . . .	Louange.
LOZENGIER . . . . .	Flatteur; trompeur.
LUI . . . . .	Elle.

## M

MAIN . . . . .	Matin.
MAINER . . . . .	Mener.
MAINT . . . . .	Beaucoup, plusieurs.

MAINTENIR. . . . .	Conferver.
MAIS QUE . . . . .	Pourvu que.
MAISTROIER . . . . .	Dominer.
MAT. . . . .	Abattu.
MÉRIR. . . . .	Payer; punir; mériter.
MESCHÉANCE. . . . .	Malheur.
MESCHIEF. . . . .	Malheur.
MESDIZ. . . . .	Médifance.
MESTRAIRE. . . . .	Tirer à mal.
MIE. . . . .	Pas.
MIEUDRE. . . . .	Meilleur.
MONTEPLOIER. . . . .	Multiplier, augmenter.
MORTIEULX. . . . .	Mortels.
MOYE . . . . .	Mienne.
MUE. . . . .	Changement; mouvement.
MUER . . . . .	Mouvoir.
MUSAGE . . . . .	Sotte perte de temps.
MON (SCAVOIR MON) . . . .	C'est-à-dire.
MONJOIE . . . . .	Grande joie.

## N

NAVIE. . . . .	Flotte.
NEZ UN . . . . .	Pas un.
NICE . . . . .	Sotte, niaise.
NIENT. . . . .	Néant, rien.
NOER . . . . .	Nager.
NON POUR QUAND. . . . .	Néanmoins.

## O

OÏL . . . . .	Oui.
ORDONNER FRONTIÈRES . .	Mettre des garnifons aux fron- tières.
ORES . . . . .	Maintenant.
ORT. . . . .	Salé.
OST. . . . .	Armée.
OST DE GUERRE . . . . .	Armée en campagne.
OST DE FRONTIÈRE . . . .	Garnifons des frontières.
OT . . . . .	Eut; entendit.
OU . . . . .	Au.
OULTRAGE (A) . . . . .	Hardiment; jufqu'au bout & au-delà
Oÿ . . . . .	Oui.
OOYE . . . . .	Entendais.

## P

PARANT . . . . .	Paraiffant.
PARANT (AU MIEUX) . . . .	A celui qui a plus grand air.
PARCLOSE (A LA) . . . . .	A la fin des fins.
PARCRÉUE . . . . .	Fortement augmenté.
PARFAIT (AU) . . . . .	A la fin.
PARFOURNIR . . . . .	Achever, en venir au dernier fait.
PARSONNIER . . . . .	Participant.
PIÈÇA . . . . .	Il y a quelque temps.
PERSUIS . . . . .	Connus.



PETIT . . . . .	Peu.
PLAGIER, PLASSIER. . . . .	Bleffer.
PLÉVIR . . . . .	Donner gage.
POINDRE. . . . .	Piquer.
POINT (A CÉ) . . . . .	A cet endroit.
POURCHASSIER . . . . .	Pourfuir, obtenir.
POURPRINS. . . . .	Enceinte.
POY, POU, PO . . . . .	Peu.
PREMIER (AU). . . . .	D'abord.
PREUDOM . . . . .	Sage, prudent
PROYER . . . . .	Prier.
PUET . . . . .	Peut.

## Q

QUERELLE . . . . .	Thèse, discussion.
QUÉRIR . . . . .	Chercher.
QUEUILLIR. . . . .	Récolter, cueillir.
QUEURIR. . . . .	Courir.
QUOY. . . . .	Coy.

## R

RAMENTEVOIR . . . . .	Rappeler.
RASSERRER . . . . .	Serrer davantage.
RAY. . . . .	Rayon.
RECLAIN. . . . .	Réputation.
RECOY. . . . .	A l'écart.
RECROIRE . . . . .	Fatiguer.
RECUEIL . . . . .	Accueil.
RECUEILLIR. . . . .	Se retirer; prendre.

REGARD . . . . .	Souci.
REFUY . . . . .	Refuge.
REMANOIR . . . . .	Refter.
RENOYER . . . . .	Renier.
REPAIRE . . . . .	Retraite.
RESCOUY . . . . .	Sauvé.
RESSORT . . . . .	Compagnie.
RETRAINS . . . . .	Attrapé.
RETRAIRE . . . . .	Retourner; répliquer.
REVEAUX . . . . .	Divertissement.
REVELLEUX . . . . .	Donnant plaisir.
RIEN . . . . .	Quelque chose.
RIENS . . . . .	Chose ( <i>res</i> ).
RIOT . . . . .	Difpute.
RUMOREUX . . . . .	Tapageur.
RUN . . . . .	Bruit; conversation.

## S

SADAIER, SADOIER . . . . .	Careffer.
SAILLIR . . . . .	Affaillir; fauter.
SÉJOUR . . . . .	Délai.
SEMONDRE . . . . .	Sommer; appeler.
SENTE, SENTELLE . . . . .	Chemin, fentier.
SEQUEURE . . . . .	Secourre.
SERCHER . . . . .	Chercher.
SÈREMENT . . . . .	Serment.
SEULZ . . . . .	J'ai coutume.
SEULZ (PAR CHASCUN). . . . .	Chacun à part.
SEURE . . . . .	Aigre.

SI . . . . .	Ainsi.
SOLAS . . . . .	Consolation.
SORT . . . . .	Sorte.
SORTE . . . . .	Pareille.
SOYE . . . . .	Sienna.
SUEIL . . . . .	J'ai coutume.
SURIE . . . . .	Syrie.
SURMONTER . . . . .	Dépasser.

## T

TAILLER . . . . .	Arranger.
TALENT . . . . .	Inclination.
TANT NE QUANT . . . . .	Ni peut ni point.
TANT QUE . . . . .	Jusqu'à ce que.
TÈCHES . . . . .	Taches.
TEMPS (A MON). . . . .	A ma manière de compter.
TENDRAI . . . . .	Tiendrai.
TENNER . . . . .	Tanner, ennuyer.
TENSON . . . . .	Querelle.
TIEULX . . . . .	Tels.
TOLT . . . . .	Enlève.
TORT . . . . .	Perte.
TOUDIZ, TOUSDIZ . . . . .	Toujours.
TOVEIL, TOUEIL . . . . .	Trouble, embarras.
TRAIRE . . . . .	Tirer.
TRESMONTAINE . . . . .	Etoile polaire.
TROP . . . . .	Très, beaucoup.
TRUAGE . . . . .	Redevance, tribut.
TRUIR . . . . .	Trouver.

## U

UMBLE. . . . .	Humain.
UMBLESSE . . . . .	Aménité.

## V

VENUE (DE) . . . . .	Tout de fuite.
VÉIR . . . . .	Voir.
VIAIRE. . . . .	Vifage.
VIZ . . . . .	Avis
VO . . . . .	Votre, vos.
VOIE . . . . .	Route, moyen.
VOIR . . . . .	Vrai.
VOIR (POUR). . . . .	En vérité.
VOIS, VOISE . . . . .	Aille.
VOLTE (AU FAUCON, VOLTE AU HAIRON) . . . . .	Terme de fauconnerie qui se dit en parlant de la chasse du hé- ron : <i>on crie à la volte</i> ; c'est- à-dire qu'on voit le héron.
VOULT . . . . .	Voulut.
VUEIL . . . . .	Volonté.
VUIS . . . . .	Vide.

## Y

YERT . . . . .	Sera.
----------------	-------





*LE LIVRE*

DES CENT BALLADES

NOMBRE DU TIRAGE

170	exemplaires	papier	vergé ;
3	—	papier	Whatmann ;
3	—	papier	de Chine ;
2	—	parchemin ;	
1	—	peau	de vélin.

*Tous les exemplaires sont numérotés.*

N° 122

---

LYON. — IMPR. ALF. LOUIS PERRIN & MARINET.



LE LIVRE  
des  
CENT BALLADES  
CONTENANT  
des conseils à un Chevalier pour aimer loialement  
& les responfes aux ballades

PUBLIÉ

d'après les manuscrits de la Bibliothèque de Paris  
& de la Bibliothèque de Bourgogne de Bruxelles  
avec une Introduction, des Notes historiques & un Glossaire

par le marquis

DE QUÉLÉZAC DE SAINT-ARNAUD

COMPLÈMENT



PARIS

LIBRAIRIE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

72, boulevard Hauffmann

M D CCC LXXIV



## INTRODUCTION

---

**L**ORSQU'EN 1868 nous publiâmes, pour la première fois, le *Livre des Cent Ballades*, nous exprimions, dans notre Introduction, le regret de ne pouvoir donner au complet les réponses faites à l'auteur de cet intéressant poëme. En effet, dans tous les manuscrits que nous avons consultés, à Paris, à Bruxelles & à La Haye, un feuillet au moins manquait : c'était le dernier, qui contenait la fin de la ballade de Bucy, dont nous n'avions pu donner que les trente-cinq premiers vers, & toute la

ballade du Bâtard de Coucy, dont l'existence nous était révélée par une note manuscrite, de M. Paulin Pàris. Cette ballade devait se trouver dans un manuscrit qui avait appartenu à M. Hachon & avait été communiqué à M. P. Pàris par M<sup>me</sup> Amable Taftu. Mais nos recherches étaient restées infructueuses, & n'ayant pu nous procurer ce manuscrit, nous nous étions vu forcé, bien qu'à regret, de donner notre texte tel que nous le possédions, quoiqu'il fût incomplet. C'est cette lacune que vient de combler un jeune & savant attaché au département de la Bibliothèque de Paris. M. Léopold Pannier a eu la bonne fortune de retrouver, à la Bibliothèque, deux nouveaux manuscrits des Cent Ballades, dont nous n'avions pu avoir connaissance, & dont l'un est certainement celui qui était désigné comme ayant appartenu à M. Hachon. Ces nouveaux manuscrits sont entrés tout récemment à la Bibliothèque de Paris, l'un par suite d'un legs

de M. Magnin, l'autre par achat; ils portent aujourd'hui, dans le *fonds français des nouvelles acquisitions*, les numéros 1664 & 759, & tous deux renferment la dernière ballade du Bâtard de Coucy.

M. Léopold Pannier a publié ces deux dernières ballades, celle de Bucy, que nous n'avions pu imprimer qu'incomplètement, & celle du Bâtard de Coucy, dans un très-curieux article de la *Romania*, revue des langues romanes, du mois de juillet 1873, pages 367 à 373. Il a bien voulu nous donner l'autorisation de les reproduire dans ce *Complément*, que nous avons cru de notre devoir de faire imprimer dans le même format & de la même façon que le livre principal; afin de procurer aux personnes qui ont paru s'intéresser à cette publication la faculté d'avoir un texte absolument complet.

Mais, avant de reproduire ces deux ballades, que l'on trouvera plus loin, nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt les

détails que M. Léopold Pannier a donnés sur les deux nouveaux manuscrits, & nous ne saurions mieux faire que de lui laisser la parole :

« Le premier de ces manuscrits, dit M. L. Pannier (*fonds français des nouvelles acquisitions, n° 1664*), est un in-4°, sur vélin, de 73 feuillets, non paginés. Il est des toutes premières années du XV<sup>e</sup> siècle. En tête est une miniature assez semblable à celles des manuscrits 2201 & 2360. Il y en a cinq autres dans le corps de l'ouvrage. L'exemplaire est en outre orné de lettrines. Après avoir appartenu à un prince de la maison de France, ainsi que le prouve l'écusson qui est sur le premier feuillet, ce manuscrit passa en Espagne. On lit, en effet, ces mots sur le dos de la reliure en parchemin : *Versos en frances., ms.* — C'est évidemment le volume dont M. Paulin Pâris avait eu communication, & dont il fait mention en ces termes sur le feuillet de garde de 2201 : « Dans un manuscrit du même

poëme, qui m'a été communiqué par M<sup>me</sup> Amable Taftu, & qui appartenait, je crois, à M. Hachon, on lit, à la fin de la première partie anonyme, les lignes suivantes : *Cy feniffent les Cent Ballades & apres s'ensuivent les responses & premiere-ment Regnault de Trie, &c.* » — Cette indication se trouve bien, en effet, au lieu mentionné. Une nouvelle preuve est l'autre particularité remarquée par M. Paulin Pâris. La ballade :

« *Jay bien oy le plaisir & la joie,* »

attribuée par tous les manuscrits à *François d'Auberchicourt*, est mise dans ce manuscrit sous le nom de *Ducy* (lisez *Bucy*), tandis que la ballade de *Bucy* porte pour auteur *Auberchicourt* ; or, le manuscrit de M. Hachon offrait la même interversion. Cet exemplaire est complet, sauf un feuillet coupé, qui contenait la fin de la ballade XXXIV & la ballade XXXV, & un autre arraché, où se trouvaient les derniers vers

de la réponse du duc d'Orléans, & presque toute celle de Lyonnel de Coïsmes : cette dernière lacune avait déjà été notée par M. Paulin Pâris lui-même sur ce manuscrit, du temps qu'il appartenait à M. Hachon. Ce qui prouve une fois de plus l'identité des deux manuscrits.

« Le second manuscrit (F. fr. N. A. n° 754) est la copie sur papier, faite avec soin au commencement de ce siècle, d'un exemplaire perdu, que déparaient beaucoup de lacunes. En disant que cette copie est faite avec soin, cela ne s'applique pas au texte, qui est à plusieurs reprises évidemment mal lu, mais à la peine qu'a prise le copiste de marquer les lacunes, les détails de calligraphie & l'emplacement des miniatures. Avant sa mutilation, l'original dont ce manuscrit est la copie devait être un bon manuscrit. Dans cet exemplaire, on peut le constater malgré tout ce qui y manque, le classement des réponses n'est pas le même que dans les manuscrits 1664



& 2360. Les réponses aux ballades sont rangées dans l'ordre des manuscrits 2201 & 826, & sans doute aussi du manuscrit de Bruxelles. Il porte *Chambrillac* & non *Chambrillant* (comme les nos 1664 & 2360) & *Aubergicourt*. »

M. L. Pannier ajoute un peu plus loin :

« On remarquera que, de la 4<sup>e</sup> strophe de la ballade de *Bucy* & de la 3<sup>e</sup> de celle du *Bâtard de Coucy*, il semble résulter que le *Hutin*, souvent cité dans les réponses des autres seigneurs, serait non pas l'auteur du poème mais bien le vieux chevalier, dont le poète, quel qu'il soit, aurait cherché à reproduire les conseils de *Loyauté*. Dans ces deux passages, en effet, *Hutin* est manifestement opposé à la dame qui donne l'avis de *fausseté*. »

Le nom de *Hutin* est en effet mentionné deux fois en ce sens, dans les deux ballades que nous reproduisons plus loin, mais cela ne nous semble pas devoir infirmer les conclusions que nous donnions dans notre

*Introduction.* Et puisque nous avons à revenir sur ce sujet, nous dirons ici tout ce que les savantes recherches de M. le comte Albert de Circourt, & les nôtres, nous permettent, croyons-nous, d'affirmer aujourd'hui relativement à l'auteur du *Livre des Cent Ballades*.

Nous avons montré (page xxix de notre *Introduction*) que le *Livre des Cent Ballades* avait été composé par un sénéchal d'Eu, & que l'auteur anonyme de la Chronique de Bouciquaut attribuait, un peu arbitrairement peut-être, au célèbre maréchal, une part dans sa composition ; que, nécessairement, en effet, d'après les réponses de Tignonville & de Mailly, l'auteur des Cent Ballades était sénéchal de quelque province (page xxxv), ce qui est encore attesté dans la pièce de vers donnée plus bas, en appendice (page 15, vers 7).

Tout à l'heure nous déterminerons le nom du poète, arrêtons-nous d'abord à son surnom.

Dans tout le cours du poëme, l'auteur se met lui-même en scène. Il commence par se représenter comme prêtant une oreille avide aux leçons d'un vieux chevalier qui lui apprend la valeur de loyauté en amour, puis, comme repouffant fermement les conseils d'une dame qui lui préconise fauffeté :

Ne me preschez plus fauffeté  
Car pour vous n'en feroie rien.

Enfin, sur les instances de cette dame, il consent, quoiqu'il trouve

La requeste estrangiere  
Et legiere,

à proposer

Aux bons compaignons esliz  
Qu'Amours a en fes las miz,

de décider la question entre loyauté & inconstance. Mais il ne s'est point départi, pour son compte, des leçons du vieux chevalier, & c'est loyauté qu'il maintient.

Avant d'entreprendre son enquête, il se donne trois compaignons, le comte d'Eu,

Bouciquaut, Créfecque, auffi bien déclarés  
que lui en faveur de loyauté :

En loyauté font inftruiz  
Et aduiz,  
N'autre Amours ne leur peut plaire.

Ces quatre compagnons s'adreffent donc  
ensemble, & tous les quatre d'une même  
opinion, aux chevaliers experts en amour  
& en honneur, pour favoir d'eux :

Qui cuer d'Amant fait moins douloir,  
Qui plus pover  
Leur donne de devenir preux.

Voilà le débat qui s'élève. Et qui a formulé la question? Qui l'a mise *en termes beaux & bons*, comme dit Regnault de Trie? C'est bien l'auteur du poëme, dans la centième Ballade. Or, celui qui *la mist en termes*, Regnault de Trie l'appelle *le bon Hutin!* Bucy & le Bâtard de Coucy difent bien que *Hutin veut loyauté maintenir*, que, vouloir *amer loyaument*, c'est croire *Hutin, estre des fiens*; mais, en consentant à pofer la question, le poëte n'a pas varié dans fon propos,

& vouloir *aimer loyaument*, c'est croire au poète : pas n'est besoin de remonter jusqu'au vieux chevalier.

Ainsi, l'auteur du *Livre des Cent Ballades* était sénéchal ; il était surnommé Hutin (hardi batailleur). Dans le poème, il figure comme un personnage symbolique, mais lorsqu'il apporte son livre à la cour, & que s'ouvre le débat bien digne d'une cour d'Amour, chacun se montre à visage découvert, est appelé par son nom. Chaque réponse est signée. A lui, on dit alors ; *Doux sénéchal — bon Hutin — très-bon chevalier, noble & gent, Hutin.*

Nous croyons avoir répondu aux doutes quant au surnom. Il s'applique bien au poète.

Quel était le nom de l'auteur des Cent Ballades ? Pour le découvrir avec certitude, il faut trouver un sénéchal qui ait fait, avec Bouciquaut, le voyage d'outre-mer & dont les relations avec le comte d'Eu, Philippe d'Artois, expliquent suffisamment pour

quoi il va d'abord s'adresser à ce prince & requérir son patronage dans l'enquête sur Inconstance & Loyauté.

Rappelons ce que nous avons dit des miniatures dont le manuscrit 2360 de la Bibliothèque de Paris est orné.

La première représente le poëte faisant rencontre du vieux chevalier, au sortir d'un château sur lequel flottent des Bannières armoyées. Un cartouche d'armoiries placé à la marge de la première page du manuscrit est accompagné de la devise M. X. — Cette devise se retrouve, dans toutes les miniatures, sur le manteau du personnage qui représente le poëte : bannière, cartouche d'armoiries portent les armes des Le Sénéchal. — Or, du temps de Philippe d'Artois, un Jehan le Sénéchal était sénéchal d'Eu.

Sur ce personnage & sur sa famille, M. le comte de Circourt a rassemblé quelques notes que nous reproduisons suivant l'ordre chronologique.

Voici ces notes qui ont été rédigées d'après les documents puisés aux Archives nationales, au cabinet des titres de la Bibliothèque de Paris, & aux Archives de la Seine-Inférieure, obligeamment communiquées par M. de Beaurepaire & M. le comte de Belleval :

« L'auteur du *Livre des Cent Ballades* est très-probablement Jehan le Seneschal, chevalier, chambellan du roi Charles VI, capitaine de Vire, sénéchal d'Eu, seigneur de Bondeville & Limesy, en la vicomté de Rouen.

« Son père, Jehan, fils de Henri le Seneschal, fut capitaine de Honfleur & de Moulineaux, sénéchal d'Eu, lieutenant des maréchaux de France, en Basse-Normandie, pendant l'année 1374, au siège de Saint-Sauveur-le-Vicomte, l'un des généraux gouverneurs & conseillers en Normandie, diocèse de Rouen, pendant l'année 1382. Il mourut le 4 février 1383.

« Jehan, deuxième du nom, peut être

fuivi dès l'année 1379. On l'appelait alors le Petit Seneschal d'Eu, ou le Petit Senescal. L'identification du Petit Sénéchal d'Eu avec Jean le Seneschal peut être surabondamment justifiée au moyen de trois *monstres d'armes*, dans lesquelles reparaissent les mêmes écuyers qui étaient attachés à la fortune de notre chevalier. Il était déjà chevalier. Il fut fait prisonnier devant Cherbourg, le 4 juillet 1379, & le 1<sup>er</sup> juin 1381 on le voit reparaître sur la même frontière, menant avec lui deux écuyers seulement.

« Il succéda immédiatement à son père dans la charge de sénéchal d'Eu, & dès la même année 1383, il paraît comme capitaine de Vire.

« On le voit servir sans interruption dans le Cotentin, avec cinq, sept, neuf ou onze écuyers de sa chambre & compagnie, jusqu'à la fin de l'année 1386.

« Le 24 octobre 1386, il fit montre à Lille, de lui, douze chevaliers & cent douze écuyers, rassemblés sous son pennon & sous



le gouvernement du duc de Bourgogne, pour le voyage d'Angleterre, dont les préparatifs se faisaient à l'Ecluse, & restèrent sans effet.

« L'année suivante, il accompagna Philippe d'Artois, comte d'Eu, dans le voyage d'outre-mer qui le conduisit à Constantinople, en Hongrie, & à travers l'Asie, successivement à Damas, Jérusalem, au Mont-Sinaï, à Beyrouth, au Caire, comme prisonnier du soudan d'Egypte. C'est pendant ce voyage que Jehan le Seneschal composa les *Cent Ballades*, en compagnie de Bouciquaut, si l'on en croit le biographe anonyme du célèbre maréchal.

« Il était de retour en France au mois d'août 1389, & son livre fut probablement alors présenté aux princes & seigneurs qui prirent part à l'enquête poétique & galante ouverte par lui.

« En 1390, il alla de nouveau servir sur la frontière, en Basse-Normandie, avec onze écuyers. La même année il suivit le comte

d'Eu en Afrique, lors de la rude & infructueuse expédition que le duc de Bourbon entreprit contre Méhadia.

« Le comte d'Eu avait pris, le 31 décembre 1392, possession de la charge de connétable. Jehan le Seneschal, qui, dans un titre de l'année 1392 est appelé messire Jehan de Saint-Pierre, sénéchal d'Eu, marcha, l'an 1393, avec deux chevaliers & sept écuyers, dont il fit montre à Orléans, le 27 avril, dans l'armée que le connétable menait en Périgord, pour reprendre aux Anglais la place de Domme. Il était avec le connétable pendant le voyage de Hongrie, dont Jean de Bourgogne, comte de Nevers, avait le gouvernement sous la conduite de l'amiral Jean de Vienne & de Guy de la Trémouille. Le biographe de Bouciquaut cite le sénéchal pour sa conduite au siège de Raco (probablement Rassowa). Il ressort d'une pièce en date du 11 août 1407 qu'il mourut dans ce voyage, tué à la bataille de Nicopolis, ou achevé, comme

son seigneur, par la maladie, dans les prisons de Bajazet.

« De Marguerite de Beuseville, sa femme, il laissa un fils, nommé Jehan, qui passa sous la tutelle du Roi les années de son bas âge, & venait d'être majeur en 1407, lorsqu'il obtint délai pour s'acquitter de l'hommage en raison de ses fiefs.

« Ce troisième Jehan était dès lors qualifié de chevalier, chambellan du Roi, capitaine de Vire & sénéchal d'Eu, comme son père.

« En 1408, le sénéchal d'Eu était messire Pierre le Seneschal, chevalier, chambellan du Roi.

« Celui qui occupait la charge de sénéchal d'Eu, en 1415, fut tué à la bataille d'Azincourt.

« Les seigneuries qui provenaient de Jehan le Seneschal & de Marguerite de Beuseville furent confisquées par Henri V, roi d'Angleterre, & affermées en 1421 à Louis Bourdon pour la somme de VI<sup>xx</sup>-XVIII livres tournois. »

Maintenant, il nous semble difficile de refuser à Jehan le Seneschal le *Livre des Cent Ballades*, & de lui disputer le furnom de Hutin. Si l'on nous accorde nos deux affirmations, deux des Cent Ballades, la XIII<sup>e</sup> & la XIV<sup>e</sup>, s'éclaireront d'un nouveau jour.

Nous pourrons suivre le poète chevalier en Syrie, au Mont-Sinaï, en Turquie, le voir « avissant la contrée, ne sachant si destinée est qu'on aille par-delà en son temps; » et on ne relira pas sans émotion cette strophe prophétique :

Là puet estre la journée  
 Ordennée  
 Qui en hault pris te mettra;  
 Car s'en Turquie est menée,  
 A l'entrée  
 Tantoft la bataille ara  
 Ou ailleurs; mais en ceulx là  
 Gent y a  
 De guerre plus adurée :  
 Qui contre ceulx preux fera  
 Doublera  
 Proefce bien renommée.

La vocation poétique ne s'éteignit point, avec Jehan le Seneschal, dans sa famille. Nous la retrouvons encore, mais avec un bien moindre mérite, chez un poète du XV<sup>e</sup> siècle, Robert le Seneschal.

Enfin, pour qu'il ne manquât, autant que possible, rien à ce complément, nous nous sommes permis d'ajouter, sous forme d'appendice, une dernière ballade, qui n'appartient certainement pas au poème des Cent Ballades, mais que nous avons trouvée écrite à la main, d'une écriture cursive de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, sur le dernier feuillet de vélin qui sert de couverture au manuscrit n<sup>o</sup> 1664 (*fonds français des nouvelles acquisitions*), que nous pouvons appeler le manuscrit de M. Hachon. Cette ballade, qui nous a paru assez curieuse pour être reproduite ici, a été évidemment écrite par le possesseur de ce manuscrit, contemporain du poète, ou peu s'en faut, & nous fait connaître son opinion sur la question posée & sur le poème même.

Nous avons, en même temps, profité de cette occasion pour rectifier, dans un très-court *erratum*, quelques fautes qui nous avaient échappé dans la révision que nous avons faite du texte sur les épreuves d'imprimerie.



## BUCY

**A**INSI qu'Amours & le jolis penser  
 Qui avec moi ont pris leur demourance  
 M'ont commandé de par Amours amer,  
 Le voir diray à ma droite plaifance.

Sachiez que j'ay corps & cuer & puissance  
 Mis en amer une tant seulement,  
 A tousjours mais, sans partir nullement.  
 Et s'il vous plaist devers moy enquerir  
 Qui plus me fait vivre joyeusement :  
 L'esperoir que j'ay de sa grace acquerir.

Car je puis plus en un jour conquerir,  
 Se c'est son gré & sa bonne vueillance,  
 A lui servir, que nulle autre donner  
 Ne me pourroit ; je le sçay sans doubtaunce.  
 Pour ce me met en son obeiffance :

Car j'ayme mieulx, se ne puis autrement,  
 Le sien reffus que l'octroy d'autre cent,  
 S'Amours me doint de ses grans biens joïr ;  
 Car de tous maulx me donne alegement  
 L'esperoir que j'ay de sa grace acquerir.

C'est mon desir, c'est ma joie sans per,  
 C'est mon confort, c'est ma riche esperance,  
 C'est ce par quoy je puis en pris monter  
 A toute honneur & a droite vaillance ;  
 C'est mon eür, mon ressort, ma fiance,  
 C'est ce qui peut le mal que mon cuer sent  
 Affouager, se son gré s'i assent ;  
 C'est ce qui fait ma pensée enrichir ;  
 Pour ce doy bien mercier haultement  
 L'esperoir que j'ay de sa grace acquerir.

**E**t vous aussi, seigneurs, qui demander  
 Avez voulu par si bonne ordonnance  
 Qu'une ballade chacun vueille ordonner  
 Des amoureux, pour faire demonstrance  
 De ce debat, lequel est en creance,  
 Ou la guignarde au muable talant,  
 Ou le tres bon chevalier noble & gent



*Hutin, qui veult loyaulté maintenir ;  
A lui me tieng, car du tout s'i consent  
L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.*


*Si vous suppli, plaise vous d'avisier,  
Vous qui amez, & avoir souvenance,  
C'on n'en voit nul par valeur renommer  
Se loyaulté & valeur ne l'avance ;  
Et qui des faulx veult avoir l'aliance,  
Le dieu d'Amours en prend grief vengeance.  
Garder m'en vueil, & du cuer loyaument  
Ma seule amour honorer & cherir  
A mon pouvoir, car ainsi le m'aprent  
L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.*

*Princesse dame, la plus belle de France,  
Par vo beauté, par vo douce plaisance,  
Povez briefment tous mes maulx alegir,  
Car tant vous aim qu'adès m'est en presence  
L'espoir que j'ai de vo grace acquerir.*





## LE BATAART DE COUSSY


 MOURS me fait ses maux si fort sentir  
 Que je ne puis plus durer vrayment  
 Pour vous sans plus, que je sers & desir,  
 Ma douce Amour, à qui suis ligement :  
 Car si plain suis de deuil & de tourment,  
 Se briefment n'ay reconfort par voz biens,  
 Je me mourrai, tres belle, trempement...  
 Ainsi dit-on, mais il n'en sera riens.

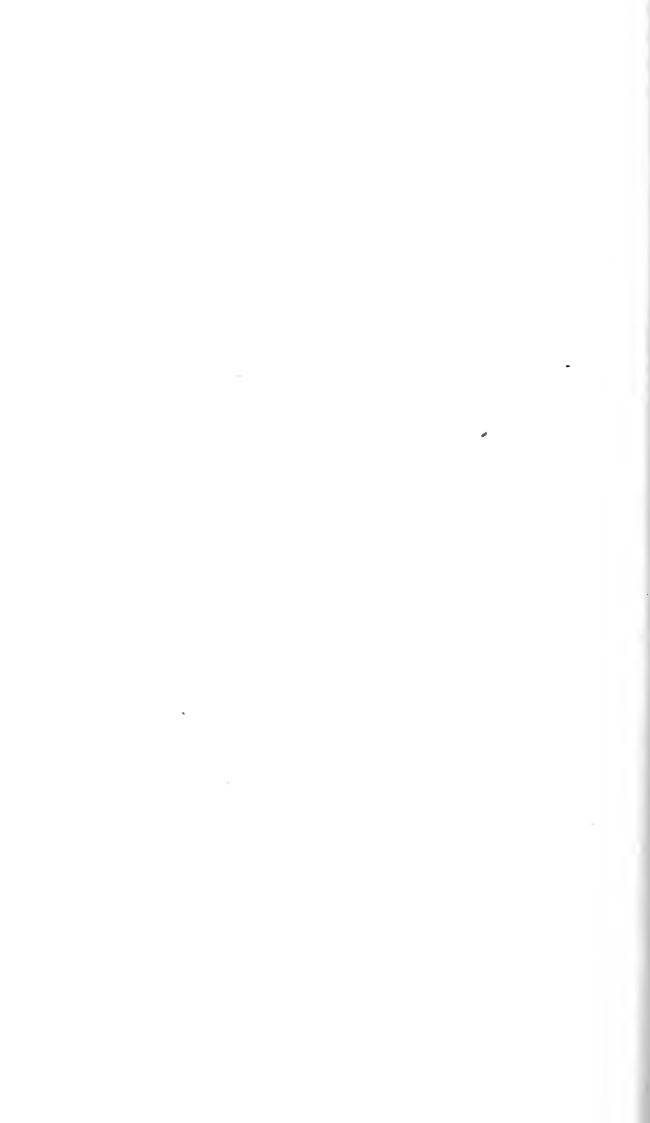
Je veuil la mort, haste soy de venir,  
 Car tout le corps m'art, bruit & esprent ;  
 Mon cuer ne fait que pleurer & gemir,  
 Plaindre & pasmer nuit & jour durement,  
 Si qu'un seul jour me samble des ans cent,  
 Qu'autre que moy n'a nulz maux, tous sont miens ;  
 Pis suis que mort, je languis cruelment...  
 Ainsi dit-on, mais il n'en sera riens.

*Veir povez de ceulx qui ont plaisir  
 A fort promettre & tenir pou couvent,  
 Et qui semblant font qu'ils veulent morir  
 Pour bien amer, & puis font serement  
 Que la guignarde n'ensuivront nullement ;  
 Hutin croiront, estre veulent des siens  
 A tousjours mais & amer loyaument...  
 Ainsi dit-on, mais il n'en sera riens.*

*Dame d'onneur, vo beaulté qui resplant  
 M'a si surpris que tout votre me tiens :  
 Sans departir a vous seule me rent.  
 Ainsi dit-on, mais il n'en sera riens.*

EXPLICIT

NOTICE HISTORIQUE



## NOTICE HISTORIQUE

---

### LE BATARD DE COUCY

**V**OICI quel a été sur ce personnage le résultat des recherches de M. L. Pannier :

« Le Bâtard de Coucy était, sans aucun doute, un personnage, puisqu'il collabora à une œuvre où figurent les plus grands noms de l'époque. Aussi est-il étonnant qu'il ne se trouve mentionné par aucun des chroniqueurs contemporains. Les généalogies assez nombreuses qui, depuis l'Alouette jusqu'à ce jour, se sont occupées de l'importante maison de

Coucy, ne le connaissent pas davantage. Sous Charles VI, quand les historiens parlent d'un Coucy, il ne s'agit jamais que du célèbre Enguerrand VII, mort en 1397, comte de Soissons, conseiller du roy, un des plus puissants seigneurs de son temps. Il y a cependant, à la Bibliothèque nationale, plusieurs actes où figure un Raoul, dit le Bâtard de Coucy, lequel y est justement marqué comme officier, sous les ordres d'Enguerrand VII, pendant les années 1381-1382. Ces pièces, si peu explicites qu'elles soient, semblent se rapporter au spirituel poète de la treizième ballade. Voyant ainsi Raoul dans la compagnie d'Enguerrand, on pouvait penser que c'était un fils naturel de ce dernier. Mais Enguerrand eut un bâtard qui est connu, c'est Perseval, l'un des lieutenants du duc de Bourgogne à la bataille de Mons en Vimeu, en 1421, & son ambassadeur auprès de l'évêque de Liège, en 1436. Ce Perseval devait être bien jeune en 1386-1392, lors de la composition du *Livre des Cent Ballades*. Il faut supposer donc que Raoul était, non pas le fils, mais le frère d'Enguerrand, ou le descendant de quelque autre branche de la famille de Coucy, celle des seigneurs de Vervins, par exemple. En tous cas, il est pro-



bable qu'il ne faut pas le confondre avec un Raoul de Coucy, sire de Vervins, qualifié de chevalier & de chambellan du duc d'Orléans, dans un acte de 1404, ni avec un autre personnage du même nom, qui fut évêque de Metz en 1387. »

---

Titres scellés de Clairembaut, vol. 35. Verbo-Coucy. — Voici le détail de ces pièces :

a) Raoul, dit le Bastart de Coucy, escuier « donne quittance d'une somme de 225 francs d'or, pour ses gages & ceux d'un chevalier & de 12 écuyers de sa compagnie pour le mois de mai 1381 « deserviz en ces presentes guerres au pais de Picardie, sous le gouvernement de monseigneur de Coucy, lieutenant du Roy ouudit pais. » — 23 juillet 1381.

b) Autre quittance pour les gages des mois de juin, juillet & aout 1381.

c) « Le reveue Raoul, dit le Bastard de Coucy, escuier, & treize escuiers de sa compa-

gnie, reveus à Ardres le premier jour de fevrier l'an mil CCC III<sup>xx</sup> & un. » — 1382, n. f.

d) Envoi de la précédente montre.

e) Il figure comme écuyer, sous le seul nom de « Bastart de Coucy », dans une montre de la compagnie d'Enguerrand, du 12 janvier 1382 (a. s. 1381).

f) Une autre quittance où il reconnaît avoir reçu une avance sur plusieurs gages qui lui sont dus. — Abbeville, 27 mars 1382.

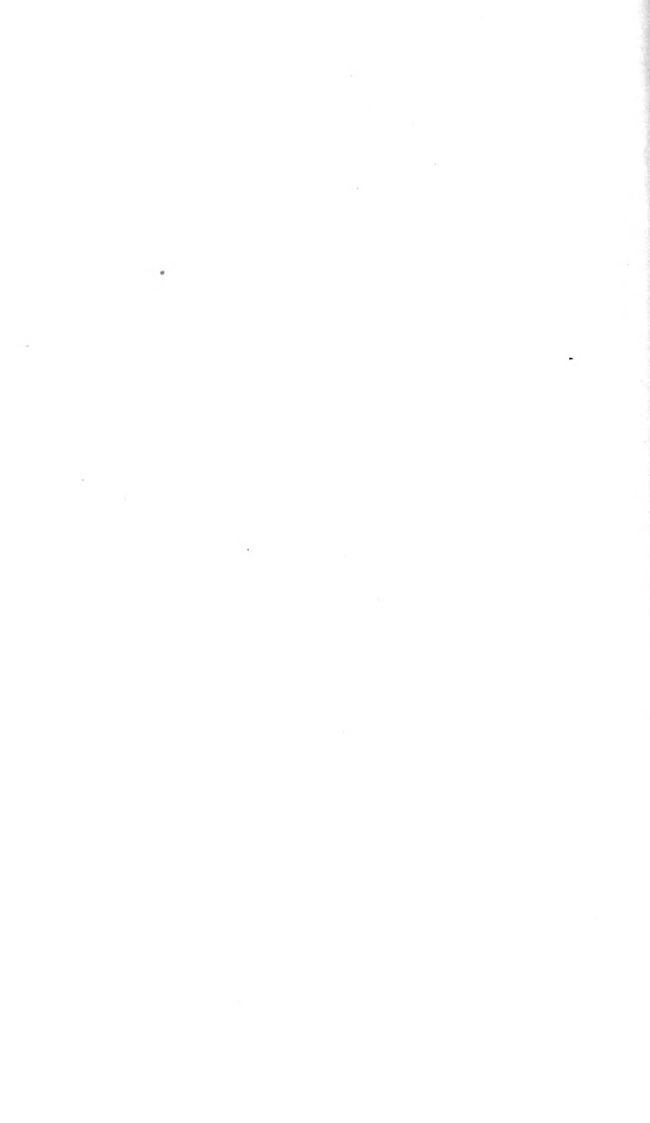
CONSULTER. — Chastellain (éd. Hervyn), l. I, p. 257, 260, 274, & Monstrellet (éd. Douet d'Arcq), tome IV, p. 60; l. VI, p. 301-302; t. V, p. 227.

B. N. Dom. Villevieille, t. 31, p. 142, v°.


*Gallia christiana*, t. XIII, col. 780.



APPENDICE



## APPENDICE


 JE vueil bien dire mon avis  
 Sur les debas, que longuement  
 Furent en France au temps jolis  
 Deu bon conte d'Eu le vaillant,  
 Et Boufficaud, qui maint tourment  
 A souffert pour amours servir ;  
 Le Seneschal en fut martir ;  
 Cresques ne vueill oublier.  
 Ceulx veuldrent seulle dame amer,  
 Mais non pourtant je te l'octroie  
 D'en amer xx o xxx per  
 Par amours.... mais je ne pourroie.

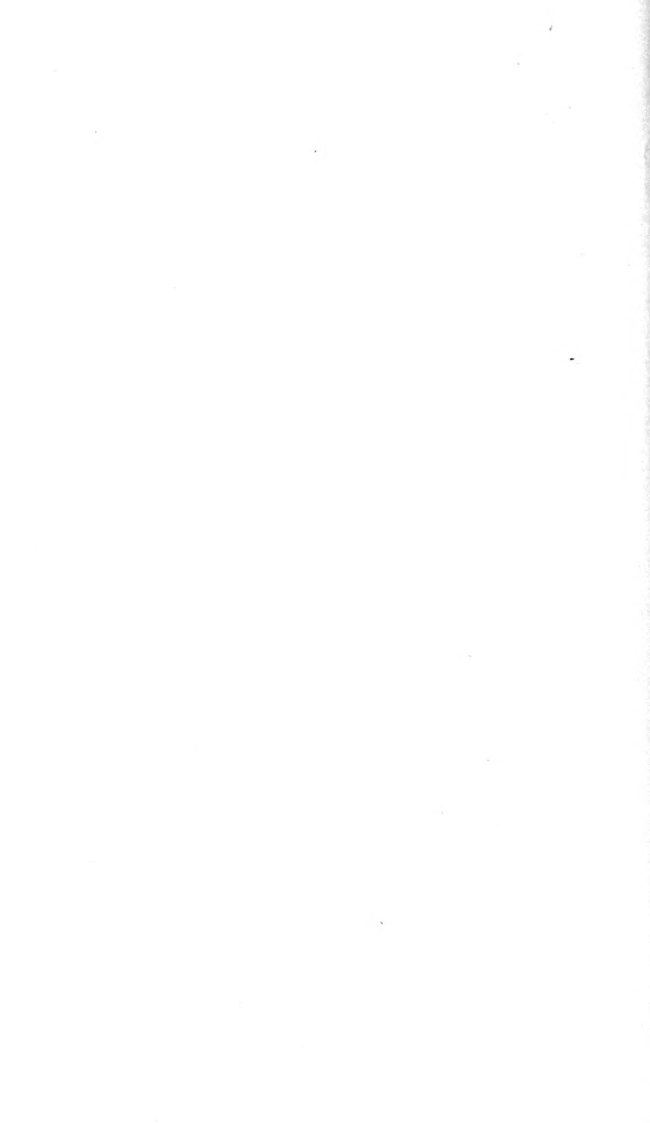
Car, par ma foy, com vray subgis,  
 Loial, secret, obeissant,

*Ay amé en ung lieu tousdis  
 De bon cuer excellément,  
 Et onques jours de mon vivant  
 N'en eü fors que le vèoir  
 Ellas ! que c'est petit plaisir  
 Qui en puet de plus grant finer,  
 Bien douce dame mercier ;  
 Et qui d'une ne aura joie  
 Peut bien partout dames prier  
 Par amours.... mais je ne pourroie.*

*Or escoutés ce que jadis  
 M'avint à une assement  
 Où mainte dame de hault pris  
 Avoit eu grant esbatement.  
 J'en trovois là que Beau semblant  
 Me faisoient, &, sans mentir,  
 Se j'en vouloys plusieurs choisir,  
 Bien eust trouvé à qui parler.  
 Mais, pour ma loiaulté garder,  
 Laissey, com fol, la droite voie  
 De ceulx qui veulent guinarder  
 Par amours.... mais je ne pourroie.*

*Princes, en ces conseils doner  
Ne pense vers amours fausser,  
Ne pour rien fere ne voudroie :  
Mais on doit par tous lieulx prier  
Par amours.... mais je ne pourroie.*







## ERRATA

P. 20, v. 5 :

Var. *Comme chevalier te contien,  
Au retour chevauche derrières;*

P. 198, v. 6 :

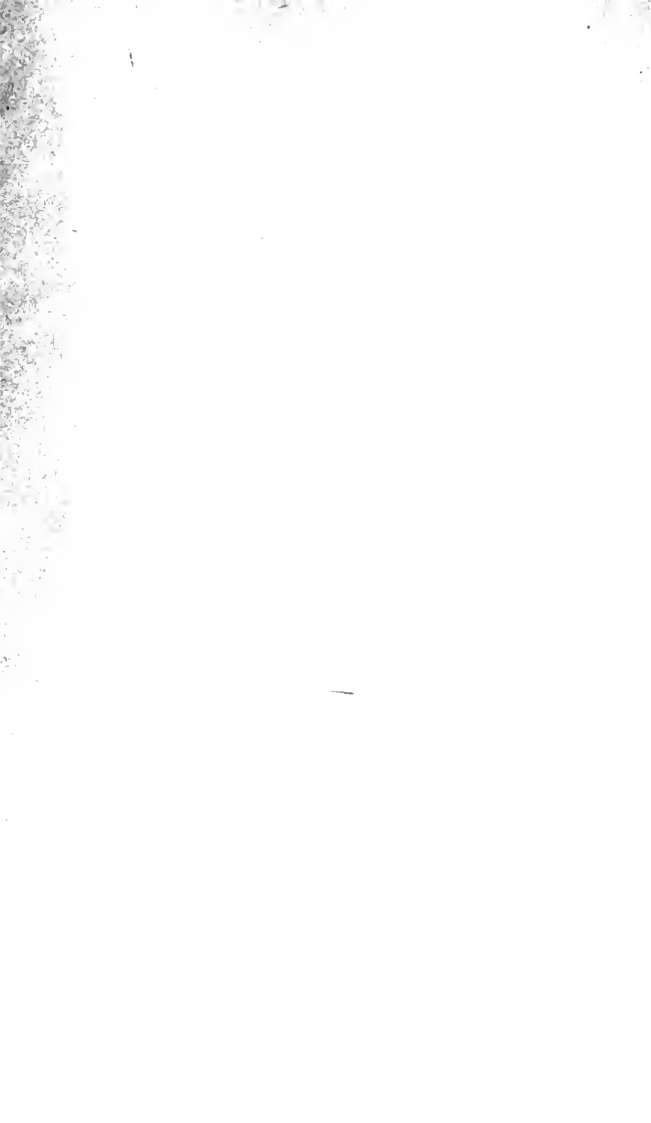
*En tous biens ; mais je m'apuis  
Et reduiz  
A toute loiauté faire.*

P. 198, v. 14 :

*Qu'en loiauté sont instruiç  
Et aduiç,  
N'autre Amour ne leur peut plaire.*

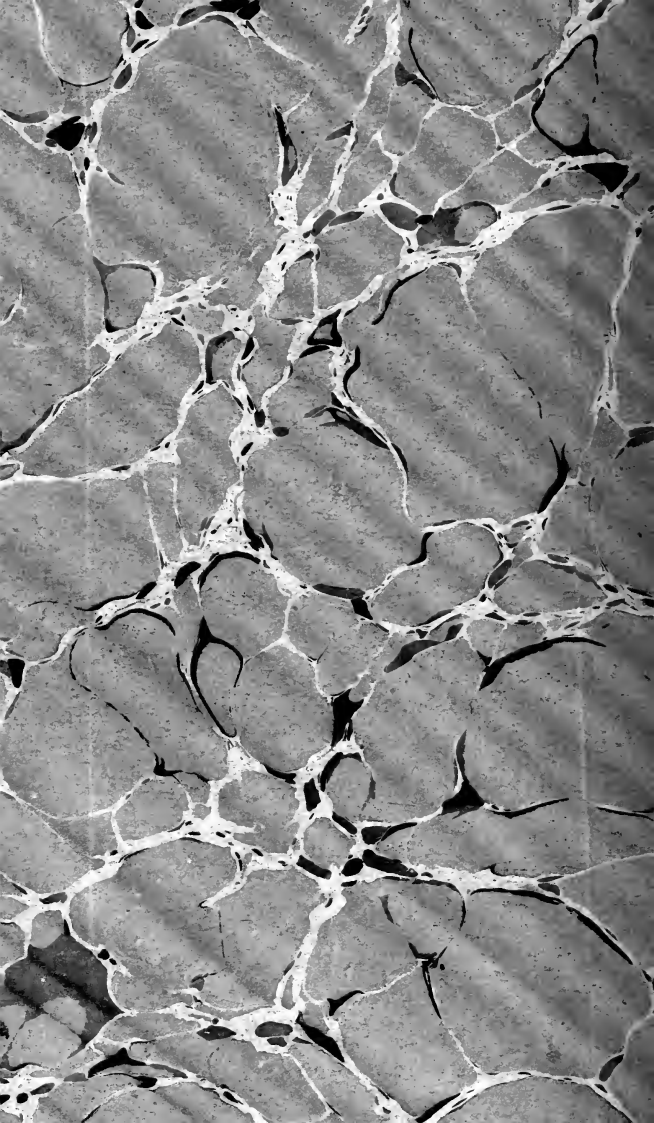












PQ  
1489  
L53  
1868

Le Livre des cent ballades  
Le Livre des cent ballades

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

